

SENATE



SÉNAT

CANADA

Second Session
Forty-first Parliament, 2013

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

ABORIGINAL PEOPLES

Chair:

The Honourable DENNIS GLEN PATTERSON

Tuesday, November 19, 2013
Wednesday, November 20, 2013 (in camera)
Tuesday, November 26, 2013
Wednesday, November 27, 2013

Issue No. 1

Organization meeting

Future business of the committee

and

First and second meetings on:

The federal government's constitutional, treaty,
political and legal responsibilities to First Nations,
Inuit and Metis peoples and other matters
generally relating to the Aboriginal
Peoples of Canada

INCLUDING:

THE FIRST REPORT OF THE COMMITTEE
(Rule 12-26(2) — Expenses incurred
by the committee during the First Session
of the Forty-first Parliament)

WITNESSES:

(See back cover)

Deuxième session de la
quarante et unième législature, 2013

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

PEUPLES AUTOCHTONES

Président :

L'honorable DENNIS GLEN PATTERSON

Le mardi 19 novembre 2013
Le mercredi 20 novembre 2013 (à huis clos)
Le mardi 26 novembre 2013
Le mercredi 27 novembre 2013

Fascicule n° 1

Réunion d'organisation

Travaux futurs du comité

et

Première et deuxième réunions concernant :

Les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles,
politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard
des Premières Nations, des Inuits et des Métis
et d'autres questions générales relatives aux
peuples autochtones du Canada

Y COMPRIS :

LE PREMIER RAPPORT DU COMITÉ
(L'article 12-26(2) du Règlement — Dépenses encourues
par le comité au cours de la première session
de la quarante et unième législature)

TÉMOINS :

(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
ABORIGINAL PEOPLES

The Honourable Dennis Glen Patterson, *Chair*
The Honourable Lillian Eva Dyck, *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

Beyak Champagne, P.C. Dyck	Meredith Moore Ngo
* Carignan, P.C. (or Martin)	Raine Sibbeston
* Cowan (or Fraser) Lovelace Nicholas	Tannas Wallace

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Moore replaced the Honourable Senator Munson (*November 20, 2013*).

The Honourable Senator Champagne, P.C., replaced the Honourable Senator Unger (*November 14, 2013*).

The Honourable Senator Wallace replaced the Honourable Senator White (*November 14, 2013*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
PEUPLES AUTOCHTONES

Président : L'honorable Dennis Glen Patterson
Vice-présidente : L'honorable Lillian Eva Dyck
et

Les honorables sénateurs :

Beyak Champagne, C.P. Dyck	Meredith Moore Ngo
* Carignan, C.P. (ou Martin)	Raine Sibbeston
* Cowan (ou Fraser) Lovelace Nicholas	Tannas Wallace

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Moore a remplacé l'honorable sénateur Munson (*le 20 novembre 2013*).

L'honorable sénatrice Champagne, C.P. a remplacé l'honorable sénatrice Unger (*le 14 novembre 2013*).

L'honorable sénateur Wallace a remplacé l'honorable sénateur White (*le 14 novembre 2013*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, November 21, 2013:

The Honourable Senator Patterson moved, seconded by the Honourable Senator Runciman:

That the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples be authorized to examine and report on the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and on other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada;

That the papers and evidence received and taken and work accomplished by the Committee on the subject during the First Session of the Forty-first Parliament be referred to the Committee; and

That the Committee submit its final report no later than December 31, 2014, and that the Committee retain all powers necessary to publicize its findings until 180 days after the tabling of the final report.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 21 novembre 2013 :

L'honorable sénateur Patterson propose, appuyé par l'honorable sénateur Runciman,

Que le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones soit autorisé à examiner, en vue d'en faire rapport, les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières Nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada;

Que les documents reçus, les témoignages entendus, et les travaux accomplis par le comité sur ce sujet durant la première session de la quarante et unième législature soient renvoyés au comité;

Que le comité soumette son rapport final au plus tard le 31 décembre 2014 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 180 jours suivant le dépôt du rapport final.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, November 19, 2013
(1)

[English]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:35 a.m., in room 160-S, Centre Block, for the purpose of holding its organization meeting, pursuant to rule 12-13.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Meredith, Munson, Ngo, Patterson, Raine, Sibbeston, Tannas and Wallace (9).

In attendance: Wren Nasr and Martha Butler, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Ceri Au, Communications Officer, Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

The clerk of the committee presided over the election of the chair.

The Honourable Senator Tannas moved:

That the Honourable Senator Patterson do take the chair of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The clerk invited Senator Patterson to take the chair.

The Honourable Senator Munson moved:

That the Honourable Senator Dyck be deputy chair of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Raine moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the chair, the deputy chair, and one other member of the committee, to be designated after the usual consultation; and

That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses, and to schedule hearings.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Meredith moved:

That the committee publish its proceedings.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Tannas moved:

That pursuant to rule 12-17, the chair be authorized to hold meetings to receive and authorize the publication of the evidence when a quorum is not present, provided that a member of the committee from both the government and the opposition be present.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 19 novembre 2013
(1)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 35, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, pour tenir sa séance d'organisation, conformément à l'article 12-13 du Règlement.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Meredith, Munson, Ngo, Patterson, Raine, Sibbeston, Tannas et Wallace (9).

Également présents : Wren Nasr et Martha Butler, analystes, Service de l'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Ceri Au, agente des communications, Direction des communications.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

La greffière du comité préside à l'élection de la présidence.

L'honorable sénateur Tannas propose :

Que l'honorable sénateur Patterson assume la présidence du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La greffière invite le sénateur Patterson à prendre place au fauteuil.

L'honorable sénateur Munson propose :

Que l'honorable sénatrice Dyck assume la vice-présidence du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénatrice Raine propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure se compose du président, de la vice-présidente et d'un autre membre du comité désigné après les consultations d'usage; et

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Meredith propose :

Que le comité fasse imprimer ses délibérations.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Tannas propose :

Que, conformément à l'article 12-17 du Règlement, le président soit autorisé à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un représentant du gouvernement et un représentant de l'opposition soient présents.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Munson moved:

That the committee adopt the draft first report, prepared in accordance with rule 12-26(2).

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Meredith moved:

That the committee ask the Library of Parliament to assign analysts to the committee;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the committee; and

That the chair, on behalf of the committee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries, and draft reports.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Sibbeston moved:

That, pursuant to section 7, Chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority to commit funds be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee;

That, pursuant to section 8, Chapter 3:08 of the *Senate Administrative Rules*, authority for certifying accounts payable by the committee be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee; and

That, notwithstanding the foregoing, in cases related to consultants and personnel services, the authority to commit funds and certify accounts be conferred jointly on the chair and deputy chair.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Meredith moved:

That the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Munson moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

- 1) determine whether any member of the committee is on "official business" for the purposes of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998; and

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Munson propose :

Que le comité adopte la première ébauche de rapport, préparée conformément à l'article 12-26(2) du Règlement.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Meredith propose :

Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des analystes au comité;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à retenir les services des experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux; et

Que le président, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et d'ébauches de rapport.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Sibbeston propose :

Que, conformément à l'article 7, chapitre 3:06, du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'engager les fonds du comité soit accordée individuellement au président, à la vice-présidente et à la greffière du comité;

Que, conformément à l'article 8, chapitre 3:06, du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit accordée individuellement au président, à la vice-présidente et à la greffière du comité; et

Que, nonobstant ce qui précède, lorsqu'il s'agit de services de consultants et de personnel, l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer soit accordée conjointement au président et à la vice-présidente.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Meredith propose :

Que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Munson propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à :

- 1) déterminer si un membre du comité remplit un « engagement public » au sens de l'alinéa 8(3)a de la politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les *Journaux du Sénat* du mercredi 3 juin 1998; et

- 2) consider any member of the committee to be on “official business” if that member is: (a) attending an event or meeting related to the work of the committee; or (b) making a presentation related to the work of the committee; and

That the subcommittee report at the earliest opportunity any decisions taken with respect to the designation of members of the committee travelling on committee business.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Ngo moved:

That, pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the committee may reimburse reasonable traveling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon application, but that the chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Raine moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to direct the communications officer(s) assigned to the committee in the development of communications plans, where appropriate, and to request the services of the Senate Communications Directorate for the purposes of their development and implementation;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow coverage by electronic media of the committee’s public proceedings with the least possible disruption of its hearing at its discretion.

The question being put on the motion, it was adopted.

The chair informed the committee that the regular time slots for its meetings are Tuesday mornings from 9:30 a.m. to 11:30 a.m. and Wednesday evenings from 6:45 p.m. to 8:45 p.m.

It was agreed that senators’ staff be permitted to remain in the room for the in camera portion of the meeting.

At 9:50 a.m., the committee suspended.

At 9:55 a.m., the committee resumed in camera.

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft agenda (future business).

At 10:20 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

- 2) considérer qu’un membre du comité remplit un « engagement public » si ce membre a) assiste à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité; et

Que le sous-comité fasse rapport, à la première occasion, de ses décisions relatives aux membres du comité qui voyagent pour les affaires du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L’honorable sénateur Ngo propose :

Que, conformément aux lignes directrices concernant les frais de déplacement des témoins, le comité rembourse des dépenses raisonnables de voyage et d’hébergement à un témoin par organisme, après qu’une demande de remboursement aura été présentée, mais que le président soit autorisé à permettre le remboursement des dépenses à un deuxième témoin en cas de circonstances exceptionnelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L’honorable sénatrice Raine propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à diriger au besoin les agents de communications affectés au comité dans l’élaboration des plans de communications et à demander l’appui de la Direction des communications du Sénat aux fins de l’élaboration et de la mise en œuvre de ces plans;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé, à sa discrétion, à permettre de diffuser les délibérations publiques du comité par les médias électroniques de manière à déranger le moins possible ses travaux.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le président informe le comité que l’horaire normal de ses réunions sera les mardis matin, de 9 h 30 à 11 h 30, et les mercredis soir, de 18 h 45 à 20 h 45.

Il est convenu que le personnel des sénateurs soit autorisé à rester dans la salle pendant la séance à huis clos.

À 9 h 50, la séance est suspendue.

À 9 h 55, la séance reprend à huis clos.

Conformément à l’article 12-16(1)(d) du Règlement, le comité examine un projet d’ordre du jour (travaux futurs).

À 10 h 20, il est convenu que le comité s’ajourne jusqu’à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Wednesday, November 20, 2013
(2)

[English]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met in camera this day at 6:49 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Dennis Glen Patterson, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Dyck, Lovelace Nicholas, Meredith, Moore, Ngo, Patterson, Raine, Sibbeston, Tannas and Wallace (10).

In attendance: Wren Nasr and Martha Butler, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; Ceri Au, Communications Officer, Communications Directorate.

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft agenda (future business).

It was agreed that senators' staff be permitted to remain in the room.

At 7:35 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Tuesday, November 26, 2013
(3)

[English]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:33 a.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Dennis Glen Patterson, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Champagne, P.C., Dyck, Meredith, Moore, Ngo, Patterson, Raine, Sibbeston, Tannas and Wallace (11).

In attendance: Wren Nasr, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 21, 2013, the committee began its consideration of the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada.

WITNESSES:

Aboriginal Affairs and Northern Development Canada:

Karl Carisse, Senior Director, Innovation and Major Policy Transformation Directorate;

Tara Hutchinson, Senior Policy Analyst.

OTTAWA, le mercredi 20 novembre 2013
(2)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit à huis clos aujourd'hui, à 18 h 49, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Dennis Glen Patterson (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Dyck, Lovelace Nicholas, Meredith, Moore, Ngo, Patterson, Raine, Sibbeston, Tannas et Wallace (10).

Également présents : Wren Nasr et Martha Butler, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Ceri Au, agente de communications, Direction des communications.

Conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité examine un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Il est convenu d'autoriser le personnel des sénateurs à rester dans la salle.

À 19 h 35, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mardi 26 novembre 2013
(3)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 33, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Dennis Glen Patterson (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Champagne, C.P., Dyck, Meredith, Moore, Ngo, Patterson, Raine, Sibbeston, Tannas et Wallace (11).

Également présent : Wren Nasr, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 21 novembre 2013, le comité commence son étude des responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières Nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada.

TÉMOINS :

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada :

Karl Carisse, directeur principal, Direction de l'innovation et de transformations politiques majeures;

Tara Hutchinson, analyste principale en matière de politiques.

Canada Mortgage and Housing Corporation:

Debra Darke, Vice-President, Regional Operations and Assisted Housing;

Jeannie Dempster, Director, Strategic Policy Coordination.

The chair made an opening statement.

Mr. Carisse made a statement.

Ms. Darke made a statement.

Mr. Carisse, Ms. Darke, Ms. Hutchinson and Ms. Dempster answered questions.

At 11:32 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, November 27, 2013

(4)

[English]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:45 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Dennis Glen Patterson, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Dyck, Meredith, Moore, Ngo, Patterson, Raine, Sibbeston, Tannas and Wallace (9).

Other senator present: The Honourable Senator Watt (1).

In attendance: Wren Nasr, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, November 21, 2013, the committee continued its consideration of the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada.

WITNESSES:

Aboriginal Affairs and Northern Development Canada:

Karl Carisse, Senior Director, Innovation and Major Policy Transformation Directorate;

Annie Comtois, Senior Program Manager, Planning, Monitoring and Reporting Directorate;

Patrick Haggerty, Senior Policy Manager, Innovation, and Major Policy Transformation Directorate;

Société canadienne d'hypothèques et de logement :

Debra Darke, vice-présidente, Activités régionales et aide au logement;

Jeannie Dempster, directrice, Division de la coordination des politiques stratégiques.

Le président ouvre la séance.

M. Carisse fait un exposé.

Mme Darke fait un exposé.

M. Carisse et Mmes Darke, Hutchinson et Dempster répondent aux questions.

À 11 h 32, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 27 novembre 2013

(4)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Dennis Glen Patterson (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Dyck, Meredith, Moore, Ngo, Patterson, Raine, Sibbeston, Tannas et Wallace (9).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Watt (1).

Également présent : Wren Nasr, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 21 novembre 2013, le comité poursuit son étude des responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières Nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada.

TÉMOINS :

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada :

Karl Carisse, directeur principal, Direction de l'innovation et de transformations politiques majeures;

Annie Comtois, gestionnaire principale des programmes, Direction de la planification, surveillance et production de rapports;

Patrick Haggerty, gestionnaire principal en matière de politiques, Direction de l'innovation et de transformations politiques majeures;

Paul Schauerte, Senior Policy Manager, Program Design and Regional Partnerships.

The chair made an opening statement.

Mr. Carisse made a statement and, together with Ms. Comtois, Mr. Haggerty and Mr. Schauerte, answered questions.

At 8:44 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

Paul Schauerte, gestionnaire principal en matière de politiques, Développement des programmes et de partenariats régionaux.

Le président ouvre la séance.

M. Carisse fait un exposé, puis, avec l'aide de Mme Comtois et de MM. Haggerty et Schauerte, répond aux questions.

À 20 h 44, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Marcy Zlotnick

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Tuesday, November 19, 2013

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples has the honour to table its

FIRST REPORT

Your committee, which was authorized by the Senate to incur expenses for the purpose of its examination and consideration of such matters as were referred to it, tables, pursuant to rule 12-26(2), the following report on expenses incurred for that purpose during the First Session of the Forty-first Parliament:

1. With respect to its examination and consideration of legislation:

2011-2012

Witness expenses	\$ <u>2,993</u>
SUBTOTAL	\$ 2,993

2012-2013

Witness expenses	\$ <u>12,572</u>
SUBTOTAL	\$ 12,572

2013-2014

Witness expenses	\$ <u>2,505</u>
SUBTOTAL	\$ 2,505
TOTAL	\$ <u>18,070</u>

2. With respect to its special study on the federal government's constitutional and legal responsibilities to Aboriginal Peoples authorized by the Senate on Thursday June 16, 2011:

2011-2012

Witness expenses	\$ <u>16,710</u>
SUBTOTAL	\$ 16,710
TOTAL	\$ <u>16,710</u>

3. With respect to its special study on the legal and political recognition of Metis identity in Canada authorized by the Senate on Wednesday March 28, 2012:

2012-2013

General Expenses	\$ 0
Activity 1: Western Canada	127,934
Activity 2: Saskatchewan	24,205
Witness expenses	<u>18,881</u>
SUBTOTAL	\$ 171,020
TOTAL	\$ <u>171,020</u>

In addition to the expenses for its studies as set out above, your committee also incurred general postal charges of \$ 210.

RAPPORT DU COMITÉ

Le mardi 19 novembre 2013

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones a l'honneur de déposer son

PREMIER RAPPORT

Votre comité, qui a été autorisé par le Sénat à engager des dépenses aux fins d'examiner toutes questions qui lui ont été renvoyées, dépose, conformément à l'article 12-26(2) du Règlement, le relevé suivant des dépenses encourues à cette fin par votre comité au cours de la première session de la quarante et unième législature :

1. Relatif à son étude des mesures législatives :

2011-2012

Dépenses des témoins	<u>2 993 \$</u>
SOUS-TOTAL	2 993 \$

2012-2013

Dépenses des témoins	<u>12 572 \$</u>
SOUS-TOTAL	12 572 \$

2013-2014

Dépenses des témoins	<u>2 505 \$</u>
SOUS-TOTAL	2 505 \$
TOTAL	<u>18 070 \$</u>

2. Relatif à son étude spéciale sur les diverses responsabilités du gouvernement fédéral à l'égard des Autochtones du Canada autorisée par le Sénat le jeudi 16 juin 2011 :

2011-2012

Dépenses des témoins	<u>16 710 \$</u>
SOUS-TOTAL	16 710 \$
TOTAL	<u>16 710 \$</u>

3. Relatif à son étude spéciale sur la reconnaissance juridique et politique de l'identité des Métis au Canada autorisée par le Sénat le mercredi 28 mars 2012 :

2012-2013

Dépenses générales	0 \$
Activité 1 : Canada ouest	127 934
Activité 2 : Saskatchewan	24 205
Dépenses des témoins	<u>18 881</u>
SOUS-TOTAL	171 020 \$
TOTAL	<u>171 020 \$</u>

Outre les dépenses encourues dans le cadre de ses études ci-haut mentionnées, votre comité a encouru des frais généraux de poste s'élevant à 210 \$.

During the session, your committee held 89 meetings (142.7 hours), heard 265 witnesses and submitted 13 reports in relation to its work. Your Committee examined 5 bills (S-6, S-8, C-22, C-27 and C-62) and received a total of 10 orders of reference.

Respectfully submitted,

Durant la session, le comité a tenu 89 réunions (142,7 heures), entendu 265 témoins et soumis 13 rapports relatifs à ses travaux. Votre comité a étudié 5 projets de loi (S-6, S-8, C-22, C-27 et C-62) et a reçu au total 10 ordres de renvoi.

Respectueusement soumis,

Le président,

DENNIS GLEN PATTERSON

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, November 19, 2013

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:30 a.m., pursuant to rule 12-13, in order to hold an organization meeting.

[*Translation*]

Marcy Zlotnick, Clerk of the Committee: Honourable senators, as the clerk of the committee, it is my duty to preside over the election of the chair.

[*English*]

I am ready to receive a motion for the nomination of the chair of the committee.

Senator Tannas: I move that Senator Patterson serve as chair.

Ms. Zlotnick: Are there any other nominations? I will put the question.

It is moved by the Honourable Senator Tannas that the Honourable Senator Patterson do assume the role of chair of this committee. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

Ms. Zlotnick: I declare the motion carried and invite the Honourable Senator Patterson to take the chair.

Senator Dennis Glen Patterson (*Chair*) in the chair.

The Chair: Thank you, colleagues, for the confidence you've placed in me to chair this important committee. I've been privileged to be on this committee since I was appointed to the Senate. I served under Senator St. Germain and Senator White, and I've always greatly admired the non-partisan, consensual approach that we've tried to work with on this committee. I pledge to do my best to continue that important tradition.

We have very great challenges to address with this committee. It's a privilege to work with all of you and I look forward to it.

We have some business to do, the most important being the election of deputy chair.

Senator Munson: Congratulations, chair, on your ascension to the throne. I'd like to nominate Lillian Dyck as deputy chair.

The Chair: Are there any other nominations?

If not, then, is it agreed that Senator Lillian Dyck will be the deputy chair of this Aboriginal Peoples Committee?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you. I very much look forward to working with her.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 19 novembre 2013

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 35, conformément à l'article 12-13 du *Règlement du Sénat*, pour tenir une réunion d'organisation.

[*Français*]

Marcy Zlotnick, greffière du comité : Honorables sénateurs, en tant que greffière du comité, il est de mon devoir de présider à l'élection à la présidence.

[*Traduction*]

Je suis disposée à entendre une motion pour l'élection à la présidence du comité.

Le sénateur Tannas : Je propose que le sénateur Patterson soit élu président du comité.

Mme Zlotnick : Y a-t-il d'autres propositions? Je vais mettre la question aux voix.

Il est proposé par l'honorable sénateur Tannas que l'honorable sénateur Patterson soit élu président du comité. Vous plaît-il, honorables sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : Oui.

Mme Zlotnick : Je déclare la motion adoptée et j'invite l'honorable sénateur Patterson à occuper le fauteuil.

Le sénateur Dennis Glen Patterson (*président*) occupe le fauteuil.

Le président : Merci, chers collègues, de me faire confiance pour présider cet important comité. J'ai le privilège de siéger au comité depuis ma nomination au Sénat. J'ai travaillé sous l'égide du sénateur St. Germain et du sénateur White, et j'ai toujours grandement admiré l'approche consensuelle et non partisane que le comité tâche d'observer. Je vous promets de faire de mon mieux pour poursuivre cette importante tradition.

Le comité est confronté à des défis de taille. C'est un honneur de travailler avec vous tous et je suis impatient de le faire.

Nous avons des questions à régler, notamment l'élection à la vice-présidence.

Le sénateur Munson : Mes félicitations, monsieur le président, pour votre accession au trône. J'aimerais proposer Lillian Dyck à la vice-présidence.

Le président : Y a-t-il d'autres propositions?

Sinon, convenez-vous d'élire la sénatrice Lillian Dyck à la vice-présidence du Comité des peuples autochtones?

Des voix : Oui.

Le président : Merci. J'ai très hâte de pouvoir travailler avec elle.

Now, we need to set up the Subcommittee on Agenda and Procedure. Could I have a motion that the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the chair, the deputy chair and one other member of the committee to be designated after the usual consultation, and that the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses and to schedule hearings?

Senator Raine: So moved.

The Chair: Moved by Senator Raine, seconded by Senator Meredith. Is there any discussion? Is it agreed that the subcommittee be established?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you. That's the so-called steering committee.

Senator Meredith: I just have a question. How is the next member chosen, or has that been pre-determined?

The Chair: It's done following consultation amongst the party leadership.

Senator Meredith: Okay.

The Chair: It is now necessary to authorize the publishing of the committee's proceedings. May I have a motion that the committee publish its proceedings?

Senator Meredith: So moved.

The Chair: We don't need a seconder in committee.

Is there further discussion? All in favour? Opposed?

Carried.

We also need authorization to hold meetings and to receive evidence when a quorum is not present. Can I have a motion that, pursuant to rule 12-17, the chair be authorized to hold meetings and to receive and authorize the publication of evidence when a quorum is not present, provided that a member of the committee from both the government and the opposition be present?

The Chair: Senator Tannas and Senator Ngo. Any discussion? All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Opposed?

Carried. Thank you.

I think you all know our capable and long-time clerk, Marcy Zlotnick. She informs me that the committee is required to report on its expenses during the last Parliament.

Has this been circulated? You should have a copy of the report on expenditures. Are there any questions about the committee's first report?

Nous devons maintenant établir le Sous-comité du programme et de la procédure. Puis-je avoir une motion visant que le Sous-comité du programme et de la procédure soit composé du président, de la vice-présidente et d'un autre membre du comité désigné après les consultations d'usage, et que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences?

La sénatrice Raine : J'en fais la proposition.

Le président : La motion est proposée par la sénatrice Raine et appuyée par le sénateur Meredith. Des commentaires? Convenez-vous d'établir ainsi le sous-comité?

Des voix : Oui.

Le président : Merci. C'est ce qu'on appelle le comité de direction.

Le sénateur Meredith : J'aurais une question à poser. Comment désigne-t-on l'autre membre du comité? Est-ce prédéterminé?

Le président : Le choix se fait en consultation par la direction des partis.

Le sénateur Meredith : D'accord.

Le président : Il est maintenant question de la publication des délibérations du comité. Puis-je avoir une motion concernant la publication des délibérations du comité?

Le sénateur Meredith : J'en fais la proposition.

Le président : Nous n'avons pas besoin d'un second motionnaire en comité.

D'autres commentaires? Tous ceux qui sont pour? Ceux qui sont contre?

La motion est adoptée.

Nous devons aussi avoir l'autorisation de tenir des réunions et d'entendre des témoignages en l'absence de quorum. Quelqu'un doit proposer la motion suivante : que, conformément à l'article 12-17 du Règlement, la présidence soit autorisée à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un membre du comité du gouvernement et de l'opposition soient présents.

Le président : Les sénateurs Tannas et Ngo. Des commentaires? Tous ceux qui sont pour?

Des voix : D'accord.

Le président : Tous ceux qui sont contre?

La motion est adoptée. Merci.

Je crois que vous connaissez tous notre très compétente greffière, qui est avec nous depuis un bon moment, Marcy Zlotnick. Elle m'informe que le comité est tenu de faire rapport des dépenses engagées au cours de la dernière législature.

A-t-on distribué le rapport sur les dépenses? Vous devriez en avoir une copie. Avez-vous des questions concernant le premier rapport du comité?

Senator Munson: Has all this money been spent? I know these trips are all undertaken. We spent the full amount? This is it?

Ms. Zlotnick: That's everything we spent. We budgeted for more, but we didn't spend everything we asked for.

Senator Munson: I guess that is what I'm getting at. So we didn't spend as much —

Ms. Zlotnick: As we budgeted for.

Senator Munson: Would that go over to the next fiscal year?

Ms. Zlotnick: No.

Senator Munson: Thank you.

The Chair: Any further questions? Is there a mover that the committee adopt the draft first report, prepared in accordance with rule 12-26(2)? Senator Munson. No seconder is needed.

Is there further discussion? Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: This report would then be tabled as early as today?

Ms. Zlotnick: Yes.

The Chair: Thank you very much.

Moving along, we're going to need research staff. I would like to ask for a motion that the committee ask the Library of Parliament to assign analysts to the committee, that the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the committee, and that the chair, on behalf of the committee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries and draft reports.

Senator Meredith: So moved.

The Chair: Moved by Senator Meredith. Any discussion? Is the committee agreed that we assign research staff?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you. The Library of Parliament has already assigned staff, and I'd like to invite you to come to the table and please introduce yourselves.

Wren Nasr, Analyst, Library of Parliament: Good morning. My name is Wren Nasr. Pleased to be here.

Martha Butler, Analyst, Library of Parliament: Good morning, everyone. My name is Martha Butler.

The Chair: Thank you. We look forward to working with you.

Le sénateur Munson : Est-ce que tout cet argent a été dépensé? Je sais que tous ces voyages ont été faits. Nous avons dépensé le plein montant? C'est tout?

Mme Zlotnick : C'est le total des dépenses. Nous avons prévu un budget plus élevé, mais nous n'avons pas dépensé tout l'argent que nous avons demandé.

Le sénateur Munson : C'est là où je veux en venir. Alors nous n'avons pas dépensé autant...

Mme Zlotnick : Que ce qui avait été prévu.

Le sénateur Munson : Est-ce que le reste va être reporté au prochain exercice?

Mme Zlotnick : Non.

Le sénateur Munson : Merci.

Le président : D'autres questions? Quelqu'un peut proposer une motion pour l'adoption de l'ébauche du premier rapport, préparé conformément à l'article 12-26(2) du Règlement? Sénateur Munson. Il n'est pas nécessaire d'avoir un second motionnaire.

Des commentaires? Êtes-vous en faveur de la motion?

Des voix : Oui.

Le président : Le rapport serait donc déposé dès aujourd'hui?

Mme Zlotnick : Oui.

Le président : Merci beaucoup.

Poursuivons. Nous allons avoir besoin de personnel de recherche. J'aimerais qu'on propose une motion à l'effet que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des analystes au comité, que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services d'experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux, et que la présidence, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapport.

Le sénateur Meredith : J'en fais la proposition.

Le président : Le sénateur Meredith en fait la proposition. Des commentaires? Plaît-il au comité d'affecter du personnel de recherche?

Des voix : Oui.

Le président : Merci. La Bibliothèque du Parlement a déjà affecté du personnel. Je vous invite à vous approcher et à vous présenter au comité.

Wren Nasr, analyste, Bibliothèque du Parlement : Bonjour, je m'appelle Wren Nasr. C'est un plaisir d'être ici.

Martha Butler, analyste, Bibliothèque du Parlement : Bonjour, tout le monde. Je m'appelle Martha Butler.

Le président : Merci. Nous sommes impatients de travailler avec vous.

Moving right along, next is the authority to commit funds and certify accounts. I need a motion that, pursuant to section 7, chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority to commit funds be conferred individually on the chair, the deputy chair and the clerk of the committee; that, pursuant to section 8, chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority for certifying accounts payable by the committee be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee; and that, notwithstanding the foregoing, in cases related to consultants and personnel services, the authority to commit funds and certify accounts be conferred jointly on the chair and deputy chair.

It is moved by Senator Sibbeston. Is there any discussion?

Is it agreed that the chair, deputy chair and clerk be given authority to commit funds and certify accounts?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you.

The next housekeeping item is travel. It is requested that the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee.

Senator Meredith: So moved.

The Chair: Moved by Senator Meredith. Is there any discussion?

Is it agreed that steering be given the authority to expend money on travel?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you.

Next is the designation of members travelling on committee business. I'd like to ask for a motion that the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized, first, to determine whether any member of the committee is on "official business" for the purposes of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998; and, second, to consider any member of the committee to be on "official business" if that member is (a) attending an event or meeting related to the work of the committee, or (b) making a presentation related to the work of the committee; and that the subcommittee report at the earliest opportunity any decisions taken with respect to the designation of members of the committee travelling on committee business.

May I have a motion? Thank you, Senator Munson. Discussion?

Is it agreed that we designate members travelling on committee business?

Nous passons immédiatement au point suivant, qui porte sur l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer. J'ai besoin de la motion suivante : que, conformément à l'article 7, chapitre 3:06, du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'engager des fonds du comité soit conférée individuellement au président, à la vice-présidente et à la greffière du comité; que, conformément à l'article 8, chapitre 3:06, du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit conférée individuellement au président, à la vice-présidente et à la greffière du comité; et que nonobstant ce qui précède, lorsqu'il s'agit de services de consultants et de personnel, l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer soit conférée conjointement au président et à la vice-présidente.

Le sénateur Sibbeston en fait la proposition. Des commentaires?

Convendez-vous de conférer au président, à la vice-présidente et à la greffière l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer?

Des voix : Oui.

Le président : Merci.

La prochaine motion de régie interne porte sur les déplacements. On demande que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité.

Le sénateur Meredith : J'en fais la proposition.

Le président : Le sénateur Meredith en fait la proposition. Des commentaires?

Convendez-vous que le comité de direction soit autorisé à engager des fonds pour les déplacements?

Des voix : Oui.

Le président : Merci.

Passons à la désignation des membres qui voyagent pour les affaires du comité. J'ai besoin de la motion suivante : que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à : 1) déterminer si un membre du comité remplit un « engagement officiel » au sens de l'alinéa 8(3)a) de la politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les *Journaux du Sénat* du mercredi 3 juin 1998; et 2) considérer qu'un membre du comité remplit un « engagement officiel » si ce membre : a) assiste à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité; et que le sous-comité fasse rapport à la première occasion de ses décisions relatives aux membres du comité qui voyagent pour les affaires du comité.

Puis-je avoir une motion? Merci, sénateur Munson. Des commentaires?

Convendez-vous de désigner des membres qui voyagent pour les affaires du comité?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you.

The next item relates to the travelling and living expenses of witnesses. I'd ask for a motion that, pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the committee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization and that payment will take place upon application, but that the chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

Moved by Senator Ngo. Is there discussion?

Is it agreed regarding travelling and living expenses for witnesses?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you.

I'd like to ask for a motion concerning communications, that the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to direct communication officer(s) assigned to the committee in the development of communications plans where appropriate and to request the services of the Senate Communications Directorate for the purposes of their development and implementation; and that the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow coverage by electronic media of the committee's public proceedings with the least possible disruption of its hearings at its discretion.

Senator Raine: So moved.

The Chair: Moved by Senator Greene Raine. Is there discussion?

Is it agreed that the committee establish powers related to communications?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: I'm pleased to let you know that Ceri Au is again assigned to our committee.

Thank you and welcome. I look forward to working with you again, Ceri.

The next item is the time slot for regular meetings. This is for information. Our committee time slots have been set for Tuesdays from 9:30 to 11:30 a.m. and Wednesdays from 6:45 to 8:45 p.m., as it was in the last Parliament.

Is there any other business? May I say in this connection that I'd like to have a short, preliminary discussion on study topics, but I think we could probably do that in camera. Is that advisable?

Is there any other business before I adjourn the meeting and we go in camera?

Des voix : Oui.

Le président : Merci.

Le prochain point porte sur les frais de déplacement des témoins. J'ai besoin de la motion suivante : que, conformément aux lignes directrices du Sénat gouvernant les frais de déplacement des témoins, le comité puisse rembourser les dépenses raisonnables de voyage et d'hébergement à un témoin par organisme, après qu'une demande de remboursement ait été présentée, mais que la présidence soit autorisée à permettre le remboursement de dépenses pour un deuxième témoin du même organisme s'il y a des circonstances exceptionnelles.

Le sénateur Ngo en fait la proposition. Des commentaires?

Convenez-vous d'adopter la motion concernant les frais de déplacement des témoins?

Des voix : Oui.

Le président : Merci.

J'aurais besoin d'une motion concernant les communications : que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à diriger au besoin les agents des communications affectés au comité pour ce qui est de l'élaboration des plans de communications et à demander l'appui de la Direction des communications du Sénat aux fins de l'élaboration et de la mise en oeuvre de ces plans; et que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre de diffuser les délibérations publiques du comité par les médias électroniques à sa discrétion, mais de manière à déranger le moins possible les travaux.

La sénatrice Raine : J'en fais la proposition.

Le président : La sénatrice Greene Raine en fait la proposition. Des commentaires?

Êtes-vous d'accord pour que le comité accorde ces autorisations concernant les communications?

Des voix : Oui.

Le président : J'ai le plaisir de vous informer que Ceri Au travaillera encore pour notre comité.

Merci et bienvenue. Je serai heureux de travailler avec vous de nouveau, Ceri.

Le prochain point porte sur l'horaire des réunions régulières. C'est à titre d'information. L'horaire établi pour le comité est le suivant : les mardis de 9 h 30 à 11 h 30 et les mercredis de 18 h 45 à 20 h 45, comme c'était le cas au cours de la dernière législature.

Y a-t-il d'autres points à discuter? J'en profite pour vous dire que j'aimerais tenir une courte discussion préliminaire sur les sujets d'étude, mais j'imagine que nous pourrions en discuter à huis clos. Est-ce préférable?

Y a-t-il d'autres points à discuter avant que j'ajourne la séance pour poursuivre à huis clos?

If there's no other business, then I would invite members to remain for a short in camera discussion of possible study topics, and we will suspend for five minutes.

Is it agreed that staff can remain?

Hon. Senators: Agreed.

(The committee continued in camera.)

OTTAWA, Tuesday, November 26, 2013

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:33 a.m. to examine and report on the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples, and on other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada (topic: housing).

Senator Dennis Glen Patterson (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good morning, ladies and gentlemen. I'd like to welcome all honourable senators and all members of the public who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples on CPAC or on the Web. I am Dennis Patterson, from Nunavut, chair of the committee. Our mandate is to examine legislation and matters relating to the Aboriginal peoples of Canada generally. In order to understand the concerns of our constituents, we regularly invite witnesses who can educate us on the topics that are currently of importance to them. These sessions are invaluable in helping the committee to decide what future studies it will undertake to best serve the Aboriginal community. The witnesses today have been invited to provide general background information on the broad question of financing infrastructure on reserves, which could relate to housing, schools and other capital projects.

This morning, we'll hear from two departments, the Department of Aboriginal Affairs and Northern Development and Canada Mortgage and Housing Corporation, which maybe is not a department. Before hearing from our witnesses, I would like to go around the table and ask the members of the committee to please introduce themselves.

Senator Dyck: Lillian Dyck from Saskatchewan — "Rider Nation."

Senator Moore: Wilfred Moore, Liberal senator from Nova Scotia.

Senator Raine: Senator Nancy Greene Raine from B.C.

Senator Tannas: Scott Tannas from Alberta.

S'il n'y a pas d'autres commentaires, j'invite les membres du comité à rester pour une courte discussion à huis clos sur des sujets d'étude possibles. Nous allons d'abord faire une pause de cinq minutes.

Êtes-vous d'accord pour que le personnel demeure dans la salle?

Des voix : Oui.

(La séance se poursuit à huis clos.)

OTTAWA, le mardi 26 novembre 2013

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 33, pour examiner les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières Nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada et pour en faire rapport (sujet : le logement).

Le sénateur Dennis Glen Patterson (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bonjour, mesdames et messieurs. Je souhaite la bienvenue à tous les honorables sénateurs et à tous les membres du public qui suivent la séance du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones sur la chaîne CPAC ou sur le Web. Je m'appelle Dennis Patterson, je viens du Nunavut, et je préside le comité. Nous avons pour mandat d'examiner les dispositions législatives et les questions relatives aux peuples autochtones du Canada dans leur ensemble. Pour bien comprendre les préoccupations des Autochtones, nous invitons régulièrement des témoins qui peuvent nous éclairer sur des sujets d'importance pour eux. Ces séances sont précieuses pour le comité, car elles l'aident à décider des études que le comité effectuera pour mieux servir les intérêts des Autochtones. Nos témoins d'aujourd'hui ont été invités pour nous brosser un tableau d'ensemble du financement de l'infrastructure dans les réserves, notamment le logement, les écoles et d'autres projets d'immobilisations.

Nous entendrons ce matin des responsables de deux ministères, soit le ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord et la Société canadienne d'hypothèques et de logement qui, elle, n'est peut-être pas un ministère. Avant de donner la parole à nos témoins, j'aimerais demander à tous les membres du comité de bien vouloir se présenter.

La sénatrice Dyck : Lillian Dyck, de la Saskatchewan — la « nation des Rider ».

Le sénateur Moore : Wilfred Moore, sénateur libéral de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Raine : Nancy Greene Raine, de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Tannas : Scott Tannas, de l'Alberta.

Senator Meredith: Don Meredith from Toronto, our lovely Argos fan.

Senator Beyak: Senator Lynn Beyak from northwestern Ontario.

Senator Champagne: Andrée Champagne from Quebec.

Senator Wallace: John Wallace from New Brunswick.

The Chair: Thank you. Members of the committee, let us welcome our witnesses from Aboriginal Affairs and Northern Development Canada: Mr. Karl Carisse, Senior Director, Innovation and Major Policy Transformation Directorate; and Tara Hutchinson, Senior Policy Analyst. They are joined by witnesses from Canada Mortgage and Housing Corporation: Debra Darke, Vice-President, Regional Operations and Assisted Housing; and Jeannie Dempster, Director, Strategic Policy Coordination. I think it has been agreed that the witnesses will present as a panel before we go to questions.

We thank you all for coming today to share your expertise with us, and no doubt the members will have questions for you after your remarks. Please proceed, Mr. Carisse.

[Translation]

Karl Carisse, Senior Director, Innovation and Major Policy Transformation Directorate, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada: Mr. Chair, honourable senators, I want to begin by thanking you for the opportunity to speak today on the topic of housing in first nations communities.

Access to safe and affordable housing is essential for improving economic and social outcomes and for supporting healthy, sustainable first nations communities.

[English]

The provision and management of housing on reserve lands is under the jurisdiction of First Nations, with support provided by the Government of Canada through various programs and initiatives. The Government of Canada provides an annual investment to support on-reserve housing needs through Canada Mortgage and Housing Corporation and Aboriginal Affairs and Northern Development Canada. The federal government currently invests an estimated \$303 million a year to address housing needs on-reserve — \$146 million through Aboriginal Affairs and \$157 million through CMHC.

Le sénateur Meredith : Don Meredith, de Toronto, grand fan de nos Argos.

La sénatrice Beyak : Lynn Beyak, du nord-ouest de l'Ontario.

La sénatrice Champagne : Andrée Champagne, du Québec.

Le sénateur Wallace : John Wallace, du Nouveau-Brunswick.

Le président : Merci. Mesdames et messieurs les membres du comité, accueillons M. Karl Carisse, directeur principal, Direction de l'innovation et de transformations politiques majeures, et Tara Hutchinson, analyste principale en matière de politiques, tous deux du ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord du Canada. Se joignent à eux Debra Darke, vice-présidente, Activités régionales et aide au logement, et Jeannie Dempster, directrice, Division de la coordination des politiques stratégiques, qui, elles, représentent la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Je crois qu'il a été convenu que les témoins présenteront leurs énoncés et que nous passerons ensuite à l'étape des questions.

Nous vous remercions tous de nous rendre visite aujourd'hui pour nous faire part de votre expertise; il ne fait aucun doute que les membres auront des questions pour vous plus tard. Allez-y, je vous en prie, monsieur Carisse.

[Français]

Karl Carisse, directeur principal, Direction de l'innovation et de transformations politiques majeures, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada : Monsieur le président, honorables sénateurs, je tiens tout d'abord à vous remercier de l'occasion que vous me donnez de m'adresser à vous aujourd'hui pour parler du logement dans les communautés des Premières Nations.

L'accès des logements sécuritaires abordables est essentiel à l'amélioration de la situation économique et sociale des communautés des Premières Nations ainsi que pour assurer leur santé et leur développement durable.

[Traduction]

La construction et la gestion des logements dans les terres de réserve relèvent de la responsabilité des Premières Nations elles-mêmes, avec le soutien offert par le gouvernement du Canada sous forme de différents programmes et initiatives. Ce dernier prévoit un investissement annuel à l'appui des besoins des résidents dans les réserves par l'intermédiaire de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. Le gouvernement fédéral investit actuellement environ 303 millions de dollars par année pour répondre aux besoins en logement dans les réserves : 146 millions de dollars par l'entremise des Affaires autochtones et 157 millions de dollars par l'entremise de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Aboriginal Affairs provides funding to communities for a range of housing needs, while CMHC is focused on the delivery of specific housing programs for First Nations.

Between 2006-07 and 2012-13, the Government of Canada provided a total of \$2.3 billion in on-reserve housing support to First Nations, including \$1.2 billion provided by the Department of Aboriginal Affairs and Northern Development. Based on annual reports submitted by First Nations to the department, Government of Canada funding and First Nations' own investments result in, on average, the construction of 1,750 new residential units and the renovation of more than 3,100 existing units each year.

In addition to annual funding, the Government of Canada has also provided substantial investments in on-reserve housing through one-time funding initiatives. For example, to help address issues of overcrowding and disrepair, \$400 million was announced for on-reserve housing between 2009-10 and 2010-11 under Canada's Economic Action Plan.

Close to 500 First Nation communities benefited from this funding. From Aboriginal Affairs' \$150-million allocation alone, over 4,400 units were built or renovated.

In addition to capital funding, the government provides financial support to individual First Nation residents through the Income Assistance Program. As part of this program, approximately \$125 million is provided each year to eligible recipients as a supplemental support for rent, utilities and other allowable shelter costs. The amounts payable vary according to rent payments, size of family unit and the maximum amounts payable by provinces or territories.

The Government of Canada does not cover the full cost of housing. First Nations and their residents may secure funding from other sources for their housing needs, including shelter charges and private sector loans and investments, as is the case off-reserve.

Aboriginal Affairs provides support through three key programs: the 1996 On-Reserve Housing Support policy, the housing subsidy program, and the Ministerial Loan Guarantee program. Most First Nations fall under the Aboriginal Affairs' 1996 housing policy, which is based on the principle of First Nations' control. First Nations under this policy receive an annual capital allocation from the department based on a formula that takes into account population and remoteness. First Nations can use these funds for a range of housing needs, including construction, renovation, maintenance, insurance, capacity

Le ministère des Affaires autochtones fournit des fonds aux collectivités pour une gamme de besoins en matière de logement, tandis que la Société canadienne d'hypothèques et de logement se concentre sur la prestation de programmes spécifiques de logements pour les Premières Nations.

Entre 2006-2007 et 2012-2013, donc, le gouvernement du Canada a injecté au total 2,3 milliards de dollars pour le logement dans les réserves afin d'aider les Premières Nations, dont 1,2 milliard provenait du budget d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. Les rapports annuels transmis par les Premières Nations au ministère indiquent que les investissements du gouvernement et des Premières Nations elles-mêmes ont permis, en moyenne, la construction de plus de 1 750 logements et la rénovation de 3 100 autres chaque année.

En plus du financement annuel, le gouvernement du Canada a également investi des sommes considérables pour le logement dans les réserves, sous forme d'initiatives de financement ponctuel. Par exemple, pour remédier aux problèmes des logements surpeuplés et décrépits, un investissement de 400 millions de dollars a été consenti entre 2009-2010 et 2010-2011 dans le cadre du Plan d'action économique du Canada.

Près de 500 collectivités des Premières Nations ont pu profiter des retombées de cet investissement. L'aide de 150 millions de dollars accordée par Affaires autochtones a suffi à elle seule à financer la construction ou la rénovation de plus de 4 400 logements.

En plus du financement des immobilisations, le gouvernement offre également du soutien à des résidents des Premières Nations au moyen du Programme d'aide au revenu. Grâce à ce programme, environ 125 millions de dollars sont fournis chaque année aux bénéficiaires admissibles des Premières Nations comme aide supplémentaire pour le loyer, les services publics et les autres frais de logement admissibles. Les montants à payer varient selon le loyer à payer, la taille de la famille et les montants maximaux assumés par le gouvernement provincial ou territorial.

Le gouvernement du Canada n'absorbe cependant pas à lui seul les coûts entiers rattachés au logement. Les Premières Nations et leurs résidents peuvent en effet obtenir du financement d'autres sources pour leurs besoins en logement; ils peuvent notamment présenter des demandes de remboursement de frais de logement ou obtenir des prêts et investissements consentis par le secteur privé, comme c'est le cas à l'extérieur des réserves.

Affaires autochtones offre son soutien dans le cadre de trois programmes phares, soit la Politique de 1996 sur le logement dans les réserves, le Programme de subventions au logement et le programme des Garanties d'emprunt ministérielles. La plupart des Premières Nations sont visées par la Politique de 1996 sur le logement d'Affaires autochtones, qui repose sur le principe du contrôle par les Premières Nations. Ces dernières reçoivent une allocation annuelle en immobilisations du ministère, calculée à l'aide d'une formule qui tient compte de la démographie et de l'éloignement. Les Premières Nations peuvent utiliser ces fonds

building, debt servicing, and the planning and management of their housing portfolio. This provides First Nations with the flexibility to target funding to the particular housing needs of their community. To opt into this policy, First Nations were provided with additional funding to establish housing policies and a multi-year housing plan.

For First Nations that have not opted into this policy, which includes those in British Columbia as well as a few in Ontario, funding operates on a subsidy basis. First Nations submit proposals to Aboriginal Affairs and, based on priority, subsidies between \$20,000 and \$40,000 are released for specific construction or renovation projects.

[Translation]

The Ministerial Loan Guarantees program is another means through which Aboriginal Affairs and Northern Development Canada supports first nations housing. The crown ownership of first nations lands makes it difficult for community members to obtain financing for housing construction or purchase. More specifically, subsection 89(1) of the Indian Act protects Indian property from seizure by a non-Indian. That prevents individuals from obtaining a conventional mortgage on reserve lands. To address this issue, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada introduced the Ministerial Loan Guarantees program in 1966 as a tool to provide lenders with government-backed security for loans issued on reserve. The department's guarantee authority limit is \$2.2 billion, of which \$1.82 billion is currently issued. Nearly one third of on-reserve housing is currently under financing that includes a ministerial loan guarantee through Aboriginal Affairs and Northern Development Canada.

[English]

Many First Nations communities build or renovate housing through the programs of Canada Mortgage and Housing Corporation. CMHC provides significant support to First Nations to the On-Reserve Non-Profit Housing Program, which assists First Nations in the construction, purchase and rehabilitation, and administration of adequate and affordable rental housing on-reserve. CMHC also offers financial assistance

pour répondre à différents besoins en logement, dont la construction, la rénovation, l'entretien, l'assurance, le renforcement des capacités, la réduction de la dette ainsi que la planification et la gestion de leur portefeuille de logements. De cette façon, les Premières Nations ont la latitude nécessaire pour faire des investissements ciblés, axés sur les besoins particuliers de la collectivité. Les Premières Nations désireuses de participer au programme de financement prévu par la politique ont reçu du financement supplémentaire pour mettre en place des politiques et un plan pluriannuel sur la question du logement.

Pour les Premières Nations qui ont choisi de ne pas participer au programme, dont celles de la Colombie-Britannique et quelques-unes de l'Ontario, le financement est injecté sous forme de subventions. Les Premières Nations envoient leur proposition à Affaires autochtones, et des subventions allant de 20 000 à 40 000 \$ sont accordées selon les priorités. Elles sont investies dans des projets de construction ou de rénovation de logements.

[Français]

Le programme des garanties d'emplois ministériels est un autre moyen qu'utilise Affaires autochtones et Développement du Nord Canada pour répondre aux besoins de logement des Première Nations. Le fait que l'État des Premières Nations appartienne à la Couronne complique l'obtention de financements nécessaires à la construction et à l'achat de logements par les Premières Nations. En particulier, le paragraphe 89(1) de la Loi sur les Indiens interdit la saisie d'une propriété d'un Autochtone par un non autochtone. Ce qui ferme la porte à l'obtention d'un prêt hypothécaire conventionnel pour une propriété sur une terre de réserve. Pour remédier à ce problème, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada a instauré le Programme des Garanties d'emprunt ministérielles en 1966. Un outil qui procure aux créanciers une garantie subventionnée par le gouvernement sur les prêts hypothécaires sur réserve. La limite de la garantie pouvant être consentie par le ministère est fixée à 2,2 milliards de dollars dont 1,82 milliard a déjà été engagé. Près d'un tiers des habitations sous réserve ont été financées dans le cadre d'une garantie d'emprunt ministériel consenti par l'intermédiaire d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada.

[Traduction]

De nombreuses collectivités des Premières Nations construisent et rénovent leurs logements grâce aux programmes offerts par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. La société offre entre autres un soutien important aux Premières Nations dans le cadre de son Programme de logement sans but lucratif dans les réserves, qui aide les Premières Nations lors des étapes de la construction, de l'achat et de la remise à neuf des logements, ainsi

to First Nations to repair substandard homes through their Residential Rehabilitation Assistance Program, as well as a number of other targeted programs and support for Aboriginal capacity and development initiatives.

In 2008, the Government of Canada invested \$300 million to create the First Nations Market Housing Fund which was developed to broaden the range of housing options available to First Nations communities. Overseen by a board of trustees, the fund is a credit enhancement vehicle to improve First Nations' access to private financing. In addition, funding is available to eligible communities for capacity development initiatives. The fund has issued approximately 50 loans to date. Take-up of the fund's product has been slower than anticipated due to many factors, such as the financial expertise required by the First Nation, lower-than-anticipated interest in market-based housing, and challenges faced by individual First Nation members in getting approval for a housing loan from a financial institution. Aboriginal Affairs and CMHC are working with the First Nations Market Housing Fund to identify strategies to better meet the needs of First Nations.

Aboriginal Affairs continues to work closely with First Nations stakeholders and other government departments to address issues that arise related to housing on-reserve. For example, Aboriginal Affairs collaborates with the Assembly of First Nations, CMHC and Health Canada on the National Housing Liaison Committee. This committee provides a regular forum for exchanging information on First Nations housing matters and promoting improved housing outcomes on-reserve. For example, committee members are currently working to identify and clarify roles and responsibilities for all parties involved in First Nations housing.

Capacity to build and maintain housing is a challenge facing many First Nations communities. The Government of Canada recognizes that capacity development support is required for some First Nations to effectively construct, maintain and manage housing. For this reason, Aboriginal Affairs, Health Canada, the First Nations Market Housing Fund and CMHC offer First Nations a range of capacity development programs, tools and information related to housing on reserves.

que dans l'administration de logements locatifs convenables et abordables dans les réserves. La SCHL offre également de l'aide financière aux Premières Nations pour la réparation de logements qui ne répondent plus aux normes au moyen de son Programme d'aide à la remise en état des logements, ainsi que de quelques autres programmes spécialisés et initiatives de renforcement des capacités des Autochtones.

En 2008, le gouvernement du Canada a investi 300 millions de dollars dans la création du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations, qui vise à élargir la gamme des options de logement qui se présentent aux collectivités des Premières Nations. Supervisé par un conseil de fiduciaires, ce fonds est un instrument d'aide au crédit grâce auquel l'accès des Premières Nations au financement privé est grandement amélioré. De plus, du financement est disponible en vue de contribuer au développement des capacités. Jusqu'à maintenant, le fonds a permis d'accorder approximativement 50 prêts pour le développement des capacités des Premières Nations. Le nombre d'utilisateurs du fonds est toutefois inférieur aux prévisions pour de nombreuses raisons, parmi celles-ci, l'expertise financière exigée des Premières Nations, un intérêt inférieur aux prévisions pour les logements fondés sur le marché et les difficultés qu'ont éprouvées des membres des Premières Nations à obtenir un prêt hypothécaire résidentiel d'une institution financière. Affaires autochtones et Développement du Nord Canada et la Société canadienne d'hypothèques et de logement réexaminent le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations afin de dégager des stratégies qui sauront mieux répondre aux besoins des Premières Nations.

Affaires autochtones continue de travailler en étroite collaboration avec des intervenants des Premières Nations et d'autres ministères, dans le but de savoir quels sont les véritables enjeux en matière de logement dans les réserves. Par exemple, Affaires autochtones siège au Comité national de liaison sur le logement des Autochtones avec l'Assemblée des Premières Nations, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et Santé Canada. Ce comité fournit une tribune régulière pour échanger des informations sur les questions de logement des Premières Nations et favoriser de meilleurs résultats dans les réserves concernant le logement. Par exemple, les membres du comité s'emploient actuellement à établir et à clarifier les rôles et les responsabilités de toutes les parties visées par le logement des Premières Nations.

La capacité de construire et d'entretenir des logements est un défi de taille pour de nombreuses collectivités des Premières Nations. Le gouvernement du Canada reconnaît que certaines Premières Nations ont besoin de soutien pour renforcer leurs capacités afin de pouvoir construire, entretenir et gérer leurs logements efficacement. À cette fin, Affaires autochtones, Santé Canada, les responsables du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations et la Société canadienne d'hypothèques et de logement offrent aux Premières Nations une gamme de programmes, d'outils et de renseignements sur le logement dans les réserves.

[Translation]

To support the management of on-reserve housing projects, first nations may also choose to draw upon the resources and expertise of a variety of First Nations associations and organizations.

The First Nations National Building Officers Association is one such resource available to first nations. Technical organizations, such as the First Nations Technical Services Advisory Group in Alberta and the Ontario First Nations Technical Services Corporation, also offer training, information and tools to build capacity and improve the management of infrastructure portfolios.

[English]

Home ownership and private sector financing are an important component of meeting the demand for housing on-reserve. The First Nations Market Housing Fund and CMHC both offer programs to support increased market housing options on-reserve, while Aboriginal Affairs issues ministerial loan guarantees to support First Nations in accessing loans for home ownership. Private sector lenders, such as the Bank of Montreal and the Royal Bank of Canada, also offer lending programs for home ownership that do not require ministerial loan guarantees.

Mould and dampness are health hazards that affect housing in all parts of Canada, including homes on-reserve. Aboriginal Affairs collaborates with the Assembly of First Nations, CMHC and Health Canada on the First Nations Indoor Air Quality Committee to address this issue. In response to the recommendations from the June 2011 Status Report from the Auditor General of Canada, the Government of Canada, in partnership with the AFN, developed a comprehensive national strategy on mould. This strategy promotes a greater awareness of the causes of mould occurrence, while building capacity among First Nation home occupants, communities, institutions and technical service providers to prevent and remediate mould.

Canada Mortgage and Housing Corporation focuses on the transfer of information to support First Nations in identifying and remediating mould-related issues in their housing. They offer workshops, guides, case studies and practical advice for First Nations communities on mould prevention and remediation, home maintenance, improving indoor air quality and building better housing. Health Canada offers public health

[Français]

Pour appuyer la gestion des projets de logement dans les réserves, les Premières Nations peuvent également décider de puiser à même les ressources et l'expertise d'associations et d'organismes de Premières Nations.

L'Association nationale des agents du bâtiment des Premières Nations en est un exemple. Des organismes à vocation technique, comme la First Nations Technical Services Advisory Group en Alberta et l'Ontario First Nations Technical Services Corporation offrent aussi de la formation, de l'information et des outils de renforcement des capacités et d'amélioration des méthodes de gestion des portefeuilles d'infrastructures.

[Traduction]

On a souvent recours à l'accession à la propriété et au crédit accordé par le secteur privé pour répondre à la demande de logements dans les réserves. Le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations et la Société canadienne d'hypothèques et de logement offrent tous deux des programmes de soutien pour augmenter les possibilités d'accéder au marché du logement dans les réserves. Affaires autochtones accorde plutôt des garanties d'emprunt ministérielles pour aider les Premières Nations à obtenir des prêts pour faciliter l'accès à la propriété. Les prêteurs du secteur privé tels que la Banque de Montréal et la Banque royale du Canada offrent également des programmes de prêts d'accession à la propriété qui ne nécessitent pas de garanties d'emprunt ministérielles.

Les moisissures et l'humidité sont des dangers pour la santé et elles sont présentes dans les logements un peu partout au Canada, dont les habitations dans les réserves. Affaires autochtones siège avec l'Assemblée des Premières Nations, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et Santé Canada au Comité des Premières Nations sur la qualité de l'air intérieur pour s'attaquer au problème des moisissures dans les réserves. Pour donner suite au rapport d'étape de juin 2011 du vérificateur général qui recommandait de s'attaquer au problème des moisissures dans les réserves, le gouvernement du Canada, de concert avec l'Assemblée des Premières Nations, a mis sur pied une stratégie nationale exhaustive. Cette stratégie préconise l'éducation sur les causes des moisissures tout en renforçant les capacités des occupants des Premières Nations, ainsi que leurs collectivités, institutions et fournisseurs de services techniques, dans le but de prévenir les problèmes ou d'y remédier.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement met l'accent sur le transfert de l'information pour aider les Premières Nations à repérer et à corriger les problèmes de moisissures dans leurs logements. Elle organise à leur intention des ateliers, rédige des guides d'information et des études de cas et formule des conseils pratiques sur la prévention des moisissures ainsi que sur la remise en état et l'entretien des habitations, l'amélioration de la

inspections, raises awareness of the potential health effects of mould and provides guidance for mould prevention and remediation on-reserve.

First Nations may use their annual funding from Aboriginal Affairs to remediate mould-affected housing. In addition, under Canada's Economic Action Plan, Aboriginal Affairs invested over \$22.5 million between 2009-10 and 2010-11 to renovate 706 homes that contained mould.

Some First Nations face particular challenges with respect to building and maintaining housing in their communities. The Government of Canada is committed to working closely with them to address their housing needs and to develop sustainable housing solutions for their communities. One such example is Attawapiskat First Nation, located in northern Ontario, which declared a housing crisis in 2011. Since then, Aboriginal Affairs has provided over \$6.7 million in funding to the community to address housing issues, including \$3.3 million for 22 new modular homes, close to \$500,000 for the renovation of 38 homes, as well as additional funding for emergency repairs and remediation to provide access to warm and safe shelter for families living in tents and shacks in the community. Moreover, these funds have been allocated by the First Nation to service 33 lots within the community.

In July of this year, Chief Spence accepted Aboriginal Affairs' offer of up to \$2.2 million for multi-unit, sustainable housing. In late August Chief Spence notified the department that the First Nation had established a new housing authority and rental regime for the community. Aboriginal Affairs remains engaged with Chief Spence and the First Nation to implement the housing plan developed for the new housing authority, including the construction of semi-detached homes with the \$2.2 million provided by the department. The project is progressing and the tentative completion date for the units is fall 2014.

Since August 2012, Aboriginal Affairs has also participated in the Attawapiskat Housing Strategy Working Group along with the First Nation, representatives of the Mushkegowuk Council and Ontario First Nations Technical Services Corporation to support the First Nation in developing its comprehensive community-based housing strategy. Departmental officials are also working closely with the Attawapiskat First Nation and other partners to repair the trailer complex that was damaged in the fire that took place on November 21. On November 23, 69 residents were evacuated to Kapuskasing.

The First Nation and the department are working to address the education needs of the school-aged children until the trailer complex is restored for safe occupancy. Aboriginal Affairs

qualité de l'air intérieur et la construction de meilleurs logements. Santé Canada offre de la formation sur des inspections de santé publique et des séances d'information sur les effets éventuels des moisissures sur la santé, en plus de conseils sur la prévention des moisissures et la remise en état de logements dans les réserves.

Les Premières Nations peuvent utiliser le financement annuel qu'elles reçoivent d'Affaires autochtones pour remettre en état des logements contaminés par des moisissures. De plus, dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, Affaires autochtones a investi plus de 22,5 millions de dollars entre 2009-2010 et 2010-2011 pour rénover 706 habitations atteintes de moisissures.

Certaines Premières Nations éprouvent des difficultés particulières à construire et à gérer leurs logements. Le gouvernement du Canada a à cœur de travailler en étroite collaboration avec elles pour répondre à leurs besoins en logement et mettre en place des solutions durables. On peut citer à titre d'exemple la Première Nation d'Attawapiskat, située dans le Nord de l'Ontario, où une crise du logement s'est déclarée en 2011. Depuis, Affaires autochtones a offert plus de 6,7 millions de dollars en financement à cette première Nation pour remédier à ses problèmes de logement, dont 3,3 millions de dollars pour l'achat de 22 nouvelles maisons modulaires, près de 500 000 \$ pour la rénovation de 38 habitations, et du financement additionnel pour des réparations et des remises en état d'urgence. Cet argent servira à offrir un logement sécuritaire et chauffé aux familles de la collectivité qui vivent dans des tentes et des cabanes. De plus, la Première Nation a utilisé ces fonds pour installer les services publics sur 33 terrains de la collectivité.

En juillet cette année, le chef Spence a accepté l'offre de 2,2 millions d'Affaires autochtones pour financer des habitations à logements multiples durables. À la fin août, le chef Spence a avisé le ministère que la Première Nation avait constitué une nouvelle entité d'administration du logement et de nouveaux logements locatifs pour la collectivité. Affaires autochtones poursuit le travail avec le chef Spence et la Première Nation afin de mettre à exécution le plan de logement de la nouvelle administration, dont la construction de quatre maisons jumelées, financée à même les 2,2 millions de dollars injectés par le ministère. Le projet va bon train, et les logements devraient être prêts à l'automne 2014.

Depuis août 2012, Affaires autochtones siège également au groupe de travail sur la stratégie de logement d'Attawapiskat avec la Première Nation elle-même, des représentants du Conseil tribal de Mushkegowuk et de l'Ontario First Nations Technical Services Corporation pour aider la Première Nation à mettre sur pied sa stratégie globale de logement communautaire. Les fonctionnaires du ministère travaillent aussi en étroite collaboration avec la Première Nation d'Attawapiskat et d'autres partenaires pour réparer le complexe de logements qui a été endommagé dans l'incendie survenu le 21 novembre. Le 23 novembre, 69 habitants de l'endroit ont été évacués à Kapuskasing.

La Première Nation et le ministère s'emploient à répondre aux besoins en éducation des enfants d'âge scolaire en attendant que le complexe puisse accueillir de nouveau les enfants en toute

continues to support the First Nation and provincial emergency management counterparts as the community recovers from this incident.

[Translation]

Despite significant investments from Aboriginal Affairs and Canada Mortgage and Housing Corporation, we recognize that access to healthy, safe and affordable housing continues to be a challenge in some first nations communities.

Looking forward, we are committed to continue working in partnership with first nations and other stakeholders to address housing requirements and ensure that sustainable infrastructure is in place to support current needs and future development.

[English]

I appreciate the opportunity to speak before the committee today on this important issue. I will now hand things over to my colleague, Debra Darke from CMHC.

Debra Darke, Vice-President, Regional Operations and Assisted Housing, Canada Mortgage and Housing Corporation: Thank you, Mr. Chair and members of the committee. I'm pleased to be here on behalf of Canada Mortgage and Housing Corporation to discuss our role in supporting the housing needs of Aboriginal people living both on- and off-reserve. As Canada's national housing agency, CMHC's mandate is to improve housing quality, affordability and choice for all Canadians. In addition to supporting Canada's market-based housing system through our mortgage loan insurance securitization and market analysis activities, CMHC also works with partners to address gaps in the system to help Canadians access safe and affordable housing.

[Translation]

In fact, a central part of CMHC's mandate is to support affordable housing for low-income Canadians — including aboriginal people. Each year, through CMHC, the Government of Canada provides approximately \$2 billion to address the housing needs of low-income Canadians. These investments are provided under various housing programs and initiatives on and off reserve.

On reserve, as you have heard today, CMHC works closely with Aboriginal Affairs and Northern Development Canada and with first nations leaders and organizations to provide a range of supports to assist first nations in addressing their housing needs.

sécurité. Affaires autochtones continue d'appuyer la Première Nation et ses homologues provinciaux chargés de la gestion des urgences pendant que la collectivité se remet de cet incident.

[Français]

Malgré d'importants investissements d'Affaires autochtones et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, nous sommes conscients que l'accès à des logements sains, sécuritaires et abordables est toujours un problème dans certaines communautés des Premières Nations.

Nous tenons à continuer à travailler de concert avec les Premières Nations et d'autres intervenants pour répondre aux besoins de logements et mettre en place des infrastructures durables pour répondre aux besoins actuels et planifier les développements à venir.

[Traduction]

Je suis heureux de m'entretenir avec vous aujourd'hui de cette importante question. Je cède maintenant la parole à ma collègue, Debra Darke, de la SCHL.

Debra Darke, vice-présidente, Activités régionales et aide au logement, Société canadienne d'hypothèques et de logement : Merci, monsieur le président, et merci, mesdames et messieurs les membres du comité. Je suis heureuse de représenter la Société canadienne d'hypothèques et de logement et de parler du rôle que nous jouons pour répondre aux besoins en matière de logement des Autochtones vivant dans les réserves et hors réserve. À titre d'organisme national responsable de l'habitation au Canada, la SCHL a pour mandat d'améliorer la qualité et le choix en matière de logement ainsi que l'accessibilité à la propriété pour tous les Canadiens. En plus de soutenir le système canadien de l'habitation axé sur le marché par l'entremise de nos activités dans les domaines de l'assurance prêt hypothécaire, de la titrisation et de l'analyse de marché, la SCHL collabore également avec des partenaires pour combler les lacunes observées dans le système, afin d'aider les Canadiens à se trouver des logements sûrs et abordables.

[Français]

En fait, un élément central du mandat de la SCHL consiste à soutenir le logement abordable pour les Canadiens à faible revenu, notamment les Autochtones. Le gouvernement du Canada, par l'entremise de la SCHL, investit chaque année environ deux milliards de dollars pour répondre aux besoins des Canadiens à faible revenu en matière de logements. Ces investissements sont fournis dans le cadre de divers programmes et initiatives en matière d'habitation dans les réserves comme à l'extérieur de celles-ci.

Dans les réserves, comme vous l'avez entendu aujourd'hui, la SCHL a collaboré étroitement avec Affaires autochtones et Développement du Nord Canada et avec les dirigeants et organismes des Premières Nations afin de fournir diverses formes d'aide permettant aux Premières Nations de répondre à leurs besoins en matière de logement.

Through AANDC and CMHC, the federal government currently invests an estimated \$303 million a year to address housing needs on reserve.

[English]

CMHC and Aboriginal Affairs and Northern Development Canada focus on different aspects of housing on-reserve. Aboriginal Affairs and Northern Development Canada largely operates at the community level, by providing funding for housing-related infrastructure and for capacity development to address governance and community-level issues. CMHC, on the other hand, delivers specific housing programs that support construction, renovations, ongoing management of social housing and housing-specific skills development.

For their part, First Nations are responsible for the governance of housing on reserves through the development and enforcement of bylaws and through housing planning, zoning and building regulation. First Nations are also the owners, administrators and property managers of most on-reserve housing.

CMHC's portion of the annual federal investment in housing on reserves is \$157 million. This funding is delivered through two main programs. The On-Reserve Non-Profit Housing Program, also known as the section 95 program, assists First Nations in the construction, purchase, rehabilitation and administration of suitable, adequate and affordable rental housing in First Nations communities. Through this program, CMHC provides a subsidy to assist First Nations with the financing and operation of rental housing projects over a period of 15 to 25 years. Housing units supported by the section 95 program, as well as the renovation program I will speak to you about momentarily, are owned, operated, managed and maintained by the First Nation, which is responsible for determining who will receive housing, rents to be paid and so on.

CMHC provides direct loans for up to 100 per cent of the total eligible capital cost of a project. These loans are insured under the National Housing Act and are guaranteed by the Minister of Aboriginal Affairs and Northern Development. Other financial institutions may also provide loans to First Nations for housing projects.

A project operating agreement is signed between CMHC and the First Nation that outlines the conditions under which the project will be operated in order for the First Nation to continue to benefit from the subsidy. The agreement is effective from the date of project completion to the maturity of the loan. The number of units that can be delivered under the section 95 program each year is determined primarily by current and

Chaque année, par l'entremise de l'AADNC de la SCHL, le gouvernement fédéral investit environ 303 millions de dollars pour répondre aux besoins en matière de logement dans les réserves.

[Traduction]

La SCHL et AADNC centrent leurs efforts sur différents aspects du logement dans les réserves, mais les activités d'AADNC visent en grande partie la collectivité elle-même en fournissant du financement pour les travaux d'infrastructure liés à l'habitation et pour le développement du potentiel dans le but de régler les problèmes de gouvernance et les autres problèmes de ces collectivités. La SCHL, de son côté, met en œuvre des programmes de logements particuliers qui soutiennent la construction, la rénovation, la gestion permanente des logements sociaux et le développement des compétences propres au logement.

Les Premières Nations, quant à elles, sont responsables de la gouvernance du logement dans les réserves; elles doivent pour cela prendre et faire respecter des règlements en plus de respecter la réglementation concernant l'urbanisme, le zonage et la construction. Les Premières Nations sont également propriétaires et gestionnaires immobiliers de la plupart des habitations dans les réserves.

La part du financement fédéral annuel versé par la SCHL pour le logement dans les réserves s'élève à 157 millions de dollars. Ces fonds sont versés par l'entremise de deux programmes principaux. Le Programme de logements sans but lucratif dans les réserves — aussi connu sous le nom de programme de l'article 95 — aide les Premières Nations à construire, acheter, remettre en état et administrer des logements locatifs abordables, de taille et de qualité convenables, dans les collectivités des Premières Nations. Grâce à ce programme, la SCHL fournit une subvention pour aider les Premières Nations à financer et à exploiter des ensembles de logements locatifs, et ce, sur une période de 15 à 25 ans. Les logements appuyés par le Programme de l'article 95, ainsi que par les programmes d'aide à la rénovation dont je vous parlerai brièvement, appartiennent à la Première Nation, qui en assure aussi la gestion, l'exploitation et l'entretien, et qui doit déterminer qui obtiendra le logement, les loyers à payer, et cetera.

La SCHL offre des prêts directs pouvant atteindre 100 p. 100 du coût d'immobilisations admissible total de l'ensemble. Ces prêts sont assurés en vertu de la Loi nationale sur l'habitation et sont garantis par le ministre des Affaires autochtones et du Développement du Nord du Canada. D'autres institutions financières peuvent aussi accorder des prêts aux Premières Nations pour des ensembles de logements.

Un accord d'exploitation de l'ensemble signé par la SCHL et la Première Nation précise les modalités en vertu desquelles l'ensemble doit être exploité pour que la Première Nation puisse continuer à bénéficier de la subvention. L'accord est en vigueur à partir de la date d'achèvement de l'ensemble jusqu'à l'échéance du prêt. Le nombre de logements pouvant être produits chaque année en vertu du Programme de l'article 95 est déterminé

forecasted interest rates, as well as construction costs and the level of equity contributed by First Nations. In 2012-13, the section 95 program supported the construction of 469 new non-profit housing units and provided ongoing subsidies for some 29,300 households living on-reserve.

An example of this program in action is the Birch Narrows First Nation in northwestern Saskatchewan, which built three modest, three-bedroom houses with funding assistance from CMHC. The First Nation secured a \$375,000 loan and contributed \$54,000 in equity to complete the project. The three homes were built in a subdivision that now includes 34 houses.

The second main program, the Residential Rehabilitation Assistance Program, on reserve, offers financial assistance to repair substandard homes to a minimum level of health and safety and to improve the accessibility of housing for persons with disabilities. In 2012-13, this program supported the repair of 1,144 existing homes on reserves. Assistance is provided to low-income households living in homes that lack basic facilities and are in need of major repairs to correct structural, electrical, plumbing, heating or fire safety deficiencies, or are overcrowded.

First Nations may also receive support from CMHC's Shelter Enhancement Program. This program offers financial assistance for the repair and improvement of existing shelters for victims of family violence and for the acquisition or construction of new shelters and second-stage housing where needed. From 2008 to 2012, the Government of Canada provided close to \$5 million in federal funding for shelters for victims of family violence in First Nations communities.

CMHC invests a portion of its funding for housing on-reserve in capacity development. CMHC collaborates with Aboriginal Affairs and Northern Development Canada and First Nations communities across Canada to facilitate training and provide resources to help First Nations achieve their housing objectives and acquire the skills and knowledge to design, build, inspect, manage and maintain housing on reserves. Approximately 90 per cent of CMHC's on-reserve programs and services are delivered through First Nations or Aboriginal organizations.

CMHC works with First Nations to identify issues related to the management of their CMHC-funded housing portfolio and aims to provide capacity development to assist them in resolving issues. By way of example, financial statements and financial management are areas where First Nations have experienced particular challenges in managing their non-profit housing portfolios. CMHC has delivered webinars to explain our

principalement par les taux d'intérêt courants et prévus, de même que par les coûts de construction et l'importance de la mise de fonds versée par la Première Nation. En 2012-2013, le Programme de l'article 95 a permis d'appuyer la construction de 469 logements sans but lucratif neufs et d'offrir des subventions à quelque 29 300 ménages vivant dans les réserves.

Grâce à ce programme, par exemple, la Première Nation Birch Narrows, dans le Nord-Ouest de la Saskatchewan, a construit trois maisons modestes de trois chambres avec l'aide financière de la SCHL. La Première Nation a obtenu un prêt de 375 000 \$ et elle a versé une mise de fonds de 54 000 \$ pour achever l'ensemble. Les trois maisons ont été construites sur un lotissement qui compte maintenant 34 maisons.

Le deuxième programme principal — le Programme d'aide à la remise en état des logements dans les réserves — permet de fournir de l'aide financière pour réparer des logements délabrés et les rendre conformes aux normes minimales de santé et de sécurité et pour améliorer des logements de façon à les rendre accessibles aux personnes handicapées. En 2012-2013, ce programme a soutenu la réparation de 1 144 maisons existantes dans les réserves. L'aide est fournie aux ménages à faible revenu vivant dans des maisons qui ne disposent pas des installations essentielles, qui ont besoin de réparations importantes pour corriger des défaillances majeures touchant les installations électriques, de plomberie, de chauffage ou de sécurité incendie, ou encore qui sont surpeuplées.

Les Premières Nations peuvent également recevoir un soutien dans le cadre du Programme d'amélioration des maisons d'hébergement de la SCHL. Ce programme offre de l'aide financière pour réparer les maisons d'hébergement existantes destinées aux victimes de violence familiale et pour acheter ou construire, au besoin, des maisons d'hébergement ou des logements de deuxième étape. De 2008 à 2012, le gouvernement du Canada a versé presque cinq millions de dollars en fonds fédéraux pour les maisons d'hébergement destinées aux victimes de violence familiale dans les collectivités des Premières Nations.

La SCHL consacre une part des fonds destinés au logement dans les réserves au développement du potentiel. La SCHL collabore avec AADNC et les collectivités des Premières Nations du Canada pour faciliter la formation et offrir des ressources afin d'aider les Premières Nations à atteindre leurs objectifs en ce qui touche au logement et à acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour concevoir, construire, inspecter, gérer et entretenir les habitations dans les réserves. Environ 90 p. 100 de l'aide de la SCHL affectée aux programmes et aux services dans les réserves passe par des organismes autochtones ou des organismes des Premières Nations.

La SCHL aide les Premières Nations à repérer les problèmes de gestion du portefeuille de logements qu'elle finance et elle offre à ces collectivités des activités de développement du potentiel pour les aider à régler leurs problèmes. À titre d'exemple, les états financiers et la gestion financière sont des domaines où les Premières Nations éprouvent certaines difficultés dans la gestion de leur portefeuille de logements sans but lucratif. La SCHL a

expectations and has provided information to clarify the financial reporting requirements in relation to CMHC's programs to housing managers and financial managers at the band level.

Similarly, information sessions were delivered at the Aboriginal Financial Officers Association's annual conference last year to explain CMHC's requirements under the non-profit housing program.

CMHC's commitment to capacity development is also evident in the national mould strategy, which Mr. Carisse has already mentioned. The strategy outlines activities to be undertaken by the three federal partners to help First Nations address mould problems in their housing. CMHC's main focus is ensuring that First Nations have the information they need to identify and remediate mould-related problems. With this in mind, we've developed a range of information products targeted to First Nations communities and households, including guides and case studies, as well as workshops and information sessions on mould in housing. Of special note, CMHC is currently finalizing the development of an app that can be used on mobile devices to help First Nations collect data on mould in their communities. The Assembly of First Nations plans to use this tool, working with other First Nation organizations, to determine the extent of the mould problem in First Nations communities.

CMHC's housing internship initiative for First Nations and Inuit youth, which is delivered with funding from the federal government's Youth Employment Strategy, is another capacity-building effort. This initiative provides work experience and on-the-job training to help out-of-school or unemployed First Nations and Inuit youth between the ages of 15 and 30 gain work experience in the housing industry. Approved sponsors receive financial support toward the wages of youth employed in housing-related projects. Annually, it helps youth in 75 to 85 communities across the country.

In addition to providing direct housing assistance, CMHC encourages market-based housing solutions on-reserve. For example, CMHC offers mortgage loan insurance options to help First Nation members on-reserve buy, build or renovate homes. Since reserve lands cannot be mortgaged, CMHC insures loans for housing on reserves when the loan is guaranteed by Aboriginal Affairs and Northern Development Canada through a ministerial loan guarantee.

The federal government is also encouraging the development of market housing on-reserve without the use of Ministerial Loan Guarantees through the First Nations Market Housing Fund.

animé des webinaires pour expliquer ses attentes aux gestionnaires immobiliers et aux gestionnaires financiers des bandes et pour les renseigner sur les rapports financiers à présenter lorsqu'ils participent aux programmes de la SCHL.

De même, des séances d'information ont été organisées, lors du congrès national de l'Association des agents financiers autochtones du Canada, dans le but d'expliquer les exigences de la SCHL liées aux programmes de logements sans but lucratif.

L'engagement pris par la SCHL à l'égard du développement du potentiel est également mis en évidence dans la Stratégie nationale de lutte contre les moisissures, dont M. Carisse a déjà parlé. La stratégie décrit les activités devant être réalisées par les trois partenaires fédéraux dans le but d'aider les Premières Nations à régler les problèmes de moisissures dans leurs logements. L'objectif principal de la SCHL est de s'assurer que les Premières Nations disposent de l'information dont elles ont besoin pour repérer les problèmes de moisissures et les régler. C'est dans cet esprit que nous avons élaboré un éventail de produits d'information destinés aux collectivités et aux ménages des Premières Nations, notamment des guides et des études de cas ainsi que des séances d'information sur les moisissures dans les logements. Fait à souligner, la SCHL est en train de mettre au point une application qui pourra être utilisée sur les appareils mobiles afin d'aider les Premières Nations à faire la collecte de données sur les moisissures dans les collectivités. L'Assemblée des Premières Nations envisage d'utiliser cet outil, avec la collaboration d'autres organismes des Premières Nations, pour déterminer l'ampleur du problème de moisissures dans les collectivités des Premières Nations.

L'Initiative de stages en habitations pour les jeunes des Premières Nations et les jeunes Inuits de la SCHL, offerte grâce à des fonds provenant de la Stratégie emploi jeunesse du gouvernement fédéral, est un autre effort visant le développement du potentiel. Cette initiative s'adresse aux jeunes des Premières Nations et aux jeunes Inuits âgés de 15 à 30 ans qui viennent de quitter l'école ou qui sont sans emploi; elle leur offre l'occasion d'acquérir de l'expérience de travail et une formation pratique dans le secteur de l'habitation. Les organismes de parrainage autorisés reçoivent une aide financière couvrant le salaire des jeunes qui travaillent à des projets liés au logement. Chaque année, cette initiative vient en aide à des jeunes dans 75 à 85 collectivités de partout au pays.

En plus de fournir de l'aide directe pour le logement, la SCHL encourage aussi la mise en place de solutions faisant intervenir le marché pour le logement dans les réserves. Par exemple, la SCHL offre des options d'assurance prêt pour aider les membres des Premières Nations vivant dans les réserves à acheter, à construire ou à rénover des logements. Comme les terres dans les réserves ne peuvent être hypothéquées, la SCHL assure les prêts pour les logements lorsqu'une garantie d'emprunt ministérielle est obtenue d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada.

Le gouvernement fédéral encourage aussi la construction de logements du marché dans les réserves, sans le recours aux garanties d'emprunt ministérielles, par l'entremise du Fonds pour

This fund is an independent trust, created by the Government of Canada in 2008, to give First Nations people greater access to housing loans on reserves and on settlement lands.

The fund establishes the Credit Enhancement Facility for qualified First Nations in the form of a partial financial backing for housing loan guarantees made to financial institutions. The First Nation then uses this backing to negotiate an arrangement with an approved lender or lenders so that their members can apply directly to the lender for financing. The First Nation needs to guarantee the housing loans of its members.

If a borrower defaults on an eligible loan, the lender can seek compensation from the First Nation. Should the First Nation not honour its obligation as guarantor, the lender would turn to the fund for compensation, up to the amount of credit enhancement accumulated by the lender for loans made in the community. The fund has also established the Capacity Development Program to help eligible First Nations develop to the point where they can qualify for the Credit Enhancement Facility.

These are all examples of ongoing initiatives and investments in housing on reserve, but I would be remiss if I didn't mention the significant federal investment for housing on-reserve provided through Canada's Economic Action Plan 2009 and CMHC's role in delivering this funding.

As the committee will recall, the stimulus phase of Canada's Economic Action Plan included a one-time investment of \$400 million over two years to support the construction and renovation of on-reserve housing. Of this amount, \$250 million was delivered by CMHC, with half of this funding used to create new on-reserve housing and half used to renovate existing on-reserve social housing units. The remaining \$150 million was delivered by Aboriginal Affairs and Northern Development Canada for projects in their areas of responsibility.

In total, this funding under Canada's Economic Action Plan supported more than 3,200 projects in close to 500 First Nations communities across Canada. For example, the Batchewana First Nation near Sault Ste. Marie, Ontario, used economic action plan funding of \$800,000 to renovate 32 apartment units on reserve, bringing them up to code, addressing health and safety requirements and enhancing their energy efficiency.

les logements du marché destinés aux Premières Nations. Ce fonds est une fiducie indépendante qui a été créée par le gouvernement du Canada en 2008 afin d'offrir aux peuples des Premières Nations un meilleur accès aux prêts à l'habitation dans les réserves ou sur les terres visées par le règlement.

Le fonds constitue un mécanisme d'amélioration des modalités de crédit pour les Premières Nations admissibles sous la forme d'un filet de sécurité partiel applicable à la garantie relative aux prêts à l'habitation fournie aux institutions financières. La Première Nation utilise ensuite ce filet pour négocier une entente avec un ou des prêteurs agréés afin que ses membres puissent présenter une demande de financement directement au prêteur. La Première Nation doit garantir les prêts à l'habitation de ses membres.

Si un emprunteur manque à ses obligations à l'endroit d'un prêt admissible, le prêteur peut chercher à obtenir une indemnité auprès de la Première Nation. Si la Première Nation n'est pas en mesure d'honorer ses obligations à titre de garante du prêt, le prêteur peut alors faire appel au fonds pour obtenir une indemnité jusqu'à concurrence du montant au titre de l'amélioration des modalités de crédit que l'institution a accumulé relativement aux prêts consentis par la collectivité. Le fonds a également établi un Programme de développement du potentiel afin d'aider les Premières Nations admissibles à développer leurs capacités jusqu'au point où elles pourraient devenir admissibles aux mécanismes d'amélioration des modalités du crédit.

Ce sont tous des exemples d'initiatives et d'investissements permanents concernant le logement dans les réserves. Mais je m'en voudrais de passer sous silence l'investissement important qu'a prévu le gouvernement fédéral pour le logement dans les réserves en vertu du Plan d'action économique du Canada de 2009, et le rôle qu'a joué la SCHL dans la distribution de ces fonds.

Comme le comité s'en souviendra, la phase de stimulation du Plan d'action économique du Canada comprenait un investissement ponctuel de 400 millions de dollars sur deux ans pour soutenir la construction et la rénovation de logements dans les réserves. De cette somme, 250 millions de dollars ont été versés par la SCHL, dont la moitié a été utilisée pour créer de nouveaux logements dans les réserves et l'autre, pour rénover les logements sociaux existant dans les réserves. Les 150 millions de dollars restants ont été distribués par Affaires autochtones et Développement du Nord Canada pour des projets dans son domaine de responsabilité.

Au total, ce financement fourni dans le cadre du Plan d'action du Canada a permis de soutenir plus de 3 200 projets dans près de 500 collectivités des Premières Nations partout au pays. Par exemple, la Première Nation Batchewana, près de Sault Ste. Marie, en Ontario, a utilisé les 800 000 \$ obtenus en vertu du Plan d'action économique pour rénover 32 logements dans les réserves, afin de les rendre conformes aux codes, de régler les problèmes liés à la santé et à la sécurité et d'améliorer leur efficacité énergétique.

Canada's Economic Action Plan also provided \$200 million over two years for northern housing to create and retrofit social housing in the three territories. This funding was delivered by the territories through amendments to existing agreements and supported 210 housing projects in the North. I mention this because it is important to note that CMHC also provides housing support for Aboriginal people living off-reserve. In fact, we spend some \$123 million to support the housing needs of Aboriginal households living off-reserve.

Aboriginal households living off-reserve also have access to affordable housing funded under a range of other programs, most of which are delivered by the provinces and territories. For example, under the Investment in Affordable Housing, the Government of Canada is providing more than \$238 million per year to support new funding commitments to improve the living conditions of Canadians in need. Provinces and territories match federal investments and are responsible for program design, delivery and administration. The Investment in Affordable Housing recognizes that housing needs differ across Canada and the provinces and territories are best positioned to understand and address their local housing needs and priorities. For this reason, they have the flexibility to design programs to address the needs of specific groups, including Aboriginal people. For example, both Ontario and British Columbia are delivering funding under this initiative to increase the supply and improve the quality of existing house through Aboriginal housing programs.

Budget 2013 announced that the Investment in Affordable Housing will be renewed to March 2019. This represents a total federal investment of more than \$1.25 billion over five years — funding that will be again matched by the provinces and territories. The government is currently working with provinces and territories to confirm the implementation details of this investment.

Budget 2013 also announced \$100 million over two years to support the construction of new affordable housing in Nunavut, a territory that faces unique challenges in providing affordable housing due to its climate, geography and dispersed population, and that has a high incidence of housing need relative to other provinces and territories. This funding is being delivered by the territorial government under its Investment in Affordable Housing agreement with the Government of Canada.

In addition to these federal investments, Aboriginal housing providers off reserve have access to CMHC's Affordable Housing Centre, which works with the private, public and non-profit

Un montant de 200 millions de dollars a aussi été versé sur deux ans dans le cadre du Plan d'action économique du Canada pour le logement dans le Nord pour permettre la construction ou la rénovation de logements sociaux dans les trois territoires. Ces fonds ont été distribués par les territoires grâce à des modifications aux ententes existantes et ils ont servi à appuyer 210 ensembles de logements dans le Nord. J'en parle parce qu'il est important de souligner que la SCHL offre aussi du soutien en matière de logement aux Autochtones qui vivent à l'extérieur et des réserves. En fait, nous dépensons quelque 123 millions de dollars pour combler les besoins en matière de logement des ménages autochtones vivant hors des réserves.

Les ménages autochtones qui vivent à l'extérieur des réserves ont également accès à des logements abordables financés en vertu d'un éventail d'autres programmes, dont la plupart sont administrés par les provinces et les territoires. Par exemple, au terme du Cadre de référence pour l'Investissement dans le logement abordable, le gouvernement du Canada verse aussi plus de 238 millions de dollars par année pour soutenir de nouveaux engagements financiers destinés à améliorer les conditions de vie des Canadiens dans le besoin. Les provinces et les territoires investissent les mêmes montants que le fédéral et se chargent de concevoir, de mettre en œuvre et d'administrer les programmes. L'Investissement dans le logement abordable reconnaît que les besoins en matière de logement sont différents d'une région à l'autre du pays, et que les provinces et les territoires sont les mieux placés pour comprendre ses besoins — et les priorités qui s'y rattachent — et y donner suite. C'est pourquoi ils ont la souplesse de concevoir les programmes pour répondre aux besoins de groupes particuliers — notamment les Autochtones. Ainsi, l'Ontario et la Colombie-Britannique utilisent des fonds issus de l'initiative pour accroître l'offre de logements et améliorer la qualité des logements existants au moyen de programmes de logements pour les Autochtones.

Le renouvellement de l'Investissement dans le logement abordable jusqu'en mars 2019 a été prévu dans le budget de 2013. Cela représente un investissement fédéral total de plus de 1,25 milliard de dollars sur cinq ans — des fonds qui seront encore une fois égalés par les provinces et les territoires. Le gouvernement collabore actuellement avec les provinces et les territoires afin de confirmer les détails de la mise en œuvre de cet investissement.

Un investissement fédéral de 100 millions de dollars sur deux ans pour construire de nouveaux logements abordables au Nunavut a également été annoncé dans le budget de 2013. Pour fournir des logements abordables, ce territoire doit faire face à des défis particuliers, comme son climat, sa géographie et la dispersion de sa population. Ces fonds sont accordés par le gouvernement du territoire par le biais de l'accord sur l'investissement dans les logements abordables conclu avec le gouvernement du Canada.

En plus de ces investissements fédéraux, les fournisseurs de logements pour les Autochtones à l'extérieur des réserves ont aussi accès au Centre du logement abordable de la SCHL, qui

sectors to develop affordable housing solutions that don't require ongoing federal assistance. As well, CMHC has supported Habitat for Humanity in their efforts to explore ways to make the Habitat home ownership model available to more Aboriginal people. CMHC is the lead and founding national partner for Habitat for Humanity Canada's Aboriginal Housing Program. Close to 60 homes have been built to date under this program.

[Translation]

To summarize, the federal government supports a range of affordable housing solutions for aboriginal people living on and off reserve. CMHC plays an important role in delivering these investments, and we continue to work with our partners, including AANDC and aboriginal communities and organizations, to achieve the best possible housing outcomes.

[English]

Thank you again for inviting me here today and for the opportunity to make these opening remarks. I look forward to answering any questions the committee might have today.

The Chair: Thank you very much. I'd like to open the discussion with a general question to Mr. Carisse. I do appreciate the information you've provided to us this morning, which focused on housing, but, as I did say in my opening remarks, the committee is at this point also considering a broader look at infrastructure needs on reserves, including capital needs in such areas as schools. I note that you're a senior director in the Community Infrastructure Branch.

Does that branch where you work also deal with capital infrastructure needs on reserves other than housing? I guess I'm wondering if the committee might, in future, get the kind of excellent overview that you gave us on housing in relation to other capital infrastructure needs such as schools, and there may be other categories that you could mention, please.

Mr. Carisse: Sure thing, yes. On the area where we are, community infrastructure, there's one major program, the Capital Facilities and Maintenance Program. Housing actually falls under that program. The other categories are assets of public infrastructure that the department actually helps to fund. You do have education facilities, roads and bridges, water and waste water. I've been to the committee before to speak about — and it's now an act — the Safe Drinking Water for First Nations Act.

travaille avec des organismes des secteurs public, privé et sans but lucratif dans le but de trouver des solutions pour le logement abordable qui ne requièrent pas d'aide continue de la part du fédéral. La SCHL appuie également Habitat pour l'humanité dans les efforts que déploie l'organisme pour rendre son modèle d'accession à la propriété accessible à un plus grand nombre d'Autochtones. La société est d'ailleurs le principal partenaire du Programme de logements visant les Autochtones d'Habitat pour l'humanité, un programme qu'elle a en fait mis sur pied. Près de 60 maisons ont été construites jusqu'ici grâce à ce programme.

[Français]

En résumé, le gouvernement fédéral contribue à trouver diverses solutions pour le logement abordable pour les Autochtones vivant à l'intérieur des réserves et hors des réserves. La SCHL joue un rôle important dans la mise en œuvre de ces investissements et nous continuons de collaborer avec nos partenaires, notamment AADNC et les communautés et organismes autochtones, pour atteindre les meilleurs résultats possibles en matière de logement.

[Traduction]

Je vous remercie encore une fois de m'avoir invitée à m'adresser à vous aujourd'hui et à prononcer cette déclaration d'ouverture. Je serai heureuse de répondre à vos questions.

Le président : Merci beaucoup. J'aimerais ouvrir la discussion par une question d'ordre général destinée à M. Carisse. Je vous remercie de l'information que vous nous avez fournie ce matin, qui est axée sur le logement. Toutefois, comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, le comité examine à cette étape-ci la question plus large des besoins en infrastructures dans les réserves, y compris les immobilisations requises comme les écoles. Je remarque que vous êtes directeur principal de la Direction générale des infrastructures communautaires.

La direction générale où vous travaillez s'occupe-t-elle également des besoins en infrastructures autres que le logement dans les réserves? Je me demande si le comité ne pourrait pas profiter un jour d'un exposé sur les autres besoins en infrastructures, comme les écoles, aussi instructif que celui que vous venez de nous donner sur le logement, et si vous ne pourriez pas mentionner également d'autres catégories d'infrastructures.

M. Carisse : Certainement. Dans le secteur où nous intervenons, les infrastructures communautaires, nous avons un grand programme, le Programme d'immobilisations et d'entretien. Le logement entre précisément dans ce programme. Les autres catégories sont les immobilisations des infrastructures publiques que le ministère aide en fait à financer. Il y a les installations scolaires, les routes et les ponts, les systèmes d'aqueduc et d'égout. J'ai déjà comparu devant le comité pour

There's connectivity, broadband, air strips — anything you can think of within a First Nations community or off-reserve, but for public infrastructure.

Regarding the amount of funding of that program, we've been lucky and quite fortunate the last few years with additional funds that have come through the economic action plan or the First Nations Water and Wastewater Action Plan.

It comes out to about \$1 billion a year, and that's split between the different categories of funding, the different assets — housing, water and schools. The major categories are those three. For water, for instance, from the department's A base that goes out under water, there's about \$200 million a year. With the First Nations Water and Wastewater Action Plan, an additional sum is added to that. It comes up to about \$330 million over two years, with another \$165 million a year that's added. That's for major infrastructure — new builds or construction — operations and maintenance, and smaller repairs — minor capital, we call it.

I would be more than happy to come back to speak to infrastructure or if you want to ask some questions now, but that's the breakdown of the program itself. About \$400 million of the \$1 billion is for operations and maintenance. Major projects are about \$320 million, and then you've got another \$280 million or so, which is minor capital. This is where housing fits in. As I mentioned earlier, it varies, but about \$150 million a year goes out to housing.

The main thing to remember is that these are contributions towards infrastructure in communities. The infrastructure is owned by chief and council. The housing is the responsibility of chief and council. We provide allocations or help out.

It is to different degrees. For schools, for instance, 100 per cent of the actual cost of the building is provided by the department, as well as 100 per cent of the operations and maintenance cost.

For water, its 100 per cent of the major capital and 80 per cent of the operations and maintenance. It's anticipated that the community will come up with the additional 20 per cent, either through utility fees or own-source revenue. It keeps cascading from there under the different asset categories, of which housing is one.

parler de ce qui est devenu une loi, la Loi concernant la salubrité de l'eau potable sur les terres des Premières Nations. Il y a la connectivité, la bande large, les bandes d'atterrissages — tout ce qui peut composer une infrastructure publique dans une collectivité des Premières Nations vivant sur une réserve ou en dehors.

Pour ce qui est du financement de ce programme, nous avons été chanceux et très privilégiés au cours des dernières années, car nous avons profité de fonds supplémentaires consentis dans le Plan d'action économique ou le Plan d'action pour l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées des Premières Nations.

Le programme est financé à hauteur d'environ un milliard de dollars par année; cette somme étant répartie entre les diverses catégories de financement, les diverses immobilisations — le logement, l'eau et les écoles. Ce sont là les trois grandes catégories d'immobilisations. Pour l'eau, par exemple, le ministère fournit environ 200 millions de dollars par année dans son budget de services votés. Une somme provenant du Plan d'action pour la gestion de l'eau potable dans les collectivités des Premières Nations s'ajoute à ce financement, qui porte le tout à environ 330 millions de dollars répartis sur deux ans, auxquels s'ajoutent 165 millions de dollars par année. Cet argent est affecté à l'infrastructure majeure — de nouvelles constructions — au fonctionnement et à l'entretien ainsi qu'à des réparations de moindre envergure — que nous appelons les dépenses en capital secondaires.

Je serai très heureux de revenir vous parler de l'infrastructure ou de répondre à vos questions maintenant si vous le voulez, mais je vous ai donné la ventilation du programme en lui-même. Environ 400 millions de ce milliard de dollars sont affectés au fonctionnement et à l'entretien des installations. Les grands projets absorbent environ 320 millions de dollars et quelque 280 millions de dollars environ sont affectés aux dépenses en capital secondaires. Le logement entre dans cette catégorie. Comme je l'ai dit plus tôt, le montant varie, mais environ 150 millions de dollars sont consacrés au logement chaque année.

Il importe de se rappeler que ce sont là les contributions aux infrastructures dans les collectivités. L'infrastructure est la propriété du chef et du conseil de bande et le logement relève d'eux. Nous fournissons une aide financière ou autre.

L'aide est accordée à différents degrés. Par exemple, le ministère assume la totalité des coûts de construction et des coûts de fonctionnement et d'entretien des écoles.

Dans le cas de l'eau, le ministère assume 100 p. 100 des coûts des immobilisations importantes et 80 p. 100 des coûts de fonctionnement et d'entretien. Il s'attend à ce que la collectivité assume 20 p. 100 des coûts, que ce soit au moyen de frais d'utilisation ou de revenus autonomes. Le financement diminue progressivement selon les diverses catégories d'immobilisations, dont le logement.

The Chair: Well, that's most helpful, Mr. Carisse. I think I can say with confidence that, notwithstanding your excellent presentation on housing and the focus that we'll have this morning on housing, we can put you all on notice that the committee would be grateful to have you or your colleagues return and give us the broader picture. Thank you for that overview.

I will give the next question to our deputy chair, Senator Dyck.

Senator Dyck: Thank you for your presentations this morning. You provided us with a lot of information, and it actually would have been handy if you had given us some tables to tabulate it. I don't know if we could ask you to send tables later. It's easier to keep track when you see it in a table. Thank you for that.

Of course, when we talk about the money spent, everyone wants to know whether the money has been spent wisely. How many houses are built on reserves in Canada right now? Do we have access to that kind of information? How many houses are out there? How many more need to be built, and how many are in need of repair? You may have alluded to that, but maybe you didn't.

The other question I had is this: Since repair seems to be a big part of the picture, do we know whether or not there's a larger percentage of houses built on-reserve that maybe are built substandard or whatever so that the proportion that need repair is actually higher?

Those are some initial questions.

Mr. Carisse: I'm going to address that. As for the numbers we have in regard to housing on-reserve and all of the public infrastructure, we have a program in the department called Integrated Capital Management System. This is self-reported by communities, but the number comes out to about 100,000 units that are out there in the 633 communities. That's a lot of housing that's out there already. We know that, obviously, there's still a need.

That need depends on the source. We know the Assembly of First Nations has a number of around 80,000. From what we have received from First Nations, the number is substantially lower — 35,000 or 40,000. Regardless, the issue is that there is a need for housing out there. We need to figure it out, and we're working with First Nations right now to try different ways to address that gap, either for construction of new housing or for repairs, rehabilitation and renovation of housing. This is part of the funding that we provide between the two departments. As well, shelter allowances are provided to help those communities who have them in place with their rental regimes.

Le président : Eh bien voilà qui est très instructif, monsieur Carisse. Je crois pouvoir dire sans me tromper que, sans porter préjudice à votre excellent exposé sur le logement et bien que nous nous concentrons ce matin sur cette question, le comité aimerait vous inviter de nouveau avec vos collègues pour nous brosser un portrait plus large de la situation. Je vous remercie de votre exposé.

Je cède la parole à notre vice-présidente, la sénatrice Dyck, qui posera la prochaine question.

La sénatrice Dyck : Je vous remercie de vos exposés de ce matin. Vous nous avez donné beaucoup d'informations, mais cela aurait été bien pratique d'avoir ces informations sous forme de tableau. Je ne sais pas si nous pourrions vous demander de nous transmettre des tableaux plus tard. C'est plus facile de comprendre l'information lorsqu'on la voit dans un tableau. Je vous remercie pour cela.

Naturellement, lorsque nous parlons de l'argent dépensé, tout le monde veut savoir si l'argent a été dépensé sagement. Combien de maisons sont-elles construites dans les réserves actuellement? Avons-nous accès à ce genre d'information? Combien y a-t-il de maisons? Combien de maisons faut-il encore construire et combien de maisons ont-elles besoin de travaux de rénovation? Vous y avez peut-être fait allusion, ou peut-être pas.

Mon autre question est la suivante : étant donné que les travaux de rénovation semblent compter pour beaucoup, savons-nous si cette situation est attribuable au fait qu'un pourcentage important des maisons situées dans les réserves ont pu être construites sans que les normes en vigueur ne soient respectées ou si un autre facteur entre en ligne de compte?

Ce sont là les premières questions.

M. Carisse : Alors voilà : pour ce qui est du nombre de maisons dans les réserves et de toute l'infrastructure publique, nous avons un programme au ministère appelé Système intégré de gestion des immobilisations. Ce sont les collectivités elles-mêmes qui font rapport sur leurs installations, mais les chiffres que nous avons nous indiquent qu'il y a environ 100 000 habitations réparties dans 633 collectivités. Il y a déjà beaucoup d'habitations dans les réserves. Nous savons toutefois qu'il en faut encore plus.

Les chiffres varient selon la source. Selon l'Assemblée des Premières Nations, il faudrait environ 80 000 habitations de plus. Selon l'information transmise par les Premières Nations, il en faudrait beaucoup moins — 35 000 ou 40 000. Peu importe, le logement fait défaut. Nous devons établir les besoins et nous collaborons actuellement avec les Premières Nations pour tenter de trouver différentes façons de corriger la situation, que ce soit par la construction de nouveaux logements ou par la réhabilitation et la rénovation des logements existants. Voilà ce à quoi sert en partie le financement de nos deux organismes. Nous accordons également une aide financière pour les maisons d'hébergement aux collectivités qui en ont sur leur territoire.

About the standards, the funding agreement states that the housing shall be built to building code standards. It is up to chief and council, at that point, to ensure that. It's to everyone's advantage to ensure that. Is it always being done? You've seen it in the media. There are situations where the housing is not built to standard, which is very similar to where we were at a number of years ago with water and how regulations were for water. It did not exist on reserves. The building codes on-reserve are not enforceable. Again, it's that situation with section 91(24) lands and the building codes. They're done by the National Research Council, as well as CSA. There are building codes, electrical code, energy code, plumbing code. All of these codes are done nationally, but the provinces legislate and regulate these codes within the province. They're not enforced in First Nations communities.

There is a gap there for enforcing codes, but, again, to the advantage of the community and of the housing, built to code means you're respecting fire codes and the building codes. Therefore, you should have fewer mould issues, fewer issues with fires, et cetera. So that's what we anticipate First Nations to be doing when it's time to build or renovate their homes.

Senator Dyck: I'll just follow up on the building codes. I think you said it was up to the chief and council to ensure that the buildings were built according to code, but do chief and council have the training or expertise to do that?

Mr. Carisse: You raise a great point. We know there are some communities out there, especially the smaller communities, where having that capacity within the community is difficult. I can leave it to Ms. Darke to speak to some of the capacity building initiatives that CMHC has.

For the department, the funds that go to the communities can be used for capacity building and training, so if there's a housing manager or technicians within the community, they can get that training. There are also some organizations out there that can provide that assistance to communities, such as the First Nations National Building Officers Association. There are technical organizations in Alberta, and there's the Technical Services Advisory Group and the Ontario First Nations Technical Services Corporation. It makes sense for economies of scale to look at a hub approach to a lot of this. Just like any other infrastructure, it's difficult to see a community — an average community is about 500 people — having the expertise to take care of the water, the schools, the housing, et cetera, et cetera. So I think if we can look at hubs, a hub approach would be well worth it. Some organizations are actually doing that to help the communities with their capacity.

En ce qui concerne les normes, les accords de financement conclus précisent que les logements doivent être construits conformément aux normes des codes de construction. Cette responsabilité incombe aux chefs et aux conseils. Tout le monde a intérêt à ce que les normes soient suivies. Est-ce toujours le cas? Vous l'avez vu dans les médias : il arrive que les normes en matière de construction ne soient pas respectées, comme cela était le cas il y a quelques années pour l'eau et la réglementation concernant l'eau. Aucune réglementation n'existait dans les réserves. Les codes de construction ne sont pas exécutoires dans les réserves. Là encore, la même situation a cours concernant les terres visées par le paragraphe 91(24) et les codes de construction. Ces codes sont établis par le Conseil national de recherche et par la CSA. Il y a le code du bâtiment, le code de l'électricité, le code de l'énergie et le code de la plomberie. Tous ces codes sont établis au niveau national, mais ce sont les provinces qui établissent les lois et les règlements pour les faire respecter. Or, ces codes ne sont pas exécutoires dans les collectivités des Premières Nations.

Il y a donc une lacune dans l'application des codes, mais, là encore, les collectivités ont intérêt à suivre les codes pour que les habitations respectent les normes d'incendie et les normes de construction. Si les codes sont respectés, il y a moins de problèmes de moisissures, moins de problèmes d'incendie, et cetera. Nous nous attendons donc à ce que les Premières Nations appliquent les codes au moment de la construction ou de la rénovation de leurs logements.

La sénatrice Dyck : Au sujet des codes de construction, vous avez dit, je crois, qu'il incombe au chef et au conseil de veiller à ce que les codes soient respectés, mais le chef et le conseil ont-ils la formation ou l'expertise qu'il faut pour cela?

M. Carisse : Vous soulevez un point très important. Nous savons que certaines collectivités, tout particulièrement les petites, éprouvent des difficultés à cet égard. Je vais laisser Mme Darke parler de certaines initiatives de renforcement des capacités mises en œuvre par la SCHL.

Les fonds accordés par le ministère aux collectivités peuvent servir au renforcement des capacités et à la formation et permettre ainsi à un gestionnaire des logements ou à un technicien dans la collectivité d'obtenir une formation. Les Premières Nations ont également des organismes qui viennent en aide aux collectivités, comme l'Association nationale des agents de bâtiment des Premières Nations. Il y a notamment des organismes techniques en Alberta, le Technical Services Advisory Group et l'Ontario First Nations Technical Services Corporation. On pourrait réaliser des économies d'échelle en créant des centres de gestion pour une bonne partie des infrastructures. Comme pour n'importe quelle autre infrastructure, il est difficile de trouver dans une collectivité donnée — une collectivité moyenne compte environ 500 personnes — l'expertise nécessaire pour s'occuper de l'eau, des écoles, du logement, et cetera. Je crois donc qu'il vaudrait la peine d'examiner la possibilité de créer des centres de gestion des immobilisations. Il existe déjà certains organismes de ce genre qui aident des collectivités à cet égard.

Senator Dyck: Just one final, short question. Is there a concerted effort like for water where they have the circuit training program that trains people on how to test water on different reserves and that travels throughout a region? There's nothing like that for housing?

Mr. Carisse: No. We've looked at that in the past. We're not there yet on how we can expand that circuit rider training program. As you've heard before here, I think one of the successes that the department has working with First Nations and the tribal councils and other groups is the technical associations that are providing that service.

We were looking at possibly expanding that to schools. Is it possible for housing? Again, to me, it would make sense to have that hub approach. Some communities can definitely take care of all their infrastructure needs on their own. Ones that are a bit more urban have the capacity and the people there, but, for others that are smaller and more remote, I think that can really help out.

The Chair: Ms. Darke, I think you wanted to elaborate.

Ms. Darke: Yes. I thought I would answer some of the questions and give a little bit of flavour from the perspective of the CMHC programs.

In your introduction to your question about the quality and application of building codes for housing on-reserve, you asked how many units are in need of repair.

Based on the 2006 Census, we know that around about 38 per cent of the dwellings on-reserve need major repair. That compares to 7.5 per cent off-reserve. So we do know there is a challenge with respect to physical condition on-reserve.

Of the non-profit housing portfolio that CMHC administers, we regularly undertake physical condition reviews of those properties. I said that we have project operating agreements in place with First Nations. We undertake annual reviews of their audited financial statements. We do cyclical client visits and cyclical physical condition reviews. We know from those that for our portfolio, 53 per cent of the units that we funded are in satisfactory or good condition; 36 per cent are in fair condition; and about 10 per cent are in poor condition. That's some background information with respect to the condition of the units.

With respect to code, maybe I could talk to that for a second and just add to Mr. Carisse's remarks. As he indicated, the First Nation is the jurisdiction with authority. That means the First Nation is responsible for the enforcement of codes on-reserve. They would be comparable to a municipality, in effect. For any of

La sénatrice Dick : Une toute petite question pour terminer. Y a-t-il un effort concerté pour le logement, comme cela est le cas pour l'eau, pour laquelle les Premières Nations disposent d'un programme de formation donné par des responsables qui se déplacent partout dans une région afin de former les gens sur la façon de tester l'eau dans les différentes réserves? Y a-t-il un programme du même genre pour le logement?

M. Carisse : Non. Nous avons examiné cette question par le passé. Nous n'en sommes pas encore rendus à déterminer comment nous pourrions étendre ce programme. Comme je l'ai dit plus tôt, l'une des façons pour le ministère de bien travailler avec les Premières Nations, les conseils tribaux et d'autres groupes est, je crois, de confier la prestation de ce service à des associations techniques.

Nous examinons actuellement la possibilité d'étendre cette façon de procéder aux écoles. Est-il possible d'en faire autant pour le logement? À mon sens, la mise en place de centres de gestion serait une bonne chose. Certaines collectivités sont tout à fait capables de gérer elles-mêmes leurs infrastructures. Cela est le cas, notamment, des collectivités un peu plus urbaines; toutefois, pour les autres collectivités plus petites et plus éloignées, la mise en place de centres de gestion pourrait réellement aider.

Le président : Madame Darke, je crois que vous vouliez ajouter quelque chose.

Mme Darke : Oui. Je pourrais répondre à certaines questions et vous parler un peu de ce qui se fait dans les programmes de la SCHL.

Dans l'introduction de votre question sur la qualité des logements et l'application des codes de construction dans les réserves, vous nous avez demandé combien de logements avaient besoin de travaux de rénovation.

À la lumière du recensement de 2006, nous avons qu'environ 38 p. 100 des logements dans les réserves ont besoin de travaux de rénovation importants, comparativement à 7,5 p. 100 à l'extérieur des réserves. Nous savons donc qu'il y a un problème important concernant l'état physique des logements dans les réserves.

La SCHL examine régulièrement l'état physique des propriétés de son portefeuille de logements à but non lucratif. J'ai dit que nous avons conclu des accords d'exploitation de projets avec les Premières Nations. Nous examinons chaque année leurs états financiers vérifiés. Nous effectuons des visites cycliques ainsi que des examens cycliques de l'état physique des lieux. Nous savons ainsi que 53 p. 100 des logements que nous finançons sont dans un état satisfaisant ou dans un bon état, que 36 p. 100 sont dans un état passable et qu'environ 10 p. 100 sont dans un piètre état. Voilà donc une partie de l'information de base concernant l'état des logements.

Je pourrais vous parler un court instant des codes et ajouter simplement quelques remarques à celles de M. Carisse. Comme M. Carisse l'a dit, c'est la Première Nation qui a la compétence dans ce domaine. C'est donc à elle que revient la responsabilité de faire respecter les codes sur la réserve. Elle agit un peu comme une

the units that CMHC funds, we require, as part of our operating agreement with the First Nation and where we have our loan agreement, that the construction is done according to building codes and standards. Each time we advance money during the construction process, we require that the First Nation provide us with a declaration that basically attests that the construction has been done according to code.

As you point out, in most cases it's unlikely that chief or council would necessarily have the technical expertise to enable them to provide those assurances. Nevertheless, they are, in a sense, the official formal signing authority within that First Nation. CMHC's expectation is that they will seek expert advice to enable them to sign those declarations for us.

Mr. Carisse has talked about how some First Nations access that technical expertise. Sometimes the more sophisticated First Nations have that expertise within the community. At other times, they rely on that from a tribal council. There are various technical service organizations across the country that have that kind of expertise and will provide it to First Nations. As well, they can hire inspectors who work privately. We've seen pretty much all of those different things.

Mr. Carisse talked a little bit as well about some of the capacity development initiatives that CMHC has been involved in. Over the years, we've worked quite closely with the First Nations National Building Officers Association, FNNBOA. They undertake training and certification of First Nations inspectors. We also do workshops and training related to various aspects of building condition, including the very technical related to building code. As well, we provide technical training to occupants so that they can understand how to maintain and keep their homes in good condition. There's a range of different initiatives that we're involved in, including, as well, training for First Nations on things like maintenance planning and capital repair planning.

Senator Dyck: Thank you for that additional information.

The Chair: Senator Meredith, did you have a supplementary on this subject?

Senator Meredith: Yes, I did. It is directed to Mr. Carisse first with respect to disparity in the numbers. You talked about 85,000 units that First Nations indicated that they needed. You said that you needed about 20,000 to 35,000. How has the 50,000 to 65,000 that are sort of missing from this equation impacted on families, especially young families and youth?

Ms. Darke, my other question is with respect to the code. Has there been any consideration for collaboration between Aboriginal Affairs and CMHC to provide a bona fide inspector

municipalité, en fait. À la SCHL, nous exigeons dans l'accord d'exploitation conclu avec la Première Nation et tout accord de prêt que les logements financés par nous satisfassent aux codes du bâtiment et aux normes. Chaque fois que nous avançons des fonds pendant la construction, nous exigeons de la Première Nation qu'elle nous fournisse une déclaration attestant fondamentalement que la construction effectuée respecte les codes.

Comme vous l'avez souligné, dans la plupart des cas, il est peu probable que le chef ou le conseil aient nécessairement l'expertise technique pour garantir que les codes sont respectés. Ils sont néanmoins, dans une certaine mesure, les détenteurs du pouvoir de signature officiel dans la Première Nation. La SCHL s'attend à ce qu'ils obtiennent les conseils d'experts avant de signer ces déclarations.

M. Carisse a parlé de la façon dont certaines Premières Nations ont acquis cette expertise technique. Il arrive que les Premières Nations les plus développées aient cette expertise dans leur collectivité. Certaines s'appuient pour cela sur un conseil tribal. Il y a, un peu partout au pays, divers organismes de services techniques qui possèdent cette expertise et qui la fournissent aux Premières Nations. Les Premières Nations peuvent également embaucher des inspecteurs du secteur privé. Nous avons vu pas mal toutes ces façons de procéder.

M. Carisse a également parlé un peu de quelques-unes des initiatives de renforcement des capacités, ou de développement du potentiel, auxquelles la SCHL participe. Au fil des ans, nous avons travaillé très étroitement avec l'Association nationale des agents de bâtiment des Premières Nations. Cette association fournit des services de formation et d'accréditation pour les inspecteurs des Premières Nations. Nous donnons également des ateliers et des séances d'information sur les divers aspects de l'état d'un bâtiment, y compris les aspects très techniques concernant les codes de construction. Nous donnons également une formation moins technique aux occupants pour qu'ils puissent comprendre comment entretenir et garder leur maison en bon état. Nous avons donc toute une gamme d'initiatives, dont des programmes de formation sur la planification de l'entretien et la planification des travaux de réparation des immobilisations.

La sénatrice Dyck : Merci pour cette information supplémentaire.

Le président : Monsieur le sénateur Meredith, avez-vous quelque chose à ajouter?

Le sénateur Meredith : Oui. Ma question s'adresse tout d'abord à M. Carisse et elle concerne la disparité observée dans les chiffres. Vous avez dit que les Premières Nations ont parlé d'une pénurie de 85 000 logements. Vous affirmez, pour votre part, qu'il manque environ de 20 000 à 35 000 logements. En quoi cet écart de 50 000 à 65 000 logements peut-il influencer sur les familles, tout spécialement les jeunes familles et les jeunes?

Madame Darke, mon autre question concerne le respect du code du bâtiment. Le ministère des Affaires autochtones et la SCHL ont-ils envisagé auparavant de collaborer pour fournir les

before? You talked about a declaration to double-check to ensure that the homes are being built to code and that you're not just issuing funds based on a certificate that comes in; but there's no double-checking. Has there been any collaboration to see if we can hire an inspector that would go in and check to ensure? We see the correlation between the deficiencies in these homes that are being built that then create a problem of mould because they're not being built properly and the fact that they're not being fully inspected properly. I'm thinking of somebody who has some experience in construction here. We don't allow that to happen in our cities — in our subdivisions being built in Ottawa or anywhere in the Greater Toronto Area, where I hail from. There are inspectors, and certain requirements have to be met. Why aren't those stringent requirements being placed in collaboration between your department and CMHC? Several questions there, because I want to see this thing get done right. It's important if we're going to dish out \$2.3 billion — \$1.8 billion has been spent already and more money at Attawapiskat — that we build these homes properly so the lives of these people are not put in peril. Clearly, there has to be some comprehensive way to go about this.

That is my first round of questions, chair.

The Chair: Two questions, one being about the need. Mr. Carisse, that was directed to you.

Mr. Carisse: Yes. I agree with what was requested earlier: to give tables for the numbers. We'll provide that so it's a bit clearer for everyone. For the numbers from 85,000 or 35,000, I look at it as a great need for housing, and we can all agree whether the number is somewhere in the middle.

Is there an impact to youth? Obviously there is an impact to youth and families that are in communities, on-reserve or off-reserve. There are some social housing needs in the middle of Toronto just as there are in the middle of Ottawa. How best do we address that need?

We look at the funding provided for the Capital Facilities and Maintenance (CFM) Program — \$1 billion as I mentioned earlier. There's only so many ways that we can cut that pie to address the need. Do you just focus on housing? You can't. You need to focus on water, housing, schools, roads, bridges, connecting communities, and making sure that roads are properly maintained. There's so much that needs to be done. We do the best we can with the funds that are available.

With regard to housing specifically, the government doesn't provide 100 per cent of the cost of homes. You anticipate that the community will put some money towards that as well; right? Therefore, be it from own-source revenue if they can, or shelter allowance, rental regimes, the private market to look for

services d'un véritable inspecteur? Avant de dégager des fonds, vous exigez une déclaration pour vous assurer que les maisons sont construites en conformité avec le code, mais il n'y a pas de véritable vérification. Avez-vous collaboré de quelque façon avec le ministère pour déterminer s'il est possible d'embaucher un inspecteur qui se rendrait sur les lieux et ferait les vérifications requises? Nous voyons une corrélation entre les problèmes de moisissures dans les maisons mal construites et le fait qu'elles n'ont pas fait l'objet d'une inspection en bonne et due forme. Je parle de quelqu'un qui a une certaine expérience dans la construction ici. Nous ne permettons pas que ce genre de choses survienne dans nos villes — à Ottawa ou ailleurs dans la grande région de Toronto, d'où je viens. Il y a des inspecteurs qui vérifient les travaux et qui s'assurent que certaines de ces exigences sont satisfaites. Pourquoi votre ministère et la SCHL ne collaborent-ils pas pour veiller à ce que ces exigences soient respectées? Plusieurs questions se posent, ici, parce que je veux que les choses soient bien faites. Si nous allons dépenser 2,3 milliards de dollars — 1,8 milliard ont déjà été dépensés et des fonds supplémentaires seront consentis pour Attawapiskat —, il est important que nous construisions ces maisons correctement de façon à ne pas mettre en péril la vie des gens qui y habitent. De toute évidence, il doit avoir une façon d'intervenir à ce sujet.

C'était ma première série de questions, monsieur le président.

Le président : Deux questions, dont l'une porte sur les besoins. Monsieur Carisse, la question est pour vous.

M. Carisse : Oui. Je veux bien fournir les tableaux pour les chiffres, comme cela a été demandé plus tôt. Ainsi, les choses seront un peu plus claires pour tout le monde. En ce qui concerne les chiffres de 85 000 ou de 35 000, je considère qu'ils signifient que les besoins sont très grands, et que nous pouvons tous nous accorder à dire que le nombre réel se situe quelque part entre les deux.

La situation a-t-elle une incidence sur les jeunes? Manifestement, elle se répercute sur les jeunes et les familles dans les collectivités, dans les réserves ou à l'extérieur. Il manque des logements sociaux à Toronto et à Ottawa. Comment pouvons-nous nous y prendre pour répondre aux besoins le mieux possible?

Nous examinons le financement fourni pour le Programme d'immobilisations et d'entretien — qui s'élève à un milliard de dollars, comme je l'ai mentionné plus tôt. Il n'y a pas 36 000 façons de répartir cet argent. Devons-nous nous concentrer uniquement sur le logement? Nous ne le pouvons pas. Nous devons nous occuper de l'eau, du logement, des écoles, des routes, des ponts, des liaisons entre les collectivités et nous devons nous assurer que les routes sont entretenues correctement. Il y a tant à faire. Nous faisons du mieux que nous pouvons, avec les fonds que nous avons.

En ce qui concerne le logement tout particulièrement, le gouvernement ne finance pas le coût des habitations à hauteur de 100 p. 100. Nous nous attendons à ce que les collectivités contribuent un peu également. En conséquence, qu'il s'agisse de revenus autonomes que les Premières Nations peuvent obtenir le

mortgages, or the possibilities with the Market Housing Fund, there's a great need out there. We're trying to address that as best we can.

We're also looking at different ways of financing infrastructure. For instance for water, we're looking at major public-private partnership with the Atlantic Policy Congress for the 33 communities in the Atlantic region, and at a public-private partnership in northern Manitoba for four communities' schools. P3s are not a panacea — they may work and they may not work. They work in certain instances. What we need, and it's a cliché, is more tools in the tool box to go into communities.

For the longest time for housing in communities, we're trying to achieve single family homes with quite a frontage. With the needs out there now, we need to expand that and to see what exists off-reserve and on-reserve. You need to have multi-unit homes, single family homes and, in some communities, homes for the elderly. We're trying to build that.

To get to the issue that there is a need out there, I agree that we definitely need to do more for housing and working with the communities. For example, in Quebec there's an Aboriginal financial institution that we've worked with there. It's the Aboriginal Savings Corporation of Canada, I think they're called, ABSCAN. We've helped them out to raise a bond for \$5 million that they've used to actually do housing without the need of MLGs. This was specific more for the community of Wendake out of Quebec City, but now they're looking to expand to see if they can work with other communities to do something similar. We're looking at that to see if this can be replicated across Canada.

We know that in Vancouver a P3 was done for social housing off-reserve, but we're looking at that and seeing what are the opportunities that we can help out and what kind of tools we can bring to communities. For First Nations, as well as ourselves as public officials, we want to see that number go down. We want to address this, but we have to use the tools that are there, maybe some new tools, to stretch the financing we have as much as we can.

The Chair: Thank you. I think you're pointing in the direction that the committee may end up wanting to go, which is creative ways of meeting these tremendous needs.

The second question was directed to you both, and that is about the inspection issue. I believe the committee is going to hear from one of the organizations that is assisting with this. Could you address Senator Meredith's concern?

cas échéant, de l'allocation de logement, de logements locatifs, de négociation d'hypothèques auprès du secteur privé ou des possibilités offertes par le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations, les besoins sont énormes. Nous essayons d'y répondre du mieux que nous pouvons.

Nous examinons aussi différentes façons de financer l'infrastructure. Par exemple, dans le cas de l'eau, nous examinons la possibilité de conclure un partenariat public-privé important avec l'Atlantic Policy Congress pour les 33 collectivités de la région de l'Atlantique ainsi qu'un partenariat public-privé dans le Nord du Manitoba pour la construction d'écoles dans quatre collectivités. Les partenariats public-privé ne sont pas une panacée —, ils peuvent donner de bons résultats ou des résultats décevants. Ils donnent de bons résultats dans certains cas. Ce dont nous avons besoin, et c'est un cliché, ce sont plus d'outils dans le coffre à outils que nous amenons avec nous lorsque nous nous rendons dans ces collectivités.

Pendant longtemps, nous avons essayé de fournir des maisons unifamiliales avec une certaine façade. Toutefois, compte tenu des besoins actuels, nous devons étendre notre formule et voir ce qui existe à l'extérieur des réserves et à l'intérieur. Les collectivités ont besoin de complexes d'habitation, de maisons unifamiliales et, dans certains cas, de maisons pour les personnes âgées. Nous essayons de construire ces habitations.

Pour ce qui est de répondre aux besoins existants, je conviens tout à fait que nous devons résolument faire plus pour le logement et travailler pour cela avec les collectivités. Par exemple, il y a au Québec un établissement financier autochtone avec lequel nous travaillons. Il s'agit de la Société d'épargne des Autochtones du Canada, appelé la SEDAC, je crois. Nous avons aidé des Autochtones à recueillir un cautionnement de cinq millions de dollars qu'ils ont utilisé pour construire des habitations sans avoir eu à recourir à des garanties de prêts ministérielles. Cette initiative a été réalisée dans la collectivité de Wendake, près de Québec, et nous essayons maintenant d'étendre la formule à d'autres collectivités un peu partout au Canada.

Nous sommes en train d'examiner un projet en PPP qui a été réalisé à Vancouver pour la construction de logements sociaux à l'extérieur de la réserve; nous cherchons à déterminer quelles occasions peuvent se présenter qui nous permettraient d'aider à la réalisation d'un autre projet et quels sont les outils que nous pourrions fournir aux collectivités. Tout comme les Premières Nations, nous voulons voir ce chiffre diminuer. Nous voulons nous attaquer à ce problème, mais nous devons utiliser les outils que nous avons, et peut-être quelques nouveaux outils, pour étirer le financement le plus possible.

Le président : Merci. Je crois que vous pointez dans la direction dans laquelle le comité voudra finalement s'orienter, soit des façons créatives de répondre à des besoins énormes.

La deuxième question s'adressait à vous deux : il s'agit de l'inspection. Je crois que le comité va entendre le représentant de l'organisme qui intervient dans ce domaine. Pouvez-vous répondre à la préoccupation du sénateur Meredith?

Ms. Darke: Perhaps I can start on this one and then Mr. Carisse can add some additional flavour.

Our requirement in the CMHC programs is that the First Nations hire an inspector or use an inspector who has the necessary qualifications to be able to undertake the inspection. It's not that just anybody can inspect the units and advise the First Nation and council that code requirements have been met. There are specific requirements that are needed, specific qualifications. You cite a municipal example. Absolutely. That's the same on- as well as off-reserve. In order to provide assurances of code compliance, an inspector needs to have certain qualifications. It is our expectation that a First Nation, in declaring to us that code has been met, will do so on the basis of the advice they've received from a qualified inspector.

The costs associated with having inspections done are eligible costs under our program, so we do understand that it's necessary for a First Nation likely to procure those services, so that is an eligible cost, for sure.

This is an area that both CMHC and Aboriginal Affairs and Northern Development have identified as being really important. From our perspective, one thing that really needs to be done is some training, and there needs to be a better understanding of the qualifications, for example, that those inspectors need to have. CMHC is in the process right now of implementing some changes to our process whereby, at the same time that a First Nation provides us with assurances or their declaration with respect to code, they also provide us with some certification that they have received from an inspector who has the necessary qualifications. That will provide us with the assurance not only that an inspection has been done, but also that it's been done by an individual who has the necessary qualifications.

Those are some of the things we're doing. CMHC does work together quite closely with Aboriginal Affairs and Northern Development. This is an area we have had discussions on and we'll continue to do so going forward. There probably is more that we can and should do with respect to capacity development and training, and CMHC will certainly be working with AANDC in that regard.

I would just like to end by clarifying that because the First Nation is like a municipality and is the jurisdiction with authority, we have tried to work very closely with them and make sure that the necessary expertise is being brought to bear, but not going as far as the federal government in checking up, if I can put it that way, because it is the First Nation that owns, operates, develops and is the authority that has responsibility for that housing.

Senator Meredith: If I may, chair, just a quick question: With respect to that, clearly there are those who issue declarations, but who is basically almost double-checking those declarations? Because we see the deficiencies that still continue to exist with

Mme Darke : Je pourrais peut-être commencer, et M. Carisse pourra ensuite ajouter son grain de sel.

La SCHL exige que les Premières Nations embauchent un inspecteur ou utilisent les services d'un expert qui a les qualifications nécessaires pour mener l'inspection. Il ne s'agit pas simplement de demander à quelqu'un d'inspecter les logements et d'informer la Première Nation et le conseil que les exigences du code ont été satisfaites. Il y a des exigences particulières à respecter, des qualifications précises à avoir. Vous avez dit que c'était comme une municipalité. C'est absolument cela; et c'est la même chose à l'intérieur des réserves et à l'extérieur. Pour pouvoir garantir que le code a été respecté, un inspecteur doit avoir certaines qualifications. Nous nous attendons donc à ce qu'une Première Nation qui déclare que le code a été respecté le fasse sur la base de l'avis reçu d'un inspecteur qualifié.

Les coûts liés aux inspections sont remboursables, car nous comprenons que la Première Nation devra peut-être acheter ces services; ces coûts sont donc assurément remboursables.

C'est un secteur d'activité que la SCHL et Affaires autochtones et Développement du Nord Canada estiment tous deux réellement important. Selon nous, il faut réellement fournir une certaine formation; il faut également une meilleure compréhension des qualifications requises, par exemple, dans le cas des inspecteurs. La SCHL s'emploie actuellement à mettre en œuvre certains changements dans son processus de façon que lorsqu'une Première Nation l'assure, ou affirme dans sa déclaration, que le code a été respecté, elle lui fournisse également les renseignements attestant que la personne qui a effectué l'inspection possède les qualifications nécessaires.

Voilà donc certaines mesures que nous prenons. La SCHL travaille très étroitement avec Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. C'est un sujet dont nous discutons et dont nous continuerons de discuter. Nous pourrions probablement faire plus et devrions faire plus pour le développement du potentiel et la formation; la SCHL collaborera assurément avec AADNC à cet égard.

J'aimerais simplement terminer mon intervention en précisant que, parce que les Premières Nations fonctionnent comme des municipalités et qu'elles ont la compétence dans ce domaine, nous essayons de travailler très étroitement avec elles et de faire valoir qu'il faut disposer de l'expertise requise, mais nous ne pouvons pas aller aussi loin que le gouvernement fédéral dans nos vérifications, si je peux m'exprimer ainsi, parce que ce sont les Premières Nations qui possèdent, exploitent et développent les logements et qui exercent la compétence dans ce domaine.

Le sénateur Meredith : Si je peux, monsieur le président, j'aimerais poser une petite question : en ce qui concerne le respect du code, il y a ceux qui produisent les déclarations, mais qui, fondamentalement, procède à une certaine vérification de ces

the substandard homes that are being built, not to call anyone out and say, "Listen, these declarations are not 100 per cent bona fide." However, there has to be some sort of checks and balances, clearly, in terms of just holding those individuals to a higher standard. What kind of independent body? That's where the collaboration between Aboriginal Affairs and CMHC is what I was getting at, just a double-checking. Just to say you're bona fide, you've certified that this was actually done, but we see in six months there are severe deficiencies in these homes causing health concerns to the occupants. That's where I was getting at with that question, and I think there absolutely need to be some more checks in terms of without the inspection from the federal government, so to speak. There has to be some sort of collaboration. Otherwise, we will see consistently the substandard homes being built and the health and the lives of these people being put at risk.

Ms. Darke: I talked about two checks, I suppose, from the perspective of the CMHC programs. One is a requirement that we will be putting in place going forward that we get certification from the qualified inspector. The second one I mentioned a couple of minutes ago, and that is that we do regular inspections, physical condition reviews, of the projects that we have funded. We do this on a sample basis, and we do it over time. When we identify issues with respect to the condition of the unit, we work with the First Nation to both identify those, tell them what we believe they are, and work with them to help them figure out how they can best address those.

Senator Sibbeston: I'm interested in the way that houses are built for First Nations. I know that there are communities that are in good standing, well organized, that build their own homes, and they have the skills and trades and the contractors to do the work. The least organized and dysfunctional communities would be something like Attawapiskat, where modular homes and trailers are brought into the communities. Basically, everything is provided for the local people. The people in the communities maybe don't have the skills and the training, and there's not the opportunity for training and labour. I wonder if you could say something about that. Is it true that that is the situation in our country with a lot of Aboriginal communities? Housing is such a problem because they don't know how to build the houses?

From the government side, like in the case of Attawapiskat, I notice that you spent \$3.3 million on building or bringing in 22 modular homes. That's \$150,000 per house. I know that \$150,000 does not buy much of a place when you consider the transportation costs, the setting-up costs and hooking up and so forth. So is it the situation that, in the less functional, maybe

déclarations? Les maisons que l'on construit actuellement présentent encore des problèmes. Il ne s'agit pas d'affirmer haut et fort que les déclarations produites ne sont pas entièrement de bonne foi, mais il faut quand même un système quelconque de freins et de contrepoids pour obliger ces personnes à satisfaire à une norme plus élevée. Quelle sorte d'organisme indépendant faudrait-il? C'est ce à quoi je veux en venir : cette vérification nécessite la collaboration d'Affaires autochtones et de la SCHL. Il arrive que des problèmes graves surviennent dans ces maisons, des problèmes qui mettent la santé de leurs occupants en danger, peu de temps après que des déclarations censées avoir été faites de bonne foi ont été fournies et qu'on a affirmé que les travaux avaient été faits correctement. Voilà où je veux en venir : je crois qu'il faut absolument mettre en place certaines vérifications de plus, sans que le gouvernement fédéral procède à une véritable inspection. Il faut une certaine forme de collaboration, sans quoi les problèmes persisteront, les nouvelles constructions ne satisferont pas aux normes et la santé ainsi que la vie de ces gens seront encore mises en danger.

Mme Darke : J'ai parlé de deux vérifications pour ce qui est, j'imagine, des programmes de la SCHL. Nous exigerons notamment une certification par un inspecteur qualifié. Ensuite, comme je l'ai dit plus tôt, nous procédons régulièrement à des inspections, au cours desquelles nous examinons l'état physique des lieux, pour les projets que nous finançons. Nous procédons par échantillonnage; ces inspections sont réparties dans le temps. Lorsque nous repérons des problèmes pour un logement donné, nous en parlons avec la Première Nation et nous l'aidons à trouver la meilleure façon de corriger la situation.

Le sénateur Sibbeston : Cela m'intéresse de savoir comment les maisons sont construites pour les Premières Nations. Je sais que certaines collectivités s'organisent bien, qu'elles construisent elles-mêmes leurs maisons, qu'elles ont les compétences et les gens de métier ainsi que les entrepreneurs nécessaires pour faire le travail. Les collectivités les moins bien organisées, ou les collectivités à problèmes, un peu comme celle d'Attawapiskat, ont besoin de maisons modulaires et de maisons mobiles. Fondamentalement, tout est fourni aux habitants de l'endroit. Les gens dans ces collectivités n'ont peut-être pas les compétences et la formation nécessaires et il n'y a pas de possibilités pour eux d'obtenir de la formation et du travail. Pourriez-vous nous dire quelque chose à ce sujet? Est-ce vrai que c'est la situation pour beaucoup de collectivités autochtones? Le logement est un tel problème parce qu'elles ne savent pas construire les maisons?

Je remarque que le gouvernement, dans le cas d'Attawapiskat, a versé 3,3 millions de dollars pour la construction ou l'achat de 22 maisons modulaires. Cela représente 150 000 \$ par maison. Je sais qu'on n'achète pas un château avec 150 000 \$, car il y a les coûts du transport, de l'assemblage et du branchement des maisons aux services publics, et cetera. Alors, si certaines

remote communities, people just simply don't have the skills and everything is basically brought in so that you don't really have good-quality houses for people?

Ms. Darke: I can only really talk to that question from the perspective of the CMHC-funded houses. As I mentioned in my introductory remarks, in 2012-13, for example, about 469 houses were built under the section 95 or the non-profit housing program. Those primarily, for the CMHC-funded homes, are newly constructed. They're not the sort of modular homes that you mentioned in the context of Attawapiskat.

The First Nation will have those homes constructed in a variety of different ways. If it's a more sophisticated First Nation, they may in fact have their own construction firm and they will do it themselves. If it's a less sophisticated First Nation, they're likely to hire somebody to undertake the development and provide the contracting services. Oftentimes they'll hire other Aboriginal organizations.

There are some interesting examples where there are sophisticated First Nations who have their own construction companies and they hire First Nations members from other communities. My understanding is there's a really interesting example of that in Alberta, where the Fort McKay First Nation is bringing people from the Blood Tribe in southern Alberta, some youth, to learn construction trades and work on building homes in their First Nation. There's quite a range. You're absolutely right; it does depend somewhat on the level of sophistication of the First Nation. But for our programs, for those communities that don't have that expertise in-house, they would purchase that externally and, again, the costs that are associated with the construction are eligible program costs under the section 95 program.

Mr. Carisse: I could add to what Ms. Darke was saying with another good example, the Mohawks of the Bay of Quinte. We're big in training and utilizing them for carpenters, electricians, et cetera, to promote that within the community.

Regarding the Blood Tribe — and this goes towards the prefabricated or modular homes — the idea there is what are the needs, how can you address the needs in a sustainable way and how quickly we can do it? With prefabs, for instance, the Blood Tribe has their own building establishment there. It's an economic development venture in Alberta and they're doing a great job. They're building houses to standard that are ready to go. You don't just see this on-reserve. I come from a small community — it's bigger now — Orleans, which is east of here. In a lot of the older parts of Orleans, there were prefab homes. If they're done well and to standard, they're good homes, but they have to be maintained, obviously. There are certainly instances where there are either emergencies or situations where we need to address the housing need quickly, and sometimes it has to be not on a long-term basis but you need to get shelter for community members. This is where modular homes can be put in there, et cetera. However, for the long term, there are different opportunities to

collectivités sont mal logées, est-ce parce qu'elles sont moins bien organisées, qu'elles habitent peut-être dans des régions éloignées, que leurs membres n'ont tout simplement pas les compétences requises et qu'elles doivent fondamentalement tout faire venir de l'extérieur?

Mme Darke : Je ne peux vraiment parler que des maisons financées par la SCHL. Comme je l'ai dit dans mon exposé, environ 469 maisons ont été construites, en 2012-2013, par exemple, dans le cadre du Programme de logement sans but lucratif (article 95). La SCHL finance principalement de nouvelles constructions, et non pas le genre de maisons modulaires aménagées à Attawapiskat dont vous avez parlé.

Les Premières Nations fonctionnent de différentes façons pour construire leurs maisons. Les Premières Nations plus développées disposent de leur propre entreprise de construction et vont construire elles-mêmes leurs maisons. Les autres vont probablement embaucher quelqu'un pour démarrer le projet et s'occuper des contrats. Ces collectivités font souvent embaucher d'autres organismes autochtones.

Nous avons des cas intéressants où des Premières Nations développées qui ont leurs propres entreprises de construction embauchent des membres d'autres collectivités autochtones. Un cas vraiment intéressant, à mon avis, est celui de la Première Nation de Fort McKay, en Alberta, qui embauche des jeunes de la Tribu des Blood, une tribu du Sud de l'Alberta, pour leur enseigner des métiers de la construction et pour les faire travailler à la construction de maisons dans leur collectivité. Les modes de fonctionnement sont très variés, vous avez absolument raison, et ils dépendent un peu du niveau de développement de la Première Nation. En ce qui concerne nos programmes, les collectivités qui n'ont pas l'expertise l'achètent à l'extérieur et, là encore, les coûts associés à la construction peuvent être remboursés dans le cadre du programme de l'article 95.

M. Carisse : Je pourrais également donner l'exemple des Mohawks de la baie de Quinte. Nous collaborons activement avec eux pour former des membres de leur collectivité et les faire travailler comme charpentiers, électriciens, et cetera.

En ce qui concerne la tribu des Blood — et on parle ici des maisons préfabriquées ou modulaires — il faut se demander quels sont les besoins, comment y répondre de façon durable et comment intervenir rapidement. Pour les maisons préfabriquées, par exemple, la tribu des Blood dispose de sa propre entreprise de construction. Il s'agit d'une initiative de développement économique mise en œuvre en Alberta qui fonctionne magnifiquement bien. Ces gens construisent des maisons qui satisfont aux normes et qui sont prêtes à être livrées. On ne trouve pas de ces maisons seulement dans les réserves. Je viens d'une petite collectivité — c'est plus grand maintenant — Orléans, située à l'est d'ici. On compte des maisons préfabriquées dans beaucoup de secteurs de la vieille partie de la ville. Si elles sont construites dans les règles de l'art, les maisons préfabriquées sont de bonnes maisons, mais elles doivent, naturellement, être bien entretenues. Il arrive parfois qu'il faut fournir un logement de toute urgence aux membres d'une collectivité, un logement qui ne pourra pas

look at. It doesn't need necessarily to be right from scratch. You need to look at what are the possibilities and, at the same time, what are the benefits to the community, and how we can do the training within the community.

It's the same when we do our major infrastructure projects. For any bid, we're looking for companies that will utilize any types of services that already exist in the community or train the community members in carpentry or electricity.

Senator Sibbeston: Are there any programs in the department to train people in building houses? From my own experience in the North, housing is an important part of life for everybody. We went through a whole process of training people to build their own houses. Over the course of 20, 30, 40 years in the North now, we have the capacity within the communities where people are carpenters and electricians and can now build their own houses and work on houses. There's been that development and progress, but the government has put in a lot of training funds so that people can get to this stage.

Are there any programs within your department to help people and communities learn to build houses so that eventually they can build good, sound houses?

Mr. Carisse: Within Aboriginal Affairs there's not that program specifically for training for housing. However, the funding that is provided can be used toward training for the communities. We help fund those First Nation organizations that do provide training and capacity, as we mentioned before. HRSDC has programs to promote that capacity building and training. I'd have to go to CMHC with their programs that are there for capacity.

Ms. Darke: CMHC doesn't have any programs per se that are specifically related to building skills with respect to home building for Aboriginals. It's my understanding that ESDC does have some Aboriginal skills training programs, but I'm not familiar with them. They may have something that would be of relevance.

I would note that while we don't have any formal program of that nature, as I said, we do have some capacity development, and CMHC has also undertaken some research projects over time. In the last number of years, we've done four different demonstration homes in the North. I think a couple of them were in the Yukon, in collaboration with both the province and with the First Nation — one in Arviat and one in Inuvik, I think — four of them. They're all quite innovative in that they incorporate sustainable and energy efficiency designs. They're all specifically to address some of the challenges in the North. We've worked quite closely with other organizations, both to design and build those homes

servir à long terme. C'est à ce moment-là qu'on peut recourir aux maisons modulaires, et cetera. Toutefois, différentes possibilités se présentent pour le logement de longue durée. Il n'est pas nécessaire de partir de zéro. Il faut examiner les possibilités et, par la même occasion, les avantages qu'elles présentent pour la collectivité ainsi que la façon de fournir la formation requise dans cette collectivité.

C'est la même chose lorsque nous réalisons de grands projets d'infrastructures. Quelle que soit la soumission, nous recherchons des entreprises qui utilisent les services existants dans leur collectivité ou qui donnent de la formation en charpenterie ou en électricité aux gens de la place.

Le sénateur Sibbeston : Le ministère offre-t-il de la formation sur les techniques de construction de maisons? Je sais par expérience que le logement compte pour beaucoup dans la vie des gens qui habitent dans le Nord. Nous avons mené un processus complet pour former les gens sur la façon de construire eux-mêmes leurs maisons. Au cours des 40 dernières années, les collectivités du Nord ont acquis les compétences requises en charpenterie et en électricité pour construire et entretenir elles-mêmes leurs maisons. Voilà les progrès qui ont été réalisés, mais le gouvernement a consacré beaucoup d'argent à la formation des gens pour les amener à ce niveau.

Votre ministère offre-t-il de la formation à ces collectivités pour leur apprendre à construire un jour de bonnes maisons et des maisons saines?

M. Carisse : Nous n'avons pas de programme particulier de formation sur la construction de logements à notre ministère. Toutefois, le financement que nous offrons peut servir à la formation. Comme je l'ai déjà dit, nous aidons à financer les organismes des Premières Nations qui donnent de la formation ou qui aident les collectivités à renforcer leurs capacités. RHDC exécute des programmes pour favoriser ce renforcement des capacités et la formation dans ce domaine. J'aimerais mieux que Mme Darke parle elle-même des programmes que son organisme offre pour le renforcement des capacités.

Mme Darke : La SCHL n'a pas véritablement de programme de formation particulier sur la construction de maisons pour les Autochtones. Je crois comprendre que ESDC a certains programmes de formation pour les Autochtones, mais je ne les connais pas très bien. Ce ministère a peut-être quelque chose de pertinent.

J'aimerais dire que, même si nous n'avons pas véritablement de programme de cette nature, comme je l'ai dit, nous offrons une certaine aide pour le développement du potentiel ou le renforcement des capacités; la SCHL a aussi réalisé certains projets de recherche. Au cours des dernières années notamment, nous avons construit quatre maisons de démonstration dans le Nord. Je crois que deux de ces maisons se trouvent au Yukon; nous avons réalisé les projets avec la collaboration de la province et des Premières Nations — une à Arviat et l'autre à Inuvik — quatre en tout. Ces maisons sont toutes très novatrices en raison de leur durabilité et de leur conception écologique. Elles sont

and then, subsequent to their construction, to monitor their energy efficiency and performance. Again, while not specifically aimed at training, I must say that there has certainly been learning as a part of those exercises.

I mentioned in my opening remarks as well that we have a housing internship initiative that's funded through the federal Youth Employment Strategy. Again, that's not specifically aimed at formal skills training for home building. Nevertheless, that would be an eligible use of the funding. A youth could be hired to work on residential job sites and get training in building in that context.

The Chair: Ms. Darke, could you elaborate on the pilots that you mentioned? Could you provide that information to the committee, please? You mentioned there were demonstration homes.

Ms. Darke: Yes.

The Chair: I don't mean now; subsequently is fine.

Ms. Darke: Sure. There are some write-ups, some short profiles, that have been prepared on those particular demonstrations, and we'd be happy to follow up with the committee.

The Chair: Through the clerk, please. Thank you very much.

Senator Tannas: Thank you for your attendance here today.

I have a couple of questions for Ms. Darke. First, you mentioned your portfolio. Can you tell me how many units you have in your CMHC portfolio?

Could you maybe contrast what I'm looking at as two different segments of your portfolio? One is loans to bands, if you will. You've talked about that, namely that the band is the borrower. You're funding these units. Are they actually loans? Do they actually pay off? Does somebody actually write you a cheque at the end? Who is it that typically would write the cheque at the end to pay off the loan? Maybe give any kind of colour that you could on default rates, and that sort of thing, around those particular loans.

The Chair: Shall we just stop there? Could you respond, Ms. Darke, please?

Ms. Darke: Thank you.

The Chair: Not to cut you off, senator.

Ms. Darke: I have a feeling there are more questions coming, but let me try to answer the first set.

toutes précisément adaptées aux particularités du Nord. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec d'autres organismes pour la conception et la construction de ces maisons et pour exercer, par la suite, un suivi sur leur rendement énergétique. Là encore, même s'il ne s'agissait pas précisément de formation, je dois dire que les collectivités visées ont certainement appris de cette expérience.

J'ai parlé dans mon exposé de stages financés par la Stratégie emploi jeunesse. Là non plus, il ne s'agit pas d'un programme destiné précisément à fournir une formation en bonne et due forme sur la construction de maisons. Néanmoins, cette formation serait admissible à du financement. Un jeune pourrait donc être embauché pour travailler sur des chantiers de construction résidentielle et obtenir une formation dans ce contexte.

Le président : Madame Darke, pourriez-vous me donner plus de détails sur les projets pilotes que vous avez mentionnés? Pourriez-vous fournir cette information au comité, s'il vous plaît? Vous avez parlé de maisons de démonstration.

Mme Darke : Oui.

Le président : Pas maintenant, mais après la réunion, ce serait très bien.

Mme Darke : Certainement. Des comptes rendus et de courtes descriptions ont été rédigés au sujet de ces maisons de démonstration, et nous serons heureux de les faire suivre au comité.

Le président : Adressez-les à la greffière, s'il vous plaît, merci beaucoup.

Le sénateur Tannas : Merci de venir nous rencontrer aujourd'hui.

J'ai deux ou trois questions pour Mme Darke. Tout d'abord, vous avez parlé de votre portefeuille. Pouvez-vous me dire combien de logements compte le portefeuille de la SCHL?

Vous pourriez peut-être répondre à ma question en différenciant deux segments de votre portefeuille. Un de ces segments serait, si vous voulez, les prêts consentis aux bandes. Vous en avez parlé, à savoir que la bande est l'emprunteur. Vous financez ces logements. S'agit-il véritablement de prêts? Sont-ils véritablement remboursés? Qui signe le chèque à la fin? Quelqu'un vous remet-il un chèque à la fin? Qui rembourse le prêt? Vous pourriez peut-être nous parler des taux de défaut de remboursement, ce genre de choses, concernant ces prêts particuliers.

Le président : Devrions-nous nous arrêter ici? Pouvez-vous répondre, madame Darke, s'il vous plaît?

Mme Darke : Merci.

Le président : Non pas que je veuille vous enlever la parole, monsieur le sénateur.

Mme Darke : J'ai l'impression que d'autres questions s'en viennent, mais permettez-moi de répondre à celles-ci.

Regarding units in the portfolio, there are 29,300 units in the CMHC-funded portfolio. I'm not quite sure how to answer your question about contrasting the different parts of the portfolio, so let me try to do a better job of explaining how it works.

I don't know off the top of my head what proportion of that 29,300 have loans that are directly made from CMHC, but it's a very significant proportion. CMHC, for most of the portfolio, has provided a direct loan to the First Nation, and then, on an ongoing basis — so that's for a period of 25 years or so — we provide an ongoing subsidy to the First Nation. It's the First Nation that owns that project.

Who writes the cheque? The First Nation writes the cheque to CMHC for the loans that we have in place. Is anybody checking up to make sure that they pay them off? Yes, absolutely. Our direct lending operation is run like any other lending operation. I guess the difference between ourselves and a private sector lender is that we run our direct lending on a planned break-even basis. Because of that, we're able to offer lower interest rates to the First Nations.

They absolutely are paying off their loans, and we have a Ministerial Loan Guarantee in place, of course, so that, if there is an account in arrears, CMHC will work with the First Nation and with Aboriginal Affairs and Northern Development to figure out how we can fix the arrears and get the project back on track. If it were to turn out that there were a default, then CMHC would consult with Aboriginal Affairs and Northern Development. If we were to call the loan, we would be, in essence, calling the Ministerial Loan Guarantee. We would get paid, and Aboriginal Affairs and Northern Development would go after repayment. They would go to the First Nation to get repaid.

Arrears are very low. I don't have an exact number in front of me, but the last time I looked, it was about 1 per cent. First Nations keep their loans in good standing, and they absolutely do pay them off.

Senator Tannas: Terrific. I have a supplemental question. You've got loans to people now through the First Nations Market Housing Fund. Can you tell me, of your roughly 30,000 units, how many would be loans to people through this fund or, for that matter, any other funds or programs that you have where you're actually loaning money to the people living in these places?

Ms. Darke: Firstly, just to clarify, the First Nations Market Housing Fund is a separate entity. It was established as a trust. From that perspective, it isn't part of CMHC, nor is it part of Aboriginal Affairs and Northern Development. The trustees of the First Nations Market Housing Fund are appointed by the ministers of CMHC and AANDC, but it is separate. CMHC's

Pour ce qui est du nombre de logements compris dans notre portefeuille, celui-ci s'établit à 29 300 logements financés par la SCHL. Je ne suis pas certaine de bien comprendre lorsque vous me demandez de différencier les différentes parties du portefeuille, mais permettez-moi de m'y prendre autrement pour essayer de bien vous faire comprendre notre mode de fonctionnement.

Je n'ai pas en tête la proportion de ces 29 300 logements qui ont fait l'objet d'un prêt contracté directement auprès de la SCHL, mais cette proportion est très élevée. Dans la plupart des cas, la SCHL fournit un prêt direct à la Première Nation ainsi qu'une subvention continue qui s'échelonne sur une période d'à peu près 25 ans. C'est la Première Nation qui est propriétaire du projet.

Qui signe le chèque? Un responsable de la Première Nation signe le chèque destiné à la SCHL pour le prêt consenti. Quelqu'un s'assure-t-il que le prêt est remboursé? Oui, tout à fait. Nous gérons nos opérations de prêts comme n'importe quel autre organisme le ferait. La différence entre nous et un prêteur du secteur privé tient, j'imagine, à ce que nous gérons nos opérations de prêts de façon à faire simplement nos frais. Voilà pourquoi nous sommes en mesure d'offrir des taux d'intérêt peu élevés aux Premières Nations.

Les Premières Nations remboursent assurément leurs prêts; nous avons d'ailleurs en place une garantie ministérielle de prêt; donc, si un compte est en souffrance, la SCHL collabore avec la Première Nation et Affaires autochtones et Développement du Nord pour trouver une façon de corriger la situation et de remettre le projet sur ses rails. S'il devait y avoir défaut de paiement, la SCHL consulterait Affaires autochtones et Développement du Nord. Si nous devons rappeler le prêt, nous utiliserions, fondamentalement, la garantie ministérielle de prêts. Nous serions payés, et Affaires autochtones et Développement du Nord s'occuperait de se faire rembourser. Le ministère s'adresserait à la Première Nation pour cela.

Les arriérés sont très rares. Je n'ai pas de chiffres exacts devant moi, mais la dernière fois que j'ai regardé ces données, la proportion d'arriérés s'élevait à environ 1 p. 100. Les Premières Nations suivent de près le remboursement de leurs prêts, et elles les remboursent absolument.

Le sénateur Tannas : Bravo. J'ai une question de plus. Il y a également les prêts consentis au moyen du Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations. Pouvez-vous nous dire, sur les quelque 30 000 logements environ que vous financez, combien le sont au moyen de ce fonds, d'un autre fonds ou d'un autre programme au moyen duquel vous prêtez de l'argent à ces gens?

Mme Darke : J'aimerais d'abord apporter une précision : le Fonds pour les logements du marché destinés aux Premières Nations est un fonds distinct. C'est une fiducie. Il ne relève donc pas de la SCHL ni d'Affaires autochtones et Développement du Nord. Les administrateurs du fonds sont nommés par les ministres responsables de la SCHL et d'AANDC, mais c'est un

minister, under the indenture of trust, is responsible for providing some high-level oversight. That is a little bit of context on the fund.

The way the fund works is that the loans are provided by a private-sector-approved lender. A First Nation will apply and be qualified by the First Nations Market Housing Fund for credit enhancement. They have to meet a number of criteria in order to be approved, and then the fund will establish a value of the credit enhancement guarantee.

Individual members on-reserve will then go to an approved lender for a loan — the Royal Bank or the Bank of Montreal. Approved lenders, by the way, also have to be approved by the fund. There will be an agreement in place between the lender and the First Nation, as well as an agreement in place between the First Nation and the fund.

If the individual defaults on their loan, the lender will go to the First Nation first, who will pay them. If the First Nation does not pay them, then the fund kicks in. Maximums and whatnot are established.

To give you a sense, the number of loans in place right now — and these would be to individuals that have been backed by the fund — is about 52 in total. There's about \$61 million in credit guaranteed right now by the fund.

Senator Tannas: Did you say 52 loans and \$60 million of guarantees? Expensive houses.

Ms. Darke: No, no. Those aren't guarantees in place for those loans. There are 53 First Nations that have been approved for credit enhancement. Over time, their members will go to the bank to get a loan to construct, to renovate or to purchase a home. A First Nation will have a credit enhancement guarantee amount in place, and, over time, their members will be able to go and put loans in place with that behind them.

Senator Tannas: So we don't know how many people are actually individual owners. We know there are 62 larger entities, but we don't know how many actual people there are living in houses.

Ms. Darke: Right. We know there are 53 First Nations in total that have credit enhancement guarantees that have been approved, and we know that, on some of those First Nations, there have been loans made to date — and there are 52 of those in total — and those would be to individuals.

Senator Tannas: Thank you.

Ms. Darke: Does that help?

Senator Tannas: It does; thank you.

fonds distinct. En vertu de l'acte constitutif de la fiducie, le ministre responsable de la SCHL est chargé d'assurer une certaine surveillance de haut niveau. Voilà donc quelques précisions sur le fonds en question.

Les prêts consentis au moyen de ce fonds sont fournis par un prêteur approuvé du secteur privé. La Première Nation qui demande un prêt est évaluée par les responsables du fonds qui déterminent si cette première Nation se qualifie pour la bonification de crédit. La Première Nation doit satisfaire à un certain nombre de critères pour que sa demande soit approuvée, les responsables du fonds déterminent ensuite une valeur pour la garantie de bonification du crédit.

Les membres de la Première Nation sur la réserve s'adressent ensuite à un prêteur approuvé — la Banque Royale ou la Banque de Montréal. Soit dit en passant, les prêteurs doivent également être approuvés par les responsables du fonds. Un accord est conclu entre le prêteur et la Première Nation, et un autre, entre la Première Nation et les responsables du fonds.

Si une personne n'effectue pas ses paiements de remboursement, le prêteur s'adresse d'abord à la Première Nation, qui paiera à sa place. Si la Première Nation ne rembourse pas elle-même, ce sont les responsables du fonds qui interviennent. Des maximums, et cetera, sont établis.

Pour vous donner une idée, le nombre de prêts en cours — consentis à des personnes approuvées par les responsables du fonds — s'élève à environ 52 en tout. Environ 61 millions de dollars de prêts sont garantis actuellement au moyen du fonds.

Le sénateur Tannas : Avez-vous dit 52 prêts et 60 millions de dollars garantis? Ce sont des maisons chères.

Mme Darke : Non, non. Il ne s'agit pas de garanties pour ces prêts. On compte 53 Premières Nations dont la bonification du crédit a été approuvée. Au fil des ans, leurs membres se présenteront à la banque dans le but d'obtenir un prêt pour construire, rénover ou acheter une maison. La Première Nation aura une garantie de bonification de crédit et, avec le temps, ses membres pourront obtenir des prêts en s'appuyant sur cette garantie.

Le sénateur Tannas : Nous ne savons donc pas combien de gens sont en fait propriétaires de leurs logements. Nous savons qu'il y a 62 grandes entités, mais nous ne savons pas combien de gens vivent réellement dans les maisons.

Mme Darke : C'est bien cela. Nous savons que des garanties de bonification de crédit ont été approuvées pour 53 Premières Nations en tout et nous savons que des prêts — il y en a 52 en tout — ont été accordés jusqu'à maintenant à des membres de certaines de ces Premières Nations.

Le sénateur Tannas : Merci.

Mme Darke : Cela vous éclaire-t-il?

Le sénateur Tannas : Oui, merci.

Senator Moore: I'm new to this committee, so I'm trying to get a grip on the relationships. Some of my questions might be naive, but I want to understand the fundamentals here.

I'm looking at the brief provided by the Library of Parliament. It states that in 2011 the Assembly of First Nations estimated the on-reserve housing shortage to be approximately 85,000 units. In the same period, Mr. Carisse, your department estimated approximately 20,000 to 35,000. Within that range, there's a 75 per cent swing. I don't understand that huge swing within your own department's numbers and the wide variation between the Assembly of First Nations number and your department's number. Can you address those two things, please?

Mr. Carisse: There's a big discrepancy. I can't speak to the one from the AFN. You'd have to ask somebody from the Assembly of First Nations to come in to talk about that. I know that, for the 20,000 to 35,000, an evaluation was made of housing needs from the department, and that's where it came from. Where do we stand on that? As I mentioned before, it can be anywhere in between. It could be the higher or the lower number. For my sake, even if it is 35,000, it's still a big number that we need to address.

The numbers, with infrastructure, are always a struggle. We had a similar situation when we were dealing with water and did a national assessment of the need for water across the country. The number came back in the billions. I think it did justice there to just say that we're not talking about a problem of a million or a few hundred million. For water and waste water, it's in the billions of dollars.

Again, with housing, we're looking at a major issue that we need to work together on as the federal family or the different departments, as well as with First Nations and their organizations, to try to address this need. We can look into it a bit more, but that's where those numbers are coming from.

Senator Moore: Is your department the place where the accurate numbers are supposed to be housed? Are you the ultimate determiner? As a funder and overseer, wouldn't you be the one that would know the most accurate numbers?

Mr. Carisse: We hold a set of numbers provided by First Nations. There's an evaluation. In our capital systems, First Nations will provide numbers on what their needs are, and we roll that up to get a number.

Senator Moore: What does that mean, you roll that up? They're talking 85,000; you're talking 20,000 to 35,000. What are the determinants here? I don't understand this. I really don't

Le sénateur Moore : Je suis nouveau, alors j'essaie de bien comprendre ce qui se passe. Certaines de mes questions vous paraîtront peut-être naïves, mais je veux comprendre les principes de base.

Selon l'information fournie par la Bibliothèque du Parlement, l'Assemblée des Premières Nations estimait, en 2011, qu'il manque environ 85 000 logements dans les réserves. Monsieur Carisse, votre ministère a jugé, au cours de la même période, qu'il manque entre 20 000 et 35 000 logements. Il y a une variation de 75 p. 100 dans cette fourchette. Je ne comprends pas qu'il y ait une telle variation dans les chiffres de votre propre ministère ni un tel écart entre vos chiffres et ceux de l'Assemblée des Premières Nations. Pouvez-vous m'expliquer cela, s'il vous plaît?

M. Carisse : L'écart est important. Je ne peux expliquer celui qui nous sépare de l'APN. Il faudra vous adresser à un membre de cette organisation pour cela. Je sais toutefois que les chiffres de 20 000 à 35 000 auxquels nous arrivons à notre ministère ont été établis à la suite d'une évaluation des besoins en logements. À quel niveau situons-nous la pénurie de logements? Comme je l'ai déjà dit, cela peut être n'importe où entre les deux valeurs. Ce peut être le chiffre le plus élevé ou le moins élevé. Pour ma part, même s'il manque 35 000 logements, c'est toujours un nombre élevé et nous devons nous occuper du problème.

Les chiffres sont toujours très difficiles à établir pour l'infrastructure. Nous avons vécu une situation semblable lorsque nous avons procédé à une évaluation nationale des besoins pour la gestion de l'eau un peu partout au pays. Les besoins s'élevaient à des milliards de dollars. Il faut dire en toute justice qu'il ne s'agit pas d'investissements d'un million ou de quelques centaines de millions de dollars pour les aqueducs et les égouts, mais de milliards de dollars.

Là encore, pour ce qui est du logement, nous faisons face à un problème important qui nécessite la concertation de la famille fédérale ou des différents ministères ainsi que celle des Premières Nations et de leurs organisations. Nous pouvons examiner la chose d'un peu plus près, mais c'est de là que proviennent les chiffres.

Le sénateur Moore : Votre ministère n'est-il pas censé avoir les chiffres exacts? N'est-ce pas vous qui prenez les décisions en bout de ligne? Comme vous êtes responsables du financement et de la surveillance, ne devriez-vous pas détenir les chiffres les plus exacts?

M. Carisse : Nous avons des chiffres fournis par les Premières Nations. Il y a une évaluation. Dans nos systèmes d'immobilisations, les Premières Nations fournissent les chiffres sur leurs besoins, et nous les additionnons pour obtenir un nombre total.

Le sénateur Moore : Vous additionnez les chiffres? Que voulez-vous dire? Les Premières Nations parlent de 85 000 logements manquants, vous parlez de 20 000 à 35 000. Sur quoi vous fondez-

understand this. This didn't start last year. We've been in the relationship with the First Nations for centuries. Why are we still not clear on what the needs are?

Mr. Carisse: I guess the need is high. I can't say more about the numbers. They are what they are at this point. I'd love to say we had more accurate numbers, but we'd have to go into every community and have a look. The way the department looks at it, First Nations are their governments. They know what they need. They report back on their needs. We have two sets of different numbers right now that we have to work with. We can keep working on that to try to pinpoint what the exact need is. I would personally rather spend time on trying to address the need regardless of what the number is.

Senator Moore: That's very noble, but at the same time, to me, everything starts with one. Once you accept that, you can make big progress. I don't know why you would not go from one coast to the other and work with the leaders and First Nations to get some hard numbers so we can do some accurate planning and budgeting. I just don't understand that.

The Chair: Senator Moore, maybe I can tell you that we have issued an invitation to the housing officials from AFN, and we expect that they will appear. I'm also told that the department's evaluation of housing needs, dated August 2011, is available and public. We could circulate that to members of the committee.

Senator Moore: This was also contained in a report that was tabled in the House of Commons in the pre-budget discussions in 2011. We can look at that brief from the Library of Parliament.

Ms. Darke, you mentioned the board of trustees in response to Senator Tannas's question about this fund. Are there any members of any First Nation on that board of trustees?

Ms. Darke: Yes, there are. The trustees include representatives from First Nations, absolutely. I don't know off the top of my head how many there are, but I can tell you for sure that the chair of the trustees is from the First Nations community, as is the co-chair.

Senator Moore: Maybe you could send to the clerk the makeup of that board of trustees, please.

Ms. Darke: Sure.

vous pour arriver à ces chiffres? Je ne comprends pas. Je ne comprends vraiment pas. Cet écart dans les chiffres n'a pas commencé l'an dernier. Cela fait des siècles que nous traitons avec les Premières Nations. Comment se fait-il que nous ne connaissions pas encore clairement leurs besoins?

M. Carisse : J'imagine que les besoins sont élevés. Je ne peux pas en dire plus au sujet des chiffres. Ce sont les chiffres que nous avons pour l'instant. J'aimerais beaucoup vous dire que nous avons des chiffres plus précis, mais nous devrions pour cela nous rendre dans chacune des collectivités pour évaluer la situation. Le ministère estime que les Premières Nations se gouvernent elles-mêmes, qu'elles connaissent leurs besoins et nous en font rapport. Nous devons travailler actuellement à partir de deux évaluations qui donnent des chiffres différents. Nous pouvons continuer de travailler à la lumière de ces chiffres pour en arriver à connaître les besoins exacts. Personnellement, j'occuperais plutôt son temps à essayer de répondre aux besoins sans égard au nombre total.

Le sénateur Moore : Voilà qui est très noble, mais, à mon avis, il faut toujours s'appuyer sur un chiffre. C'est à partir de cela que vous pouvez faire de grands progrès. Je ne comprends pas pourquoi vous ne vous rendez pas dans toutes les collectivités des Premières Nations du pays pour consulter les chefs de façon à obtenir des chiffres fiables à partir desquels nous pourrions planifier et budgéter de façon précise. Je ne comprends tout simplement pas cela.

Le président : Monsieur le sénateur Moore, je pourrais peut-être vous informer que nous avons invité les responsables de l'APN qui s'occupent d'évaluer les besoins en logement et que nous nous attendons à ce qu'ils comparaissent devant nous. On me dit également que l'évaluation des besoins en logements effectuée par le ministère en août 2011 est disponible et publique. Nous pourrions la distribuer aux membres du comité.

Le sénateur Moore : Cette information figure également dans un rapport déposé à la Chambre des communes lors des discussions prébudgétaires en 2011. Nous pouvons consulter le mémoire établi à cet effet par la Bibliothèque du Parlement.

Madame Darke, vous avez mentionné le conseil des fiduciaires lorsque vous avez répondu à la question du sénateur Tannas au sujet de ce fonds. Ce conseil compte-t-il des membres des Premières Nations?

Mme Darke : Oui. Il y a des représentants des Premières Nations au nombre des fiduciaires, absolument. Je n'ai pas en tête le nombre exact, mais je sais de façon certaine que le président du conseil est un membre des Premières Nations, ainsi que le vice-président.

Le sénateur Moore : Auriez-vous l'obligeance d'envoyer la liste des membres du conseil des fiduciaires à la greffière?

Mme Darke : Certainement.

Senator Moore: Senator Meredith asked some very interesting questions about the building code and the adherence of construction to it. I think, Ms. Darke, you said that you're now realizing that you've got to make sure this happens.

How long has this relationship been in place between CMHC and the funding of housing units on reserves so that we're just now, in 2013, realizing that we should be insisting on adherence to the code? How is it that we're just now realizing that we should be doing that and that we might have let stuff go through such that there will be mould and improper housing? How is it we're just coming around to that now?

Ms. Darke: I would disagree with that statement. CMHC is not just coming around now to realizing that codes need to be complied with. We've had the requirement that housing built with our funding comply to codes since the very beginning. We've had in place the requirement for First Nations to declare that that's the case. In fact, the policy is not new that we require they sign those declarations on the basis of advice from qualified professionals. None of that is new. It's been in place all along.

The only thing that we have done newly is to require some formal documentation to support that. We know when we look at the condition of the stock that we have funded over the years that only 10 per cent of it is in poor condition. I would say compliance to code has been an important part of our program since its origin. We have worked with First Nations over time to make sure that that is understood and to provide training and capacity development. We've worked with organizations like FNNBOA for years.

As I said, we undertake cyclical condition reviews, and in general, the condition of our stock is pretty good. Recently we implemented some additional checks and balances, if I can put it that way.

Senator Moore: You mentioned in your remarks earlier that in a 2006 survey, seven years ago, 10 per cent were in poor condition. You also said that 36 per cent were in fair condition, which to me means some work would be needed. You've got 46 per cent that would need some work. Is that not right?

Ms. Darke: I should clarify.

Senator Moore: Do you have more current figures than 2006?

Le sénateur Moore : Le sénateur Meredith a posé des questions très intéressantes sur le code de construction et la conformité des logements à ce code. Madame Darke, vous avez dit, je crois, que vous vous rendez compte maintenant que vous devez prendre des mesures pour vous assurer que le code est respecté.

Depuis combien de temps la SCHL finance-t-elle des logements dans les réserves, étant donné que nous venons de nous rendre compte seulement aujourd'hui, en 2013, qu'il faudrait insister sur le respect du code de construction? Comment se fait-il que nous venions tout juste de nous rendre compte qu'il faut agir et que nous avons peut-être laissé passer des choses qui font que les logements sont contaminés par des moisissures et impropres à l'habitation? Comment se fait-il que nous venions tout juste de nous rendre compte de cela?

Mme Darke : Je ne suis pas d'accord avec vous sur ce point. La SCHL ne vient pas tout juste de se rendre compte que les codes ne sont pas respectés. Nous exigeons depuis le début que les logements construits avec notre financement satisfassent aux exigences des codes. Nous exigeons que les Premières Nations présentent une déclaration attestant que les codes sont respectés. En fait, nous avons pour politique, et cela n'est pas nouveau, d'exiger que les Premières Nations signent ces déclarations à la lumière d'un avis émis par des professionnels qualifiés. Rien de cela n'est nouveau. Cette exigence a toujours été en vigueur.

La seule chose qui est nouvelle, c'est que nous exigerons maintenant des documents officiels à l'appui de ces déclarations. Lorsque nous examinons l'état des logements que nous avons financés au fil des ans, nous constatons que seulement 10 p. 100 de ces logements sont dans un mauvais état. Je dirais que le respect du code a toujours été un volet important de notre programme, et ce, depuis le début. Nous avons collaboré avec les Premières Nations pour qu'elles comprennent bien nos exigences et pour fournir la formation et le renforcement des capacités nécessaires. Nous travaillons depuis des années avec des organismes comme l'Association nationale des agents de bâtiment des Premières Nations.

Comme je l'ai dit, nous procédons à des examens cycliques de l'état des logements et nous constatons qu'en général, les logements sont d'assez bonne qualité. Nous avons mis en place dernièrement des freins et contrepoids, si je peux m'exprimer ainsi.

Le sénateur Moore : Vous avez dit dans votre déclaration préliminaire qu'un sondage effectué en 2006, soit il y a sept ans, a révélé que 10 p. 100 des logements étaient en mauvais état. Vous avez également déclaré que 36 p. 100 étaient dans un état passable, ce qui veut dire que ces logements nécessitent des travaux. Vous vous retrouvez donc avec 46 p. 100 des logements qui ont besoin de certains travaux. N'est-ce pas vrai?

Mme Darke : Je dois préciser certaines choses.

Le sénateur Moore : Avez-vous des chiffres plus récents que ceux de 2006?

Ms. Darke: I will clarify where those come from. The 2006 numbers relate to the census and to all dwelling units on-reserve, and not all dwelling units on-reserve are CMHC-funded. That percentage comes from the 2006 Census; and I believe that's the most recent information available from that source.

The other numbers that I referenced to you, the 53 per cent satisfactory or good and the 36 per cent in fair condition, are specifically related to the CMHC-funded stock, which is the 29,300 units that we have provided funding to.

Senator Moore: Yes, I understand that.

Ms. Darke: I think Mr. Carisse said that on reserves now there are about 108,000 dwelling units. The CMHC-funded stock is just one proportion of the overall stock on-reserve.

Senator Moore: Could I have a final quick supplement, chair?

The Chair: Yes.

Senator Moore: Ms. Darke, it's for you as well. In your remarks, you said that each year through CMHC, the Government of Canada provides \$2 billion to address the housing needs of lower-income Canadians. Does that include everybody who is a lower-income Canadian? Are you talking about on- and off-reserve persons only?

Ms. Darke: Perhaps I can clarify. The \$2 billion relates to all of the funding for housing that CMHC provides in a year. That would be both on and off.

Senator Moore: Does "on and off" mean that the people who are off are natives and non-natives?

Ms. Darke: Correct.

Senator Moore: All Canadians.

Ms. Darke: Yes.

Senator Wallace: The chair began by saying that we've asked you to come here today to provide us with background information so we would be better able to decide where we should focus our attention as we go forward with this. I have to say that what you have provided has been very helpful; and we appreciate that.

Mr. Carisse, as you pointed out, there certainly seems to be a shortfall in the number of housing units on reserves. I suspect that availability of funding is a major part of that, but I'm wondering, aside from that, if you could identify for us any significant underlying impediment other than simply "we don't have enough

Mme Darke : Je vais vous dire d'où viennent ces chiffres. Les chiffres de 2006 remontent au recensement et ils s'appliquent à tous les logements en place dans les réserves, mais ces logements ne sont pas tous financés par la SCHL. Ce pourcentage provient du recensement de 2006, et je crois que c'est l'information la plus récente à ce sujet.

Les autres chiffres dont je vous ai parlé, soit que 53 p. 100 sont dans un bon état et 36 p. 100, dans un état passable, concernent précisément les 29 300 logements financés par la SCHL.

Le sénateur Moore : Oui, je comprends cela.

Mme Darke : M. Carisse a dit, je crois, qu'on compte maintenant environ 108 000 habitations dans les réserves. Celles qui sont financées par la SCHL ne représentent qu'une partie de toutes ces habitations.

Le sénateur Moore : Pourrais-je poser encore une petite question pour terminer, monsieur le président?

Le président : Oui.

Le sénateur Moore : Madame Darke, la question s'adresse à vous également. Vous avez déclaré dans votre exposé que le gouvernement, par l'entremise de la SCHL, fournit, chaque année, deux milliards de dollars pour répondre aux besoins en logement des Canadiens à faible revenu. S'agit-il de tous les Canadiens à faible revenu? Parlez-vous seulement des personnes qui vivent à l'intérieur ou à l'extérieur des réserves?

Mme Darke : Je pourrais peut-être apporter certaines précisions. La somme de deux milliards de dollars s'applique à tout le financement que la SCHL fournit pour le logement en une année. Cela concerne donc les gens à l'intérieur et à l'extérieur des réserves.

Le sénateur Moore : Lorsque vous parlez des gens qui vivent à l'extérieur des réserves, vous parlez des Autochtones et des non-Autochtones?

Mme Darke : C'est bien cela.

Le sénateur Moore : Tous les Canadiens.

Mme Darke : Oui.

Le sénateur Wallace : Le président a commencé la séance en déclarant que nous vous avons invités à venir ici aujourd'hui pour nous donner une information générale de façon que nous soyons mieux outillés pour décider des points sur lesquels nous devons concentrer notre attention pour avancer dans ce dossier. Je dois dire que l'information que vous nous donnez aujourd'hui est très utile et nous vous remercions pour cela.

Monsieur Carisse, comme vous l'avez dit, il semble vraiment y avoir une pénurie de logements dans les réserves. J'imagine que le manque de financement compte pour beaucoup, mais je me demande s'il n'y a pas des facteurs importants qui contribuent à cette pénurie, pouvez-vous nous dire quelque chose à ce sujet?

money” that would account for this shortfall in the number of housing units available. Is there some basic non-monetary impediment that you would recommend we focus our attentions on to make a difference when we finish this work?

Mr. Carisse: Good question. We touched on some of the issues with regard to capacity within the community and the needed tools out there, even with the funding that’s available, if it’s easier for communities to use certain tools to go to a private or market housing fund to at least address those needs.

The way we fund infrastructure, just to broaden so it’s not just housing, most often it is cash-based funding. If it’s a \$10-million school, you take the first six to twelve months to do the design and the next ten years to finish it. Then you pay off that school over the next two years at \$5 million a year and it’s done. In one way, that makes a little bit of sense. If we could all pay off our mortgages within two years, it would be to our advantage; but at the same time, you’re not really stretching those dollars as much as you could.

In this situation, especially with housing on-reserve, the land is still under section 91(24) of the Constitution Act, 1867; and there’s still section 89(1) of the Indian Act that prohibits seizure of assets. It’s difficult for any community member without certain tools like this to go out and get their own mortgages, those that actually want to build their own homes that could help address the need.

Within every community, be it remote, rural or more urban, you should have social housing and market housing, rental regimes, rental housing to a different extent depending on the location, but that’s not possible in every community. There are some communities that could actually take advantage of that, especially going back to the discussion on individuals. There are individuals in communities that I believe would really want to go off and to get a mortgage to build a house that they want for their own needs but, because of the land situation, I think there’s an issue there. I think there’s an issue with the land situation, and some initiatives have been promoted recently or proposed that I think could help address that.

I also think about the discussion we had about codes. We ask for infrastructure codes and building codes, so it is in funding agreements. It has been part of CMHC programming for a number of years now for housing to be built to code, but, as we saw with water a number of years ago, and the Auditor General told us to fix the situation, there was a regulatory gap with water and waste water regulations. We face the same situation right now

Y a-t-il des obstacles non financiers sur lesquels nous pourrions nous concentrer pour faire avancer les choses lorsque nous aurons terminé notre travail?

M. Carisse : Bonne question. Nous vous avons parlé de certains de ces obstacles concernant les capacités présentes dans les collectivités et les outils dont ces collectivités ont besoin s’il est plus facile pour elles, même si le financement est disponible, d’utiliser certains outils pour contracter un prêt auprès d’un fonds privé ou d’un fonds pour les logements du marché pour répondre à certains de leurs besoins.

La plupart du temps, nous finançons l’infrastructure, non pas seulement le logement, selon la méthode de comptabilité de caisse. Ainsi, pour une école de 10 millions de dollars, nous comptons de six mois à un an pour la conception et les 10 années suivantes pour la construction. L’emprunteur doit rembourser la somme au cours des deux années suivantes, à raison de 5 millions de dollars par année et c’est terminé. C’est une façon assez sensée de procéder. Si nous pouvions rembourser nos hypothèques à l’intérieur de deux ans, cela serait à notre avantage, toutefois, nous n’étirerions pas vraiment ces dollars autant que nous le pourrions.

Dans la situation qui nous occupe, tout particulièrement les logements situés dans les réserves, il faut comprendre que la terre est toujours assujettie au paragraphe 91(24) de la Loi constitutionnelle de 1867 et que le paragraphe 89(1) de la Loi sur les Indiens interdit la saisie des biens. S’ils n’ont pas ces outils, les membres des Premières Nations qui veulent construire leurs propres maisons, ce qui contribue à régler le problème de logement, ont de la difficulté à obtenir une hypothèque personnelle.

Toute collectivité, qu’elle soit éloignée, rurale ou urbaine, doit avoir, selon son emplacement, un certain nombre de logements sociaux, de logements du marché et de logements locatifs. Certaines collectivités pourraient réellement tirer avantage de cela; il y a des gens dans ces collectivités qui, je crois, voudraient réellement contracter eux-mêmes une hypothèque pour construire leurs propres maisons, mais qui ne le peuvent pas, à cause de la situation concernant les terres et cela est, à mon avis, un problème. Il y a vraiment un problème à ce niveau et des initiatives ont été avancées ou proposées dernièrement qui pourraient, à mon avis, aider à corriger la situation.

Je pense également à la discussion que nous avons eue au sujet des codes. Le respect des codes relatifs aux infrastructures et au bâtiment est inclus dans les accords de financement. Depuis un certain nombre d’années, la SCHL exige dans ses programmes que les logements soient construits en conformité avec les codes, mais, comme nous l’avons vu il y a un certain nombre d’années pour l’eau, et le vérificateur général nous avait alors dit de

with housing that building codes are not regulated. There isn't that certainty of regulations that is there right now for building codes.

Again, the land, looking at the codes, I think, and keep building on certain tools that First Nations could access would help a great deal, because I don't think government will just be able to come up with the extra billions of dollars that are needed to address that need right away.

Senator Wallace: Yes. I was just wondering. We all go through this at times. You wake up in the middle of the night, and you've been involved in issues, and all of a sudden, with clarity, gee, there's one big one. There is what would break the logjam. I just wondered if there was anything like that. I know you've got a number of programs, a number of issues, and they all need tweaking, but I accept what you've had to say, unless there is something more, if there was that major, fundamental issue that we should focus our attention on. We can leave your answer where it is, if you wish.

Mr. Carisse: I think those are the big ones.

Senator Wallace: Great. One other question, if I could: You've mentioned that dealing with these on-reserve issues, the housing issues and other issues involves a partnership of the federal and provincial and territorial governments and the First Nations chiefs and councils. I'm wondering to what extent, if any, difficulties with the actual workings of that partnership have created impediments to meeting the housing needs of the Aboriginal people.

Mr. Carisse: There are those situations. I think some of it is starting to break down, and I especially see it working with provincial governments and industry, not for housing per se. I'm looking at a project we did in northern Ontario with the Nishnawbe Aski Nation. We have 26 communities there who pulled together to do a broadband project to bring fibre to these 26 communities. I think we're almost up to \$90 million for this project. It was a great partnership that you saw between the province, between Bell Alliance and industry, between the First Nation communities, and there were various ministries in the province and within various departments in the federal family to pool all that money together to actually get this project off and going. There was no way that any one group could have pulled this off. That approach can definitely be applied to other pieces of infrastructure, including housing. How can we best work together between the departments, with the province? You never know.

corriger la situation, il y avait une lacune au niveau de la réglementation concernant l'eau et les eaux usées. Nous avons les mêmes problèmes actuellement avec la réglementation des codes de construction. La réglementation dans ce domaine n'est pas stable.

Là encore, la question de la terre fait problème et je pense que le recours par les Premières Nations à certains outils pour financer la construction de leurs maisons pourrait beaucoup aider, parce que je ne crois pas que le gouvernement puisse fournir les milliards de dollars de plus qu'il faut pour répondre rapidement aux besoins.

Le sénateur Wallace : Oui. Je me posais simplement la question. Lorsque nous sommes aux prises avec des problèmes particuliers, il nous arrive tous de nous réveiller en pleine nuit et de nous rendre compte subitement qu'il y en a un plus grave que les autres et qu'en réglant ce problème, on pourrait sortir de l'impasse. Je me demandais simplement s'il n'y avait pas quelque chose comme ça. Je sais que vous avez un certain nombre de programmes, un certain nombre de dossiers auxquels vous devez tous apporter des améliorations, mais j'accepte ce que vous nous avez dit, à moins qu'il y ait quelque chose d'autre, quelque chose d'important, de fondamental sur lequel nous devrions nous pencher. Nous pouvons nous en tenir à votre réponse, si c'est ce que vous souhaitez.

M. Carisse : Je crois que nous avons soulevé les points les plus importants.

Le sénateur Wallace : Très bien. J'aimerais poser une autre question, si je peux. Vous avez dit que, pour régler les problèmes qui surviennent dans les réserves, les problèmes de logement, et cetera, il faut un partenariat entre le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que les chefs et les conseils des Premières Nations. Y aurait-il des problèmes dans la gestion de ces partenariats qui empêchent de répondre aux besoins des Autochtones?

M. Carisse : Cela arrive parfois. Je pense que les choses commencent à s'améliorer et, tout spécialement, dans le cas de nos rapports avec les gouvernements provinciaux et l'industrie, mais pas pour le logement à proprement parler. Il y a notamment un projet que nous avons réalisé dans le Nord de l'Ontario, avec la Nation des Nishnawbe Aski. Là-bas, 26 collectivités se sont regroupées pour mener à bien un projet de bande large dans le but d'avoir la fibre optique. Je crois que le projet s'est élevé à près de 90 millions de dollars. Il a donné lieu à un formidable partenariat entre la province, Bell Alliance et l'industrie et entre les Premières Nations; divers ministères provinciaux et fédéraux ont contribué au financement pour faire démarrer le projet et le mener à bonne fin. Il aurait été impossible pour un groupe donné de mener à bien une telle aventure. La méthode peut assurément être appliquée à d'autres éléments de l'infrastructure. Comment pouvons-nous collaborer le mieux possible entre ministères et avec les provinces?

There may be certain ways to do with it industry. As I mentioned earlier, it was Deloitte that worked for housing P3 in Vancouver. So there may be some appetite out there to look at doing something similar for on-reserve.

Senator Wallace: I suspect that with those partnerships there are successes and less than success in certain projects. That really wasn't the focus of my question.

I am wondering, generally speaking, about the working relationship of the three parties to that partnership. Do they work together effectively? Again, I realize it's a project-to-project determination, actually. Are there rivalries and everybody has their own turf they want to protect so things don't come together? Is that something we should focus on, the working relationship of that partnership? That is what I'm asking.

Mr. Carisse: I think it can't hurt, obviously. One thing that helps is knowing what everybody's roles and responsibilities are, and if that's always clear, be it for housing, water, schools or infrastructure, that always helps out because when you have that lack of clarity, people get confused and there's misinformation. Then a certain approach somewhere may be different in how we approach a situation in Quebec than how we'd approach it in Alberta. Somebody would say, how come? There are good reasons why, depending on the organizations that are there. There is the issue of everybody's vying for that same dollar. If we're doing a project somewhere and somewhere else at the same time, it's nice to be able to able to go off and try things. I mentioned P3s or what we did with ABSCAN to try things somewhere and say we're doing this — let's call it a pilot, for lack of a better word — but if we can actually replicate that somewhere, then we have to start somewhere, and I think there's possibilities. We're on the cusp of doing things really differently, which is good, so we'll be able to start addressing the need not just on housing but on the other infrastructure that's out there.

Senator Greene Raine: Thank you very much. I really appreciate what you've been telling us today. One of the nice things about being one of the last people to ask questions is that most of my questions are already asked, but I would like a little bit of clarification, if you don't mind, Mr. Carisse. You mentioned that for First Nations that have not opted into the 1996 housing policy, which includes those in British Columbia and a few in Ontario, funding operates on a subsidy basis. Could you elaborate on that a little bit? Why haven't they opted in? Now we have two different systems, one where it's First Nations controlled, basically, and the other, which is a subsidy from the department.

Mr. Carisse: That's right. In 1996, that policy that was put together did give a lot more flexibility and control into the hands of First Nations, as chief and council receiving that allocation of funding and deciding where to apply it and what to do with it. The situation is basically numbers. In British Columbia, for the

On ne sait jamais. Il peut y avoir certaines façons de travailler avec l'industrie. Comme je l'ai dit plus tôt, c'est Deloitte qui a travaillé au projet de logements en PPP à Vancouver. Alors, il y a peut-être des gens intéressés à faire la même chose pour les logements dans les réserves.

Le sénateur Wallace : J'imagine que certains de ces partenariats sont couronnés de succès et que ce n'est pas vraiment le cas pour d'autres. Ce n'était pas vraiment le but de la question.

Je me demande comment fonctionne, de façon générale, le partenariat entre les trois parties. Les trois parties travaillent-elles ensemble efficacement? Je me rends bien compte que chaque projet est unique, en fait. Y a-t-il des rivalités ou des chasses gardées qui empêchent les projets d'avancer? Devrions-nous nous pencher sur les rapports de travail qui ont cours dans ces partenariats? Voilà ma question.

M. Carisse : Il est certain que cela ne pourrait pas nuire. Il est toujours utile de bien connaître les rôles et les responsabilités de chacun, que ce soit pour le logement, l'eau, les écoles ou l'infrastructure, parce que, lorsque cela n'est pas le cas, la confusion s'installe et les gens se retrouvent mal informés. Toutefois, la méthode adoptée pour régler une situation au Québec peut différer de celle qui convient pour l'Alberta. Quelqu'un pourrait dire : « Et pourquoi donc? » Il y a de bonnes raisons pour cela, selon les organisations en cause. Tout le monde s'arrache le même dollar. Si nous réalisons un projet à un endroit, et un autre ailleurs en même temps, c'est bien de commencer quelque part et de faire des essais. J'ai parlé des PPP ou de ce que nous avons fait avec la Société d'épargne des Autochtones du Canada — appelons cela un projet pilote, à défaut d'un meilleur mot; pour reproduire un projet ailleurs, il faut le commencer quelque part, et je crois qu'il y a des possibilités. Nous sommes sur le point de faire les choses vraiment différemment, ce qui est bien, et nous pourrions donc répondre aux besoins non seulement pour le logement, mais aussi pour les autres éléments de l'infrastructure de ces collectivités.

La sénatrice Greene Raine : Merci beaucoup. Je suis très contente de ce que vous nous dites aujourd'hui. Un des avantages qu'il y a à poser ses questions en dernier, c'est qu'on a déjà obtenu réponse à la plupart de ses questions; toutefois, j'aimerais avoir quelques précisions, si vous n'y voyez pas d'objection, monsieur Carisse. Vous avez dit que pour les Premières Nations qui n'ont pas adhéré à la politique sur le logement de 1996, et cela est le cas pour les Premières Nations de la Colombie-Britannique et certaines Premières Nations de l'Ontario, le financement est accordé sous forme de subventions. Pourriez-vous nous éclairer un peu là-dessus? Pourquoi ces collectivités n'ont-elles pas adhéré à la politique? Nous avons maintenant deux systèmes, un dans lequel les Premières Nations exercent pratiquement le contrôle, et l'autre, qui consiste en une subvention du ministère.

M. Carisse : C'est vrai. La politique qui a été mise en place en 1996 a donné beaucoup plus de marge de manœuvre et de contrôle aux Premières Nations, étant donné que ce sont le chef et le conseil qui reçoivent le financement et qui décident de ce qu'ils vont en faire. La situation dépend fondamentalement de la taille

200 communities that are there, a vast number of them are very small communities, so to try to do a formula-based funding for their community of 35 or 40 people, the numbers just weren't there. With the amount of money that you would have received, the community would not have been able to do much with that funding, so it was pretty much a collective decision at that point to just have a project proposal based in British Columbia. It made it a lot easier for those communities to get a bigger pool of funds, although it's not on an annual basis obviously, but when you get that pool of funds, you can actually do something with it, more than just a few thousand dollars that wouldn't have accomplished anything. So *grosso modo*, that's why they decided to just stick to the subsidy the way it was done in the past.

Senator Greene Raine: Thank you very much. I've always wondered why the houses that are built on reserves, I guess mostly designed by CMHC or by somebody, are all the same, and why they are all kind of plain Jane. Who designed them? Were they designed by the people who were actually living there? Were they designed all across the country the same, or do they take into consideration climate? I guess I would really like some clarification on that going backwards but also moving forwards. Can we do it better so that the people who live in their communities have a real ownership of their dwelling units?

Ms. Darke: I can answer the question for CMHC's funded programs. CMHC does not design the houses. The homes themselves are designed and built and managed by the First Nations themselves. We don't have a standard design. We don't have standard requirements in that respect that are in place.

Mr. Carisse: I can add for the department: It's a bad term, but I guess what a lot of people call them in communities is INAC houses, and those are dating from the 1960s and so on. There was one point, and I'd have to look back in the history where the design came from, but it was pretty much that same design that was applied everywhere. We're going away from that. Since 1996 with the policy, it's up to chief and council to look at that and address the need for multi-housing and different sizes of housing so that individuals have more of an opportunity to build housing that meets their needs.

Obviously these are some of the examples and it's not like this everywhere, but if you drive into Wendake or Westbank, you're going to notice that it's not the same design everywhere. There's some really nice housing going on there. That would be nice to see in other communities.

It will be different. Obviously, in some rural remote communities, economic development is not there as you would see in a more urban reserve, but I still think you can't have that same type house. If you're a single person, you don't need a three-bedroom home; if you're a family, you may need something different. There has to be a variation of housing in communities,

des collectivités en cause. La Colombie britannique compte 200 collectivités des Premières Nations dont la grande majorité sont de très petite taille; on ne pouvait pas fournir un financement fondé sur une répartition préétablie pour des collectivités de 35 ou 40 personnes, il n'y avait tout simplement pas la population pour cela. Avec l'argent qu'elles auraient reçu, les petites collectivités n'auraient pas pu faire grand-chose, alors il a donc été décidé collectivement de ne faire qu'une seule proposition de projet pour la Colombie britannique. Cela a beaucoup facilité les choses pour ces collectivités qui ont ainsi eu accès à une caisse plus large pour le financement, même si, naturellement, le financement n'est pas annuel, mais quand on a accès à une caisse comme celle-là, on peut réellement faire quelque chose, alors que quelques milliers de dollars ne permettent pas d'accomplir grand-chose. Alors, *grosso modo*, c'est pourquoi elles ont décidé de s'en tenir au mode de la subvention, comme cela se faisait par le passé.

La sénatrice Greene Raine : Merci beaucoup. Je me suis toujours demandé pourquoi les maisons construites dans les réserves, qui sont, j'imagine, conçues par la SCHL ou par quelqu'un, sont toutes semblables et pourquoi elles sont toutes plutôt déprimantes. Qui conçoit ces maisons? Sont-elles conçues par les gens qui les habitent? Utilise-t-on le même modèle partout au pays ou tient-on compte du climat? J'aimerais bien avoir des précisions sur ce qui s'est fait par le passé et sur ce qui est prévu pour l'avenir. Pouvons-nous faire en sorte que les gens qui vivent dans ces collectivités soient réellement fiers de leurs logements?

Mme Darke : Je peux vous parler des programmes financés par la SCHL. La SCHL ne dessine pas les plans des maisons. Les maisons sont conçues, construites et gérées par les Premières Nations elles-mêmes. Nous n'avons pas de plan standard. Nous n'avons aucune exigence pour la conception des maisons.

M. Carisse : Je pourrais peut-être ajouter quelque chose pour mon ministère, le terme n'est pas bien juste, mais beaucoup de gens l'utilise dans les collectivités : on parle des maisons d'AINC, et ces maisons remontent aux années 1960 et plus. Il faudrait que je remonte un peu en arrière pour voir d'où vient le plan, mais c'était pas mal le même plan qui était utilisé partout. Nous procédons autrement maintenant. Depuis l'adoption de la politique en 1996, il appartient au chef et au conseil de décider des plans et d'arrêter leur choix sur des complexes résidentiels ou d'autres logements de taille différente de façon que les gens puissent faire construire les habitations qui répondent à leurs besoins.

Naturellement, ce sont là des exemples et telle n'est pas la situation partout, mais si vous allez à Wendake ou à Westbank, vous remarquerez que les maisons ne sont pas toutes pareilles. Il y a vraiment de belles maisons là-bas, qu'il serait bien agréable de voir dans les autres collectivités.

Ce sera différent, naturellement, dans certaines collectivités rurales éloignées qui ne profitent pas du même développement économique que celui des réserves plus urbaines, mais, même là, les gens ne peuvent pas tous avoir le même type de maison. Les célibataires n'ont pas besoin d'une maison comprenant trois chambres, comme cela peut être le cas pour une famille. Les

which makes sense — like you would see off-reserve — as well as the variations on how to finance and fund that housing, which includes social housing, rental housing and market housing. That's what I think the end state would be.

Tara Hutchinson, Senior Policy Analyst, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada: If I could add one thing, we received \$150 million through Canada's Economic Action Plan. One of our key funding categories was multi-units because we are seeing a lot of interest among First Nations for housing that meets the needs of elders and of people starting out for the first time on their own. As a result of this funding, we were able to construct many multi-units across the country. I think we'll see that area expanding as we continue.

Senator Greene Raine: Modular homes and trailers, portable homes, are also valuable in the housing mix. In the residential development on First Nations communities, are there trailer courts with pads that you can rent so that you could have a motorhome or a mobile home and, if you get a job up north somewhere, you could take it with you and come back for the winter? Is this kind of planning happening in First Nations communities now?

Maybe we could hear from Ms. Jeannie Dempster, who is involved in strategic policy coordination. Is that something your department gets involved in?

Jeannie Dempster, Director, Strategic Policy Coordination, Canada Mortgage and Housing Corporation: I can't speak specifically to that last idea about the transport of a mobile home from a policy perspective. However, that's an interesting idea that we could take back and explore from a research perspective as well.

In the North, for example when you're talking about housing design, there are different applications of design to address climate, durability of the home, the harsher climate there and sustainability of products because of the transportation cost — that is, looking at reducing costs, but again in a sustainable way. CMHC has researchers who specifically focus on the North and on more rural remote climates for that purpose. Certainly, there are a variety of research projects and initiatives that have occurred and continue to occur. They are experts on heating systems and that sort of approach.

I don't think that's really answering your question on the latter part, but from a policy perspective and in terms of design, I would reaffirm what Debra Darke said earlier, namely that there are some interesting examples of sustainable housing and sustainable

logements ne peuvent pas tous être les mêmes dans une collectivité, cela va sans dire — comme on le voit à l'extérieur des réserves — et il en va de même pour les modes de financement, qu'il s'agisse du logement social, du logement locatif ou du logement du marché. Voilà ce qu'il devrait en être au final.

Tara Hutchinson, analyste principale en matière de politiques, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada : Si vous le permettez, j'aimerais ajouter une chose : nous avons reçu 150 millions de dollars dans le cadre du Plan d'action économique du Canada. Les immeubles d'habitation à logements multiples constituent une des catégories de financement importantes que nous avons, car les Premières Nations cherchent beaucoup à répondre aux besoins des personnes âgées et des gens qui s'installent pour la première fois dans leur propre logement. Nous avons donc pu avec ce financement construire des immeubles d'habitation à logements multiples un peu partout au pays. Je crois que ce type d'habitation va continuer de gagner en popularité.

La sénatrice Greene Raine : Les maisons modulaires, les maisons mobiles et les maisons transportables sont également des types d'habitation extrêmement utiles. Y a-t-il dans les collectivités des Premières Nations des parcs de maisons mobiles où les gens peuvent installer un motorisé ou une maison mobile qu'ils peuvent ensuite déplacer s'ils trouvent un emploi dans le Nord et ramener au parc pour l'hiver? Fait-on ce genre de planification à l'heure actuelle dans les collectivités des Premières Nations?

Mme Jeannie Dempster, qui travaille à la Division de la coordination des politiques stratégiques, pourrait peut-être nous informer là-dessus. Votre organisme participe-t-il à des projets de ce genre?

Jeannie Dempster, directrice, Division de la coordination des politiques stratégiques, Société canadienne d'hypothèques et de logement : Nous n'avons pas de politique particulière pour le genre d'habitation dont vous venez de parler; toutefois, l'idée est intéressante; nous pourrions la soumettre à notre organisation et examiner s'il est possible de la mettre en pratique.

Dans le Nord, par exemple, la conception des logements doit tenir compte des rigueurs du climat, de la durabilité de l'habitation et des produits utilisés pour sa construction ainsi que des coûts du transport — c'est-à-dire qu'il faut essayer de réduire les coûts, mais dans un souci de durabilité. La SCHL a des chercheurs qui s'occupent précisément du Nord et des conditions climatiques des régions rurales éloignées. Différents projets de recherche ont assurément été réalisés et certains sont toujours en cours. Nous avons des experts en systèmes de chauffage, et cetera.

Je ne crois pas que cela répond réellement à la dernière partie de votre question, mais pour ce qui est d'une politique concernant la conception des logements, je dirais, comme l'a fait Debra Darke plus tôt, que la SCHL a adopté des modèles intéressants de

communities and approaches there that CMHC has taken and is continuing to take. We have some published research on that as well.

Senator Greene Raine: I think we, as a group, look forward to calling on people in the industry of prefab and mobile housing to come forward and let us know what's happening. The door is open for every kind of housing, I understand.

The Chair: Would you kindly make those papers and those examples available to our committee through the clerk, please?

We are on the second round now and I've got two people on the list, Senator Moore and Senator Meredith.

Senator Moore: I want to ask a question with regard to the Attawapiskat situation raised by Senator Sibbeston. The news report on that situation yesterday said that the people were living in interconnected construction trailers and that the fire was caused by candles used for lighting after the storms knocked out electricity.

Mr. Carisse, I presume that your department would have been the one that provided the construction trailers that these people were living in. When that happened, would you also provide generators? Given where the location is, and that storms are prevalent at this time of the year until spring, would generators be provided so they would not have the loss of electricity and heat?

Mr. Carisse: The trailer unit itself was provided by De Beers.

Senator Moore: Provided by whom?

Mr. Carisse: De Beers mines. That was for the people who were there working for the mines. We refurbished them and helped with that. I know some renovations were needed and, as you saw in the media, there was a housing crisis in Attawapiskat. We tried to put some people in there. The fire happened. From what I know, it was an issue with a candle. It's on the west wing. They still have the smell of smoke in the common area, in the middle. It's U-shape and on the east side there is some smoke. They're cleaning that out. The idea is to get people back there as soon as possible. Is that a permanent solution? No, obviously, but it's something that's there in the community right now.

Senator Moore: What about the generators?

Mr. Carisse: For the generators, I don't know the specifics of what was knocked out in the community, if it was a line just going right to that specific unit or if it was more general. I'd have to get back to you on that.

logements durables à l'appui de collectivités durables. Nous avons d'ailleurs rendus publics des travaux de recherche sur le sujet.

La sénatrice Greene Raine : Nous aimerions bien, je crois, que des représentants de l'industrie des logements préfabriqués et des maisons mobiles viennent nous parler de ce qui se fait actuellement dans ce domaine. Je crois comprendre que toutes les formules d'habitation sont envisageables.

Le président : Auriez-vous l'amabilité de faire parvenir à notre greffière les documents et les exemples pratiques dont vous disposez?

Nous en sommes à notre deuxième série de questions et j'ai deux personnes sur ma liste : les sénateurs Moore et Meredith.

Le sénateur Moore : J'ai une question au sujet de la situation qui a cours à Attawapiskat dont le sénateur Sibbeston a parlé plus tôt. Selon ce qu'ont dit les médias hier, les gens vivaient dans des maisons mobiles interreliées, et l'incendie a été causé par des chandelles utilisées par les occupants pour s'éclairer après une panne d'électricité provoquée par des tempêtes.

Monsieur Carisse, j'imagine que c'est votre ministère qui a fourni les maisons mobiles dans lesquelles ces gens habitaient. Avez-vous également fourni des génératrices pour parer aux pannes causées par les tempêtes? Étant donné qu'il y a beaucoup de tempêtes sous ces latitudes en ce temps-ci de l'année jusqu'au printemps, fournissez-vous des génératrices pour que les gens puissent s'éclairer et se chauffer en cas de panne d'électricité?

M. Carisse : Le complexe de maisons mobiles a été fourni par De Beers.

Le sénateur Moore : Par qui?

M. Carisse : Les mines De Beers. Les maisons mobiles étaient destinées aux gens qui travaillaient pour la compagnie. Nous avons fourni une aide et remis les maisons en état. Les maisons mobiles nécessitaient certains travaux de rénovation; comme vous l'avez vu dans les médias, il y avait une crise du logement à Attawapiskat. Nous avons cherché à loger certaines personnes dans ces maisons. L'incendie est survenu. Selon ce que nous savons, c'est une chandelle qui a allumé l'incendie dans l'aile ouest. Une odeur de fumée demeure dans l'aire commune, au centre. Le complexe est en forme de U et il y a un peu de fumée du côté est. Les travaux de nettoyage sont en cours. On veut que les gens réintègrent ces maisons le plus vite possible. Est-ce une solution permanente? Certainement pas, mais la collectivité utilise ces maisons pour l'instant.

Le sénateur Moore : Et qu'en est-il des génératrices?

M. Carisse : En ce qui concerne les génératrices, je ne connais pas au juste les détails de la panne, si c'est seulement la ligne qui alimentait le complexe qui a fait défaut, ou si la panne était généralisée. Je vous fournirai l'information à ce sujet.

For electricity, as much as possible we try to get communities on the grid. As you know, power gets knocked off every once in a while. Some communities are on diesel for generation, but if you're on diesel you get some wires going to the infrastructure in the community so that can be knocked out, too.

Senator Moore: Can you check on that and let us know whether adequate generating power was provided when those units were installed there?

Mr. Carisse: Yes; definitely. I'll get back to you.

The Chair: Thank you, Mr. Carisse.

Senator Meredith: Senator Wallace kind of asked my question before I stepped out of the room. I was asking about the challenges, but I always get back to the leadership, the chief and council and their true commitment to ensure that they're collaborating with Aboriginal Affairs to get these homes erected quickly, given the shortages on these reserves.

What kind of commitment has been given? How can this committee work with or encourage the chiefs so that we can say in our report, which will be provided, "Here are some things that we've uncovered in terms of collaboration"? How can we quickly do that?

My other question to Ms. Darke is with respect to technology and collaboration of new technologies around mould to ensure that there is less resistance to mould, which is causing health issues. Have there been any discussions around the construction materials that are used? For example, looking at construction materials that are non-combustible or in terms of steel in construction rather than wood so that it doesn't absorb any moisture, and so forth? Has there been any talk about that?

Going forward, we see that the problems exist currently. We see that there are deficiencies in the construction of some of homes that are being built. How are we looking at best practices to move forward with the new homes that are going to be constructed so that they last longer and so that we don't consistently have this need to repair going forward?

The Chair: Could the answer be shorter than the question, please?

Mr. Carisse: In regard to commitment by leadership, I know you've had many representatives here from leadership, from First Nations themselves or from organizations to talk about various issues such as water, education, et cetera. From my travels, I think housing is probably the number one issue all the time. There are many issues, but housing always comes up with leadership. I think there is commitment from leadership to actually address this issue. I think the leadership is looking for some of the tools they can use.

Pour ce qui est de l'électricité, nous essayons le plus possible de brancher les collectivités au réseau. Comme vous le savez, les pannes surviennent de temps à autre. Certaines collectivités ont des génératrices au diésel qui sont reliées par des fils à l'infrastructure; ces génératrices peuvent donc tomber en panne également.

Le sénateur Moore : Pourriez-vous vérifier cela et nous faire savoir si on a fourni des génératrices convenables lorsque ces logements ont été mis en place?

M. Carisse : Certainement. Je vous fournirai cette information.

Le président : Merci, monsieur Carisse.

Le sénateur Meredith : Le sénateur Wallace a pour ainsi dire posé ma question avant que je sorte de la salle. Je voulais savoir quelles sont les difficultés rencontrées, je reviens toujours aux dirigeants, les chefs et les conseils, et à leur volonté sincère de collaborer avec Affaires autochtones pour faire installer rapidement des maisons, étant donné les pénuries observées dans les réserves.

Quelle collaboration offrent-ils? De quelle façon notre comité peut-il encourager les chefs à collaborer pour que nous puissions écrire dans notre rapport : « Voici certaines choses que nous avons découvertes concernant la collaboration de ces gens »? Comment pouvons-nous faire cela rapidement?

Mon autre question s'adresse à Mme Darke et concerne la mise à profit des nouvelles technologies pour lutter contre l'apparition de moisissures qui causent des problèmes de santé. A-t-on discuté des matériaux de construction utilisés? A-t-on, par exemple, envisagé l'utilisation de matériaux ininflammables ou de l'acier inoxydable au lieu du bois pour éviter l'apparition de moisissures, et cetera? Avez-vous eu des discussions en ce sens?

Nous savons que des problèmes se préparent pour l'avenir. Nous savons qu'il y a des problèmes dans les maisons construites actuellement. Cherche-t-on à trouver les meilleures pratiques pour la construction future des maisons de façon à prolonger la durée de vie de ces maisons et à éviter de devoir constamment les rénover?

Le président : La réponse pourrait-elle être plus courte que la question?

M. Carisse : Pour ce qui est du sérieux des dirigeants, je sais que des représentants des Premières Nations ou de leurs organisations ont comparu devant vous pour parler de divers sujets, comme l'eau et l'éducation. Lors des visites que j'ai effectuées dans ces collectivités, j'ai constaté, pour ma part, que le logement a probablement toujours été le plus gros problème. Il y a beaucoup de problèmes à régler, mais les dirigeants ont toujours parlé du problème du logement. Je crois qu'ils veulent sérieusement régler le problème. Je crois que les dirigeants des Premières Nations aimeraient disposer de certains outils pour cela.

I think certain things are not being utilized as much as they could, for instance, rental regimes in First Nation communities. In comparison to off-reserve, there aren't many communities that have adequate rental regimes, although the department provides for shelter allowances. It's up to chief and council — their government — to decide where their priorities lie, but I think it's that mindset to know if the shelter allowance is being used for shelter and if the rental regimes are there and in place and people are paying rent.

That is, for the homeowner to feel ownership and pride in the home that they're in, it's not just a house that was given by the chief and council, but it's your home. Take pride in that. I think you get a big shift in the mindset for the operations and maintenance of that house, as well as in the mindset of chief and council for that. You will be hearing from representatives — it will definitely come up — about treaty rights to housing. I'm not going to open up Pandora's box. I'll leave it to other officials from the Department of Justice to go into that. It's an issue that is present, but I think to wait for the government to come up to address the 35,000 or 85,000 units based on a treaty right, there's just not enough of the funds there. If we can put that issue aside, we need to work together with the communities and to get that commitment, that buy-in. Also, if you push that down the line, the way I see it, housing off-reserve is an economic driver everywhere you go. On-reserve, it's a cost driver. It's completely different. If you can switch that to become an economic driver, if you can get private home ownership so that somebody can start their own business and use that as their own asset, I think you can start to see a lot of change in communities. To me, if it's a dartboard, housing is in the centre. You work on housing, and I think everything else can start to get fixed. It's the home, the unit, that needs to be addressed. We're doing a lot of good stuff and getting there, but there will definitely be commitment from leadership to try to address this issue.

Ms. Darke: I'll go as quickly as I can. To answer your question about mould, CMHC is currently working on a resource document that will provide information on design and construction details to help First Nations build homes that will not have mould problems. Information transfer is one of the main things we're doing in this area, and, as I said, that will provide them with some good technical design advice. It will include things like construction materials, heating and cooling systems and the technology that is part of a home.

Je crois que les Premières Nations devraient utiliser davantage certains outils, comme les logements locatifs, qui sont à leur disposition. Contrairement à ce qui se passe à l'extérieur des réserves, peu de collectivités disposent de logements locatifs adéquats, même si le ministère leur fournit des allocations pour le logement. Ce sont le chef et le conseil — qui forment le gouvernement de chaque Première Nation — qui décident des priorités, mais pour ce qui est de savoir si les allocations de logement sont utilisées pour le logement, si des logements locatifs sont offerts et si les gens paient leur loyer, je crois que c'est une question de mentalité.

En effet, les propriétaires doivent se sentir véritablement propriétaires de leurs maisons et en retirer une fierté; il ne s'agit pas simplement de maisons données par le chef et le conseil, c'est leurs maisons à eux. Les propriétaires doivent apprendre à être fiers de leurs maisons. Je crois qu'ils verraient ainsi l'entretien de leurs maisons d'un tout autre œil, et il en serait de même pour les chefs et les conseils. Des représentants vont parleront des droits pour le logement fondés sur les traités — cela arrivera certainement. Je ne vais pas ouvrir la boîte de Pandore. Je vais laisser les responsables du ministère de la Justice s'occuper de cela. C'est un problème qui se présente, mais je crois qu'il est illusoire de s'attendre à ce que le gouvernement règle la pénurie de 35 000 ou de 85 000 logements en raison d'un droit consenti dans les traités parce qu'il n'a tout simplement pas les moyens financiers de le faire. Si nous arrivons à mettre cette idée de côté, nous devons travailler avec les collectivités pour les amener à changer de mentalité. De même, si on pousse la logique un peu plus loin, on constate que le logement à l'extérieur des réserves est un facteur de développement économique, alors qu'à l'intérieur des réserves, le logement est un facteur de coût. C'est donc complètement différent. Si on peut renverser la situation pour que le logement devienne un facteur de développement économique, si on peut amener les gens à se comporter véritablement en propriétaires de leurs maisons et que cela incite d'autres à lancer leur propre entreprise et en tirent profit, je crois qu'on pourra commencer à voir un grand changement dans ces collectivités. C'est comme la cible d'un jeu de fléchettes : le logement est au centre. Si on améliore le logement, tout le reste commence à mieux fonctionner. C'est le problème du logement qu'il faut régler. Nous faisons beaucoup de bonnes choses, mais, pour corriger véritablement le problème, il faut absolument la collaboration des dirigeants des Premières Nations.

Mme Darke : Je vais répondre le plus rapidement que je peux. Au sujet des moisissures, la SCHL travaille actuellement à un document d'information sur la conception et la construction des logements pour aider les Premières Nations à éviter ce problème dans les maisons qu'elles construisent. Le transfert d'informations est l'une des principales activités que nous menons dans ce secteur et, comme je l'ai déjà dit, cela dotera les Premières Nations de conseils utiles pour la conception de leurs habitations. Le document portera notamment sur les matériaux à utiliser, les systèmes de chauffage et de climatisation ainsi que la technologie propre à une maison.

We also do best practice case studies. We have a mould resource tool kit that helps people to identify mould, to address mould-related issues and to avoid mould. CMHC has a series of different products in this area.

The Chair: Thank you. We have a quick yes or no question from Senator Dyck before we break.

Senator Dyck: Does the 2 per cent cap that was applied to federal funding in 1996 apply to funding for on-reserve housing? Has that been lifted from housing?

Mr. Carisse: The cap is on our A base, which would include housing. I'll go back and make sure on that, but it's on the full A base of the department, so that would include housing.

The Chair: Thank you very much to everyone. Meeting adjourned.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Wednesday, November 27, 2013

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:45 p.m. to examine the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada.

Senator Dennis Glen Patterson (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Good evening, ladies and gentlemen.

[*English*]

I would like to welcome all members of the public and senators who are watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples either in the room or via CPAC or the web. My name is Dennis Patterson from Nunavut and I am chair of this committee. Our mandate is to examine legislation and matters relating to the Aboriginal peoples of Canada generally. In order to understand the concerns of our constituents, we regularly invite witness whose can educate us on the topics that are currently of importance to them. These sessions are very valuable in helping the committee to decide what future studies it will undertake in order to best serve the Aboriginal community.

The witnesses today have been invited to provide general background information on the broad question of financing infrastructure on reserves, which could relate to capital projects,

Nous réalisons également des études de cas sur les pratiques exemplaires. Nous avons une trousse d'information sur les moisissures qui aident les gens à repérer la présence de moisissures dans une maison, à régler ou à éviter le problème. La SCHL dispose d'une série de produits dans ce domaine.

Le président : Merci. La sénatrice Dyck a une très courte question, avant de clore notre séance.

La sénatrice Dyck : Le plafond de 2. p. 100 appliqué au financement fédéral en 1996 vaut-il pour le financement du logement dans les réserves? A-t-il été levé pour le logement?

M. Carisse : Le plafond s'applique à notre budget de services votés, ce qui inclut le logement. Je vais vérifier cela, mais je crois que le plafond s'applique à l'ensemble de nos services votés, ce qui comprendrait le logement.

Le président : Merci beaucoup à chacun de vous. La séance est levée.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mercredi 27 novembre 2013

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 45, pour examiner les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières Nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada.

Le sénateur Dennis Glen Patterson (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Bonsoir, mesdames et messieurs.

[*Traduction*]

Je souhaite la bienvenue aux sénateurs et à tous les membres du public qui suivent cette réunion du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, que ce soit dans la salle ou bien au réseau CPAC ou sur le Web. Je m'appelle Dennis Patterson, je suis du Nunavut et je suis le président du comité. Notre mandat est d'examiner la législation et les affaires relatives aux peuples autochtones du Canada de façon générale. Pour mieux comprendre les préoccupations de nos commettants, nous invitons régulièrement des témoins qui peuvent nous éclairer sur les questions qui leur paraissent importantes actuellement. Ces sessions sont très utiles car elles aident le comité à décider quelles études futures il entreprendra afin de mieux servir la communauté autochtone.

Les témoins d'aujourd'hui ont été invités pour nous donner des renseignements généraux sur la vaste question du financement des infrastructures dans les réserves, ce qui touche, entre autres

schools and housing among other things. This evening we will hear from three different branches of Aboriginal Affairs and Northern Development Canada.

Before hearing from our witnesses, I would like to go around the table and ask the members of the committee to introduce themselves, please.

Senator Moore: Good evening. Wilfred Moore, a Liberal senator from Nova Scotia.

Senator Watt: Senator Watt from Nunavik.

Senator Dyck: Senator Lillian Dyck from Saskatchewan.

Senator Sibbeston: Nick Sibbeston from the Northwest Territories.

Senator Tannas: Scott Tannas from Alberta.

Senator Ngo: Senator Ngo from Ontario.

Senator Meredith: Senator Don Meredith from Ontario.

Senator Wallace: John Wallace from New Brunswick.

Senator Raine: Senator Greene Raine from B.C.

The Chair: Senators, I know you will help me in welcoming our witnesses from Aboriginal Affairs and Northern Development Canada. Mr. Karl Carisse is Senior Director, Innovation and Major Policy Transformation Directorate, and I thank him for accommodating the committee by coming this evening on very short notice. Mr. Carisse is joined by three colleagues: Annie Comtois, Senior Program Manager, Planning, Monitoring and Reporting Directorate; Patrick Haggerty, Senior Policy Manager, Innovation and Major Transformation Directorate; and Paul Schauerte, Senior Policy Manager, Program Design and Regional Partnerships.

Mr. Carisse, the name of your directorate is very inspiring, "Innovation and Major Policy Transformation Directorate." We are looking for ideas for innovation and transformation that can better the lives of Aboriginal peoples. We look forward to your presentation with great interest. No doubt the senators will have questions afterwards.

I understand you have a presentation. Please proceed.

[Translation]

Karl Carisse, Senior Director, Innovation and Major Policy Transformation Directorate, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada: Honourable senators, thank you for the opportunity to speak with you today about First Nations community infrastructure.

choses, aux projets d'immobilisations, aux écoles et au logement. Nous entendrons ce soir des représentants de trois différentes directions générales d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada.

Avant d'entendre nos témoins, je voudrais faire un tour de table et demander aux membres du comité de bien vouloir se présenter.

Le sénateur Moore : Bonsoir. Je m'appelle Wilfred Moore, sénateur libéral de Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Watt : Sénateur Watt, du Nunavik.

La sénatrice Dyck : Sénatrice Lillian Dyck, de la Saskatchewan.

Le sénateur Sibbeston : Nick Sibbeston, des Territoires du Nord-Ouest.

Le sénateur Tannas : Scott Tannas, de l'Alberta.

Le sénateur Ngo : Sénateur Ngo, de l'Ontario.

Le sénateur Meredith : Sénateur Don Meredith, de l'Ontario.

Le sénateur Wallace : John Wallace, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Raine : Sénateur Greene Raine, de Colombie-Britannique.

Le président : Sénateurs, je sais que vous vous joindrez à moi pour souhaiter la bienvenue à nos témoins d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada. M. Karl Carisse est directeur principal, Direction de l'innovation et de transformations politiques majeures, et je le remercie d'avoir accepté de venir témoigner devant le comité ce soir à un très court préavis. M. Carisse est accompagné de trois collègues : Annie Comtois, gestionnaire principale des programmes, Direction de la planification, de la surveillance et de la production de rapports; Patrick Haggerty, gestionnaire principal en matière de politiques, Direction de l'innovation et de transformations politiques majeures; et Paul Schauerte, gestionnaire principal en matière de politiques, Développement des programmes et de partenariats régionaux.

Monsieur Carisse, le nom de votre direction est une vraie source d'inspiration : « Direction de l'innovation et de transformations politiques majeures ». Nous cherchons justement des idées en vue d'apporter des innovations et des transformations susceptibles d'améliorer la vie des peuples autochtones. Nous avons hâte d'entendre votre exposé. Nul doute que les sénateurs auront ensuite des questions à vous poser.

Je crois comprendre que vous avez un mémoire à présenter. Vous avez la parole.

[Français]

Karl Carisse, directeur principal, Direction de l'innovation et de transformations politiques majeures, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada : Honorables sénateurs, je vous remercie de me donner aujourd'hui l'occasion de vous parler des infrastructures communautaires des Premières Nations.

By supporting First Nation communities in establishing and maintaining a base of infrastructure, it helps ensure health and safety and enables engagement in the economy.

[English]

First Nations are the owners and operators for infrastructure on reserve. Aboriginal Affairs and Northern Development Canada provides financial support and advisory assistance to First Nations in acquiring, constructing, operating and maintaining community infrastructure including: water and waste water systems, schools, roads and bridges, electrification, community buildings and housing, and funding for capacity building for water and waste water operator training.

Aboriginal Affairs strives to ensure that on-reserve community infrastructure is well planned, effectively managed and comparable to what is enjoyed by Canadians living off reserve. The provision of community infrastructure funding to First Nations is based on the Government of Canada's spending power as a matter of social policy. Funding is provided to First Nations through Aboriginal Affairs' Capital Facilities and Maintenance Program. The budget for this program is approximately \$1 billion per year and provides three funding streams to First Nation recipients: funding for maintenance and operation of capital assets, which is approximately 35 per cent of the overall budget; minor capital funding for First Nations housing and for construction, acquisition, renovation or significant repair projects valued below \$1.5 million — approximately 40 per cent of the overall budget; and major capital funding for specific proposal-driven construction, acquisition, renovation or significant repair projects with a value exceeding \$1.5 million — approximately 25 per cent of the overall budget. Regional offices have the flexibility to reallocate between program areas to meet regional priorities.

Aboriginal Affairs currently provides First Nations with up to 100 per cent of the capital funding for the construction of most community infrastructure projects, mainly schools and water projects. First Nations own their infrastructure assets and are responsible for their daily operation and management.

En construisant et en entretenant des infrastructures de base dans les collectivités des Premières Nations, nous contribuons à assurer la santé et la sécurité des collectivités et nous les aidons à participer à l'économie.

[Traduction]

Les Premières Nations sont les propriétaires et opérateurs des infrastructures dans les réserves. Affaires autochtones et Développement du Nord Canada offre un soutien financier ainsi que des conseils aux Premières Nations pour les aider à acquérir, à construire, à exploiter et à entretenir les infrastructures communautaires. Il fournit entre autres des fonds pour : les systèmes d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées, les écoles, les routes et les ponts, les réseaux électriques, les bâtiments communautaires et les logements, et le renforcement des capacités pour la formation des opérateurs d'installations d'approvisionnement et de traitement des eaux usées.

Affaires autochtones vise à ce que les infrastructures communautaires dans les réserves soient bien planifiées, administrées de façon efficace et comparables à celles dont jouissent les Canadiens vivant à l'extérieur des réserves. Le versement aux Premières Nations de fonds pour les infrastructures communautaires découle du pouvoir de dépenser du gouvernement du Canada dans le cadre de la politique sociale. Des fonds sont versés aux Premières Nations dans le cadre du Programme d'immobilisations et d'entretien du ministère. Ce programme est doté d'un budget annuel d'environ un milliard de dollars et il comprend trois volets de financement pour les bénéficiaires des Premières Nations : le financement pour le fonctionnement et l'entretien des immobilisations, qui représente environ 35 p. 100 du budget total; le financement pour les petits projets d'immobilisations qui appuient le logement des Premières Nations et les projets de construction, d'acquisition, de rénovation et de réparations majeures de moins de 1,5 million de dollars, qui représentent environ 40 p. 100 du budget total; et le financement pour les grands projets d'immobilisations fondés sur des propositions qui visent particulièrement la construction, l'acquisition, la rénovation ou la réalisation de réparations majeures et dont la valeur est de plus de 1,5 million de dollars — environ 25 p. 100 du budget total. Les bureaux régionaux ont la flexibilité de réallouer la contribution globale aux divers secteurs du programme pour répondre aux priorités régionales.

Affaires autochtones fournit actuellement aux Premières Nations jusqu'à 100 p. 100 du financement des immobilisations pour la construction de la plupart des projets d'infrastructure communautaires, principalement des projets scolaires et des projets liés aux systèmes d'eau potable et de traitement des eaux usées. Les Premières Nations possèdent leurs propres infrastructures et sont responsables d'en assurer le fonctionnement et la gestion au quotidien.

[Translation]

Aboriginal Affairs invests approximately \$204.2 million annually to support First Nations in delivering water and wastewater services. Between 2006-07 and 2013-14, the Government of Canada will have invested approximately \$3 billion in water and wastewater infrastructure in First Nation communities.

[English]

In response to the 2009-2011 National Assessment of First Nations Water and Waste Water Systems Report, the Government of Canada committed that on-reserve water and waste water issues would be addressed on a priority basis. A risk-reduction strategy, including enhanced capacity building and operator training, enforceable standards and protocols, and capital investments was implemented.

With respect to standards and protocols specifically, legislation was drafted to ensure that First Nations have the same health and safety protections for their drinking water as other Canadians. The Safe Drinking Water for First Nations Act received Royal Assent on June 19, 2013, and came into force on November 1, 2013.

The Government of Canada recognizes the importance of engagement and is developing regulations region by region in collaboration with First Nations, provincial and territorial governments and other stakeholders. Work is already under way in the Atlantic region, and a proposal and supportive resolution have been received from the Assembly of First Nations of Quebec and Labrador.

The regulations will be phased in. This is to provide time for the federal government and First Nations to bring drinking water and waste water infrastructure, capacity and oversight to the level required to meet federal regulations developed under this act.

[Translation]

Aboriginal Affairs provides an annual investment of approximately \$200 million per year to maintain and improve on-reserve school infrastructure. Additionally, the government has taken action through targeted investments. Between April 2006 and March 2012, the Government of Canada has provided funding to support the completion of 429 school projects, including 36 new schools and 393 renovations and other school-related projects.

[Français]

Affaires autochtones investit environ 204,2 millions de dollars par année pour aider les Premières Nations à offrir des services d'approvisionnement en eau et en traitement des eaux usées. Entre 2006-2007 et 2013-2014, le gouvernement du Canada aura investi environ trois milliards de dollars en infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées dans les collectivités des Premières Nations.

[Traduction]

En réponse au Rapport sur l'évaluation Nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout des Premières Nations pour 2009 à 2011, le gouvernement du Canada s'est engagé à régler les questions entourant l'approvisionnement en eau et le traitement des eaux usées dans les réserves en fonction des priorités. Il a établi une stratégie de réduction du risque qui prévoit un processus de renforcement des capacités et une formation des opérateurs améliorée, des normes et des protocoles exécutoires ainsi que des investissements dans les immobilisations.

Pour ce qui est des normes et des protocoles, une loi a été mise sur pied pour veiller à ce que les Premières Nations profitent des mêmes mesures de protection en matière de santé et de sécurité de l'eau potable que tous les autres Canadiens. La Loi sur la salubrité de l'eau potable des Premières Nations a reçu la sanction royale le 19 juin 2013 et elle est entrée en vigueur le 1^{er} novembre 2013.

Le gouvernement du Canada reconnaît l'importance de la consultation, et il est en train d'élaborer un règlement propre à chaque région en collaboration avec les Premières Nations, les gouvernements provinciaux et territoriaux et d'autres intervenants. Les travaux sont déjà en cours dans la région de l'Atlantique et une proposition ainsi que des résolutions appuyant cette proposition ont été reçues de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador.

Les règlements seront mis en œuvre de manière progressive. Cela donnera au gouvernement fédéral et aux Premières Nations le temps de porter les infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées, les capacités et les activités de surveillance au niveau exigé par le règlement fédéral établi dans le cadre de cette loi.

[Français]

Affaires autochtones investit annuellement environ 200 millions de dollars dans l'entretien et l'amélioration de l'infrastructure scolaire dans les réserves. De plus, le gouvernement a pris des mesures dans le cadre d'investissements ciblés. Entre avril 2006 et mars 2012, le gouvernement du Canada a fourni du financement pour appuyer la réalisation de 429 projets scolaires, dont 36 projets de construction d'écoles, 393 projets de rénovation et autres travaux liés aux écoles.

[English]

The most recent targeted investment from Budget 2012 committed an additional \$175 million toward new school projects, renovation of existing schools, and innovative and cost-efficient school projects, providing First Nation students with better learning environments. The phased plan for the education infrastructure investments includes investments of \$100 million in four top priority schools: Fort Severn, Poplar Hill and Pikangikum First Nations in Ontario, as well as Shamattawa First Nation in Manitoba; construction or renovation of another five high priority, shovel-ready projects to be completed by 2015, which include the already completed Aq'amnik Education Centre at St. Mary's Band in British Columbia, projects at Lax Kw'alaams, Kwakiult and Tl'etinqox-t'in First Nations in British Columbia, and Peter Ballantyne First Nation in Saskatchewan; examining the effectiveness and feasibility of alternative methods of procurement by working with Public Private Partnerships Canada to develop a business case for a public-private partnership for four schools in northern Manitoba with the communities of Bunibonabee, Manto Sipi, Wasagamack and God's Lake; and, finally, an investment of \$25 million to support a proposal-based initiative to support innovative and cost-shared school projects.

Aboriginal Affairs recognizes the need for new schools and facilities and renovation and repair of existing facilities. Currently, education infrastructure investments are prioritized nationally to ensure that projects that have the most impact will be given precedence. For example, in September 2013, Cat Lake First Nation, located in northern Ontario, celebrated the opening of the Lawrence Wesley Education Centre. This new fully-equipped school will provide current and future students of Cat Lake First Nation with a safe and welcome learning environment that reflects their unique needs and interests to help them reach their full potential. The new kindergarten-to-Grade 8 facility will accommodate approximately 176 students.

Moving forward, the department is redesigning the school infrastructure program to ensure that future funding is associated with modern industry standards and practices for procurement, construction, operation and maintenance, and that schools remain in working condition for their full lifecycle.

The provision and management of housing on reserve lands is under the jurisdiction of First Nations, with support provided by the Government of Canada through various programs and initiatives. Federal investments to support on-reserve housing

[Traduction]

L'investissement ciblé le plus récent effectué à partir du budget de 2012 est un montant additionnel de 175 millions de dollars pour de nouveaux projets scolaires, des projets de rénovation d'écoles et des projets scolaires novateurs et économiques visant à donner aux élèves des Premières Nations de meilleurs milieux d'apprentissage. Le plan par étapes des investissements dans l'infrastructure scolaire comprend les éléments suivants : un investissement de 100 millions de dollars dans quatre écoles hautement prioritaires, dans les Premières Nations de Fort Severn, de Poplar Hill et de Pikangikum, en Ontario, et dans la Première Nation de Shamattawa, au Manitoba; des travaux de construction ou de rénovation pour cinq autres projets hautement prioritaires qui sont prêts à être réalisés et devraient être terminés d'ici 2015, soit le projet de Centre éducatif Aq'amnik de la bande de St. Mary's, en Colombie-Britannique, qui est déjà terminé, les projets des Premières Nations de Lax Kw'alaams, Kwakiult et Tl'etinqox-t'in, en Colombie-Britannique, et le projet de la Première Nation de Peter Ballantyne, en Saskatchewan; un examen de l'efficacité et de la faisabilité de nouvelles méthodes d'approvisionnement dans le cadre d'une analyse de rentabilité sur l'établissement d'un partenariat public-privé pour quatre écoles dans le Nord du Manitoba réalisé en collaboration avec Partenariats public-privé Canada; les quatre écoles sont : Bunibonabee, Manto Sipi, Wasagamack et God's Lake; et enfin, un investissement de 25 millions de dollars pour soutenir une initiative fondée sur les propositions visant à appuyer des projets scolaires novateurs axés sur le partage des coûts.

Affaires autochtones reconnaît qu'il est nécessaire de construire plus de nouvelles écoles et installations et de réaliser plus de travaux de rénovation et de réparation sur les installations actuelles. L'ordre de priorité pour les investissements dans l'infrastructure scolaire est actuellement établi à l'échelle nationale pour s'assurer qu'on accorde la préséance aux projets qui ont les répercussions les plus importantes. Par exemple, en septembre 2013, la Première Nation de Cat Lake, située dans le Nord de l'Ontario, a célébré l'ouverture du Centre d'enseignement Lawrence Wesley. Cette nouvelle école entièrement équipée offrira aux élèves présents et futurs de cette Première Nation un environnement d'apprentissage sécuritaire et accueillant qui sera le reflet de leurs besoins et de leurs intérêts particuliers, et ce, afin de les aider à atteindre leur plein potentiel. La nouvelle installation accueillera environ 176 élèves de la maternelle à la 8^e année.

Pour l'avenir, le ministère revoit son programme d'infrastructures scolaires pour s'assurer que le financement futur sera fondé sur les normes et les pratiques modernes de l'industrie en matière d'approvisionnement, de construction et de fonctionnement et d'entretien et que les écoles demeureront en bon état pendant toute leur durée de vie.

Les Premières Nations sont responsables de la prestation et de la gestion des services de logement dans les réserves. Elles assument cette responsabilité avec le soutien que leur donne le gouvernement du Canada dans le cadre d'initiatives et de

needs are provided through Aboriginal Affairs and Canada Mortgage and Housing Corporation. The federal government currently invests an estimated \$303 million a year to address housing needs on reserve: \$146 million through Aboriginal Affairs and \$157 million through Canada Mortgage and Housing Corporation. Aboriginal Affairs provides funding to communities for a range of housing needs, while CMHC is focused on the delivery of specific housing programs for First Nations.

Between 2006-2007 and 2012-2013, the Government of Canada provided a total of \$2.3 billion in on-reserve housing support to First Nations, including \$1.2 billion provided by Aboriginal Affairs. This funding contributes to an average of 1,750 new units and 3,100 renovations annually on reserve. In addition to annual funding, the Government of Canada has also provided substantial investments in on-reserve housing through one-time funding initiatives. For example, to help address issues of overcrowding and disrepair, \$400 million was announced for on-reserve housing between 2009-2010 and 2010-2011 under Canada's Economic Action Plan. Close to 500 First Nation communities benefited from this funding. From Aboriginal Affairs' \$150 million allocation alone, over 4,400 units were built or renovated.

Looking forward, Aboriginal Affairs is committed to continue working in partnership with First Nations and other stakeholders to address housing requirements and to ensure that sustainable infrastructure is in place to support current needs and future development. Aboriginal Affairs has been actively seeking connectivity partnerships with other government departments, provinces and territories, the private sector and First Nation organizations to enable Aboriginal communities to be connected to the Internet at the Industry Canada standard of 1.5 mbps, or megabits per second, to the household. This has led to seven major regional, provincial, federal and private partnership projects south of 60.

Since 2009-10, Aboriginal Affairs has invested approximately \$45 million in connectivity infrastructure, leveraging approximately \$150 million in other federal, provincial and private funding. Moving forward, Aboriginal Affairs is seeking to

programmes divers. Par l'entremise d'Affaires autochtones et de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, le gouvernement du Canada verse un financement annuel pour répondre aux besoins en matière de logement dans les réserves. Le gouvernement fédéral investit actuellement un montant approximatif de 303 millions de dollars par année pour répondre aux besoins en matière de logement dans les réserves, soit 146 millions de dollars par l'entremise d'Affaires autochtones et 157 millions de dollars par l'entremise de la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Affaires autochtones fournit des fonds aux collectivités afin de répondre à un éventail de besoins en matière de logement, tandis que la SCHL concentre ses efforts sur la prestation aux Premières Nations de programmes de logement spécifiques.

Entre 2006-2007 et 2012-2013, le gouvernement du Canada a versé un montant total de 2,3 milliards de dollars pour le logement des Premières Nations dans les réserves, dont 1,2 milliard de dollars par l'entremise d'Affaires autochtones. Ce financement contribue en moyenne à la construction de 1 750 logements et à la rénovation de 3 100 logements par année dans les réserves. En plus du financement annuel, le gouvernement du Canada a aussi effectué des investissements importants dans le logement dans les réserves dans le cadre d'initiatives de financement ponctuelles. Par exemple, pour aider à régler les problèmes de surpopulation et de délabrement, le gouvernement a annoncé que 400 millions de dollars seraient investis dans le logement dans les réserves entre 2009-2010 et 2010-2011 dans le cadre du Plan d'action économique du Canada. Ce financement a profité à près de 500 collectivités des Premières Nations. Plus de 4 400 logements ont été construits ou rénovés grâce à l'allocation de 150 millions de dollars d'Affaires autochtones uniquement.

Si l'on se tourne vers l'avenir, Affaires autochtones est déterminé à continuer de travailler en partenariat avec les Premières Nations et d'autres intervenants pour répondre aux besoins en matière de logement et mettre en place des infrastructures durables qui appuient les besoins actuels et seront en mesure de répondre aux besoins futurs. Affaires autochtones s'emploie activement à établir des partenariats dans le domaine de la connectivité avec d'autres ministères, les provinces et les territoires, le secteur privé et les organisations des Premières Nations pour que les collectivités autochtones puissent bénéficier d'Internet à la norme de l'industrie canadienne de 1,5 mégaoctet par seconde par ménage. Cette démarche a donné naissance à sept grands projets de partenariats régionaux, provinciaux, fédéraux et privés au sud du 60^e parallèle.

Depuis 2009-2010, Affaires autochtones a investi environ 45 millions de dollars dans l'infrastructure de connectivité, ce qui a mené à d'autres investissements d'environ 150 millions de dollars des gouvernements fédéral et provinciaux et du secteur

align federal, provincial, rural and First Nation connectivity policies, programs and future projects to maximize investment and benefits to First Nations.

For example, the Northwestern Ontario Broadband Expansion Initiative is a project that will provide fibre optic connections to 26 First Nation communities in rural and remote areas of northern Ontario. This is a joint initiative across several federal departments, the province, the Nishnawbe Aski Nation and Bell Aliant. This broadband project is the largest and most complex public-private First Nation connectivity initiative in Canada. To date, over 1,700 kilometres of fibre optic has been deployed and, given favourable weather conditions in the next months, it is expected to be completed by September of 2014.

[Translation]

Aboriginal Affairs undertakes or oversees several inspection processes of publically accessible buildings in support of its mandate to develop healthier, more sustainable communities, as well as to help safeguard significant federal financial investments in infrastructure in First Nation communities.

While Aboriginal Affairs does not have a legal obligation to complete inspections on-reserve, the inspection results are beneficial to plan future investments, ensure assets on-reserve are being managed and maintained safely and effectively, focus training activities, monitor the use of funding, and report to Parliament and Canadians.

[English]

A new Storage Tank Systems for Petroleum Products and Allied Petroleum Products Regulations came into force in June 2008. Aboriginal Affairs has identified 1,471 non-compliant essential community-owned fuel tank systems on reserve across Canada and has received funding to help address this challenge. Beyond this, the department will continue to look for funding plans or options to assist First Nation communities in upgrading their essential tanks.

As a whole, infrastructure has the same overall cost drivers faced by other Aboriginal Affairs programs, including the 2 per cent departmental escalator cap applied since 1997-98; population growth of on-reserve residents due to high birth rates and inflation. However, there are cost drivers unique to infrastructure. All capital assets need to be replaced at some

privé. Pour l'avenir, Affaires autochtones s'efforce d'harmoniser les politiques, les programmes et les futurs projets de connectivité fédéraux et provinciaux à l'intention des collectivités rurales et des Premières Nations afin de maximiser les investissements et les avantages pour les Premières Nations.

Par exemple, l'initiative d'expansion de service à large bande du Nord-Ouest de l'Ontario est un projet qui offrira des connexions à fibre optique auprès de 26 collectivités de Premières Nations dans des régions rurales et éloignées du Nord-Ouest de l'Ontario. C'est une initiative conjointe de la part de plusieurs ministères fédéraux, le gouvernement provincial, la Nation Nishnawbe Aski, et Bell Alliant. Ce projet de service à large bande est la plus grande et complexe initiative autochtone publique-privée de connectivité au Canada. À ce jour, plus de 1 700 kilomètres de câble de fibre optique ont été déployés et ce projet doit être complété en septembre 2014, si la température est favorable dans les prochains mois.

[Français]

Affaires autochtones entreprend ou supervise plusieurs processus d'inspection auprès d'immeubles accessibles au public pour soutenir son mandat d'établir des collectivités saines et plus durables, et protéger les investissements considérables du gouvernement fédéral dans les infrastructures des collectivités des Premières Nations.

Affaires autochtones n'a aucune obligation juridique de réaliser des inspections dans les réserves, mais les résultats de ces inspections aident à planifier les futurs investissements, à s'assurer que les biens dans les réserves sont gérés et entretenus de manière sécuritaire et efficace, à orienter les activités de formation, à surveiller l'utilisation du financement et à rendre des comptes au Parlement, ainsi qu'aux Canadiens et Canadiennes.

[Traduction]

Le nouveau Règlement sur les systèmes de stockage de produits pétroliers et de produits apparentés est entré en vigueur en juin 2008. Affaires autochtones a trouvé dans les réserves partout au Canada 1 471 systèmes essentiels de stockage de combustible détenus par les collectivités qui n'étaient pas conformes au règlement, et il a reçu des fonds pour remédier à la situation. Au-delà de cet engagement, le ministère continuera de chercher des plans ou des options de financement pour aider les collectivités des Premières Nations à moderniser leurs réservoirs essentiels.

Dans l'ensemble, les inducteurs de coût généraux de l'infrastructure sont les mêmes que pour les autres fonctions d'Affaires autochtones, y compris le plafond d'indexation ministériel de 2 p. 100 appliqué depuis 1997-1998, la croissance démographique dans les réserves en raison du haut taux de naissance et l'inflation. Cependant, certains inducteurs de coût

point, which increases financial pressures. Additionally, there is an increased asset base requiring operation and maintenance funding.

Currently, some infrastructure on reserve has a reduced life cycle due to lack of code compliance, insufficient maintenance or operation and maintenance funding because it is redirected to address other needs. Moreover, the infrastructure project cycle is four to five years, requiring planning and dedicated funding to achieve results. Lastly, many reserves are in remote locations with limited access, which increases costs related to shipping material and lengthier construction cycles.

The Government of Canada is investigating new approaches to building and maintaining First Nations infrastructure. Some of this work revolves around ways to finance infrastructure. Unlike municipalities, cities and provinces, Aboriginal Affairs works with First Nation communities to pay for the cost of community infrastructure over the one- to two-year construction period. Most jurisdictions spread the cost of an infrastructure asset over its useful life. It is our belief that the prudent use of finance will help the department and First Nation communities to more quickly and cost effectively address the infrastructure gap on reserve.

Aboriginal Affairs has experimented with project financing in the past, but a formal approach has never been developed. For example, in the mid-1990s, the department worked with the Kasabonika First Nation and the Royal Bank of Canada to structure a deal where funding for a school was advanced by the Royal Bank of Canada and repaid over five years. Part of the cost of the loan was repaid using funding saved from not needing to send students to the nearby communities of Kenora and Sioux Lookout.

The Attawapiskat, Kashechewan and Fort Albany First Nations were connected to the provincial grid in 2003. The \$55.6 million Five Nations Energy project was made possible by a 10-year funding stream provided by the department. It was determined that the department would have spent more than \$55 million over an 18-year period maintaining the diesel generation facilities in these three communities. This project supplied the three First Nation communities with a superior level of service and will save the department funding in the years ahead. It would not have been possible without the use of private financing.

The use of financing itself will not solve the infrastructure gap on reserve. Financing must be used strategically in situations that provide value for money when all costs are considered, including interest. Situations where the use of financing may be prudent

sont uniques à l'infrastructure. Toutes les immobilisations doivent être remplacées un jour ou l'autre, ce qui augmente les pressions financières. De plus, il y a un grand ensemble d'immobilisations pour lesquelles des fonds de fonctionnement et d'entretien doivent être investis.

À l'heure actuelle, la durée de vie de certaines infrastructures dans les réserves est réduite parce qu'il y a un manque de conformité au code et de financement de fonctionnement et d'entretien qui a été réaffecté pour répondre à d'autres besoins. De plus, comme le cycle des projets d'infrastructure est de quatre à cinq ans, une certaine planification ainsi que des fonds réservés sont requis pour atteindre des résultats. Enfin, bien des réserves sont situées dans des endroits reculés dont l'accès est limité, ce qui augmente les coûts liés à l'expédition des matériaux ainsi que la durée du cycle de construction.

Le gouvernement du Canada examine de nouvelles approches pour établir et entretenir les infrastructures des Premières Nations. Certains de ces travaux ont trait aux modes de financement des infrastructures. Contrairement aux municipalités, aux villes et aux provinces, Affaires autochtones collabore avec les collectivités des Premières Nations pour couvrir le coût de l'infrastructure communautaire pendant les années un et deux de la période de construction. La plupart des compétences répartissent le coût d'une infrastructure sur sa durée de vie utile. Nous estimons que l'utilisation prudente du financement aidera le département et les collectivités des Premières Nations à combler les lacunes en matière d'infrastructure dans les réserves plus rapidement et de façon plus rentable.

Affaires autochtones a déjà participé au financement de projets de nature analogue par le passé, mais aucune approche formelle n'a jamais été élaborée. Par exemple, au milieu des années 1990, Affaires autochtones a collaboré avec la Première Nation de Kasabonika et la Banque Royale du Canada pour organiser une transaction où le financement destiné à une école a été avancé par la Banque Royale et remboursé sur cinq ans. Une partie des coûts du prêt a été remboursée en utilisant le financement épargné parce qu'il n'était plus nécessaire de déplacer les élèves dans les collectivités avoisinantes de Kenora et de Sioux Lookout.

Les Premières Nations d'Attawapiskat, de Kashechewan et de Fort Albany ont été raccordées au réseau électrique provincial en 2003. Ce projet de Five Nations Energy de 55,6 millions de dollars a pu être mis en œuvre grâce à un financement sur 10 ans par le ministère. Il a été déterminé que le ministère aurait dépensé plus de 55 millions de dollars sur une période de 18 ans pour entretenir les groupes électrogènes diesels dans ces trois collectivités. Ce projet a permis de fournir à ces trois collectivités des Premières Nations un niveau de service supérieur et a permis au ministère de réaliser des économies en matière de financement pour plusieurs années à venir. Il n'aurait pas été possible de le mener à bien sans le recours à du financement provenant du secteur privé.

L'utilisation de mécanismes de financement en soi ne permettra pas de combler les lacunes en matière d'infrastructure dans les réserves. Le financement doit être utilisé de façon stratégique dans les situations où il optimise le rendement lorsque tous les coûts

include: time-sensitive opportunities to partner with provinces or municipalities; undertaking large projects that are difficult to work into the long-term capital plan due to size but would pay back over time; and projects that utilize both government and First Nation own-source revenues.

In Budget 2010, the Government of Canada committed to review the current approach to financing infrastructure and improve the life cycle management of capital assets in partnership with First Nations. Since that time, the Community Infrastructure Branch has been working to identify ways to enhance First Nation community access to institutional and social finance sources through the existing network of Aboriginal capital corporations, the First Nations Finance Authority and the First Nations Financial Management Board.

The First Nations Finance Authority and the First Nations Financial Management Board are institutions created under the First Nations Fiscal and Statistical Management Act. They were established to provide First Nations with access to bond market financing.

The borrowing system created by these institutions is very similar to the one used by most Canadian municipalities and provides low-cost financing that requires a relatively small government guarantee. The long durations and low interest rates offered by bonds make them much more suitable than bank loans for infrastructure projects.

We are working with First Nation communities that have indicated a willingness to pledge own-source revenues to infrastructure projects and encourage them to work with the First Nations Finance Authority to obtain the lowest possible borrowing rates.

Aboriginal Affairs is also working closely with Public-Private Partnerships Canada to explore the feasibility of using public-private partnerships to deliver First Nations infrastructure. Public-private partnerships are long-term partnerships between the private and public sector for the delivery of infrastructure services that, more often than not, include a financing component.

Several projects have been considered, but two are currently being developed aggressively. We are working with the Atlantic Policy Congress and the 33 Atlantic First Nation communities to determine if a public-private partnership for water and waste water services is feasible and will provide value for money. This project could see a private sector company upgrade and manage

entrent en ligne de compte, y compris les intérêts. Les situations où l'utilisation de ce financement pourrait être avisée comprennent les suivantes : les occasions d'établir des partenariats avec des provinces ou des municipalités et où le facteur temps entre en ligne de compte; l'exécution de grands projets qu'il est difficile de mener à bien dans le cadre du plan d'investissement à long terme en raison de la taille, mais qui produisent un rendement au fil du temps; et les projets qui utilisent à la fois le financement gouvernemental et les revenus autonomes des Premières Nations.

Dans le budget de 2010, le gouvernement du Canada s'est engagé à examiner l'approche actuelle à l'égard du financement des infrastructures et à améliorer la gestion du cycle de vie des immobilisations en partenariat avec les Premières Nations. Depuis ce temps, la Direction générale des infrastructures communautaires s'est efforcée de trouver des façons d'améliorer l'accès des collectivités des Premières Nations aux sources de financement à caractère institutionnel et social par l'entremise du réseau existant des sociétés de financement des Autochtones, de l'Administration financière des Premières Nations et du Conseil de gestion financière des Premières Nations.

L'Administration financière des Premières Nations et le Conseil de gestion financière des Premières Nations sont des institutions mises sur pied en vertu de la Loi sur la gestion financière et statistique des Premières Nations. Ils ont convenu d'offrir aux Premières Nations l'accès à du financement sur le marché des obligations.

Le système d'emprunt créé par ces institutions est très semblable à celui utilisé dans la plupart des municipalités canadiennes et offre un financement à faible coût qui exige une garantie gouvernementale relativement faible. La longue durée et les faibles taux d'intérêt qu'offrent les obligations les rendent beaucoup plus appropriées que les prêts bancaires dans le cas des projets d'infrastructure.

Nous collaborons avec les collectivités des Premières Nations qui ont manifesté de l'intérêt à engager des revenus autonomes pour mener à bien les projets d'infrastructure et nous les encourageons à collaborer avec l'Administration financière des Premières Nations pour obtenir le taux d'emprunt le plus bas possible.

Affaires autochtones travaille également de près avec Partenariats public-privé Canada pour étudier la faisabilité d'avoir recours à des partenariats public-privé pour établir l'infrastructure des Premières Nations. Les partenariats public-privé sont des partenariats à long terme entre le secteur privé et le secteur public pour la prestation de services d'infrastructure qui, la plupart du temps, comportent une composante financière.

Plusieurs projets ont été examinés, mais deux le sont actuellement avec détermination. Nous collaborons avec le Congrès des chefs des Premières Nations de l'Atlantique et 33 Premières Nations de l'Atlantique pour déterminer s'il est possible de mettre en place un partenariat public-privé pour les services d'aqueduc et d'égout et pour déterminer si celui-ci

all water and waste water assets over several years. The private sector consortium will be contractually bound to provide water and waste water services that meet the needs of the communities.

In Manitoba, we are working with four northern First Nation communities to determine if it is feasible to enter into a public-private partnership project for school facilities.

Aboriginal Affairs is also exploring reforms to the infrastructure programs on reserve, focused on transferring responsibility for the management and delivery of infrastructure to First Nations through a framework of strong capacity, coordinated and responsive funding, comprehensive legislation and streamlined and coordinated service delivery.

[*Translation*]

Aboriginal Affairs aims to ensure that on-reserve community infrastructure is well-planned and effectively managed, and is committed to working with First Nations and other stakeholders to ensure sustainable infrastructure and healthy communities.

[*English*]

I appreciate the opportunity to speak before the committee today on this most important issue, and we welcome questions from the honourable members. Thank you.

The Chair: Thank you very much. I believe you've also managed to come up with a table that was requested at the last meeting, which gives an overview of capital community infrastructure spending —

Mr. Carisse: Correct.

The Chair: — over the last number of years. Thank you for that.

Mr. Carisse: You are welcome.

Senator Tannas: Thank you, Mr. Carisse, for your presentation, which was great.

On the First Nations Finance Authority, maybe you can tell us how long it has been operating, how many loans have been made and what the dollar value is of outstanding balances as of right now.

Patrick Haggerty, Senior Policy Manager, Innovation and Major Policy Transformation Directorate, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada: I am trying to see the year they were established. The First Nations Finance Authority and the other organizations as part of that package were developed several years ago. They are still getting themselves organized for certifying First Nations communities. I heard recently they're

optimiserait l'utilisation des ressources. Il se pourrait qu'une entreprise du secteur privé rénove et gère toute l'infrastructure d'aqueduc et d'égout pendant plusieurs années dans le cadre de ce projet. Le consortium du secteur privé sera lié par contrat pour fournir des services d'aqueduc et d'égout pour répondre aux besoins des collectivités.

Au Manitoba, nous collaborons avec quatre Premières Nations du Nord pour déterminer s'il est possible de conclure un partenariat public-privé pour un projet de construction d'écoles.

Affaires autochtones examine aussi des réformes possibles pour ces programmes d'infrastructure dans les réserves, axées sur le transfert des responsabilités relatives à la gestion et à la mise en place de l'infrastructure aux Premières Nations au moyen d'un cadre robuste de développement des capacités, d'un financement adapté et coordonné, d'un ensemble de lois et d'un mécanisme de prestation de services coordonné et simplifié.

[*Français*]

Affaires autochtones s'emploie à veiller à ce que les infrastructures communautaires dans les réserves soient bien planifiées et gérées efficacement, et s'engage à travailler avec les Premières Nations et d'autres intervenants pour assurer la durabilité des infrastructures et la santé des collectivités.

[*Traduction*]

Je suis reconnaissant de cette occasion qui m'a été donnée aujourd'hui de parler de cette question importante aux membres du comité et nous sommes disposés à répondre aux questions des sénateurs. Merci.

Le président : Merci beaucoup. Je crois que vous avez également réussi à nous fournir un tableau qui avait été demandé à la dernière réunion et qui donne un aperçu des dépenses en immobilisations des collectivités...

M. Carisse : C'est exact.

Le président : ... au cours des dernières années. Je vous en remercie.

M. Carisse : Je vous en prie.

Le sénateur Tannas : Merci, monsieur Carisse, pour votre exposé qui était excellent.

Au sujet de l'Administration financière des Premières Nations, peut-être pourriez-vous me dire depuis combien de temps elle existe, combien de prêts ont été accordés et quelle est la valeur des prêts en cours en date d'aujourd'hui.

Patrick Haggerty, gestionnaire principal en matière de politiques, Direction de l'innovation et de transformations politiques majeures, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada : J'essaie de voir en quelle année elle a été créée. L'Administration financière des Premières Nations et les autres organisations qui font partie du programme ont été mises sur pied il y a plusieurs années. Elles sont encore en train de s'organiser

looking at February for an initial bond offering of \$100 million to \$150 million, but as yet they have not financed any projects using bond market financing.

Senator Tannas: Would the 150 be for projects that they've got requests for or just to get a pot of money to then entice people to apply?

Mr. Haggerty: I'm not aware of all the projects they have in the pipeline, but I know that a number of projects are ready to accept money right now. I don't know whether it would take up the entire \$100 million to \$150 million at this point.

Senator Dyck: My question is supplemental to that. You were speaking about working with First Nation communities that have their own source revenue to go through this First Nations Financing Authority. Do you have a number of First Nations lined up now ready to go? Could you give us an indication of how many would be interested in taking that route?

Mr. Haggerty: We have one community right now through the innovation envelope for school money that was provided in Budget 2012. There's one community interested in building a school and they have approached the First Nations Finance Authority to borrow the portion of the money that they are putting into the project.

Senator Dyck: This really is new then.

Mr. Haggerty: It is pretty new.

The Chair: To assist us, could you describe the First Nations Financing Authority in a little more detail?

Mr. Haggerty: The First Nations Financing Authority issues bonds to the marketplace and distributes the proceeds of those bonds to certified First Nation borrowers. There's another organization called the First Nation Fiscal Management Board that certifies the ability of the First Nations to pay back that funding, but the FNFA is the organization that borrows the money en masse and then distributes it to the First Nation communities and receives the regular payments.

The Chair: What's its structure and relationship to the department?

Mr. Haggerty: It's totally arm's length from the department.

Mr. Carisse: It's created by the act.

Mr. Haggerty: Yes, it's created by the act and managed by our governance branch within Aboriginal Affairs.

The Chair: Is there a board and a corporate structure?

pour accrédi-ter des collectivités des Premières Nations. J'ai entendu dire récemment qu'on envisage d'émettre en février une offre obligataire initiale de l'ordre de 100 à 150 millions de dollars, mais pour l'instant, aucun projet n'a encore été financé au moyen du marché des obligations.

Le sénateur Tannas : Cette somme de 150 millions de dollars servirait à des projets pour lesquels des demandes ont été présentées, ou bien veut-on simplement avoir de l'argent disponible pour inciter les gens à présenter des demandes?

M. Haggerty : Je ne suis pas au courant de tous les projets qui peuvent être à l'étude, mais je sais qu'un certain nombre sont déjà prêts à accepter de l'argent dès maintenant. J'ignore si cela absorberait la totalité des 100 à 150 millions de dollars.

La sénatrice Dyck : J'ai une question supplémentaire. Vous avez dit que l'on travaille avec des collectivités des Premières Nations qui ont leurs propres sources de revenus et qui s'adresseraient à cette Administration financière des Premières Nations. Y a-t-il un certain nombre de communautés des Premières Nations qui sont en attente, prêtes à démarrer? Pourriez-vous nous dire à peu près combien d'entre elles seraient intéressées à s'orienter dans cette voie?

M. Haggerty : Nous avons actuellement une collectivité qui est prête à bénéficier de l'enveloppe pour innovation, de l'argent prévu dans le budget de 2012 pour les écoles. Une communauté est intéressée à construire une école et s'est adressée à l'Administration financière des Premières Nations en vue d'emprunter le montant qu'elle injecterait dans ce projet.

La sénatrice Dyck : C'est donc vraiment nouveau.

M. Haggerty : C'est assez nouveau.

Le président : Pour nous aider à comprendre, pourriez-vous décrire de façon un peu plus détaillée l'Administration financière des Premières Nations?

M. Haggerty : L'Administration financière des Premières Nations émet des obligations sur le marché obligataire et distribue l'argent ainsi amassé aux emprunteurs des Premières Nations accréditées. Il y a une autre organisation appelée le Conseil de gestion financière des Premières Nations qui garantit la capacité des Premières Nations de rembourser ces fonds, mais c'est l'Administration financière qui emprunte l'argent en gros montants et qui le distribue ensuite aux communautés des Premières Nations et reçoit des paiements réguliers.

Le président : Quelles sont sa structure et ses relations avec le ministère?

M. Haggerty : C'est entièrement indépendant du ministère.

M. Carisse : Elle a été créée en vertu de la loi.

M. Haggerty : Oui, elle a été créée en vertu de la loi et est administrée par notre Direction générale de la gouvernance à Affaires autochtones.

Le président : Y a-t-il un conseil d'administration et des services administratifs?

Mr. Haggerty: Yes.

Senator Watt: I have a supplementary question to Senator Patterson's.

I would imagine those are guaranteed by the Government of Canada. Is it the Department of Indian Affairs guaranteeing them?

Mr. Haggerty: I'm not too familiar with the exact structure of the guarantee mechanism. Some federal money is guaranteeing the bonds, but it is not a 100 per cent guarantee.

Senator Watt: Would you be able to provide that information to us at some point?

Mr. Haggerty: Yes, we can provide that information.

The Chair: I should say that we have invited the First Nations Financing Authority to become a witness before the committee.

Senator Meredith: Good to see you and your team, Mr. Carisse.

In looking at a couple of comments you made with respect to the investment of water by the government on First Nations reserves, you talked about operator training, enforceable standards and protocols, and capital investments that were implemented. Others have appeared before this committee and talked about the number of water advisories. Ms. Comtois, you might be able to comment on this as well in terms of the tracking.

In the last year or so do you have a record of the number of advisories issued and, given the amount of money invested, whether that investment has caused a considerable reduction in safety in terms of the request for boil water treatment on reserves, whether there's been a considerable improvement in that regard? There was talk about the operators not staying on the job to ensure there is proper monitoring. Can you give us an update as to how that is going with respect to the amount of money that has been invested?

Mr. Carisse: In regard to drinking water advisories, Health Canada keeps track of that. I can't remember the last count. We can definitely provide that. We get it on a monthly basis from Health Canada. I believe we're still averaging somewhere around 100 or 120, but we will provide the numbers. I think they have been fairly stable.

The one thing to remember with drinking water advisories is that they actually show the system is working. In our building at 72 Laval in Gatineau we had a drinking water advisory today. That means the system is properly working. For whatever reason, if there is an issue with the water, you address it.

The difficulty is comparing what's happening on reserve and off reserve. We do a very good job at tracking the drinking water advisories, whereas off reserve you don't necessarily get all that

M. Haggerty : Oui.

Le sénateur Watt : J'ai une question supplémentaire à celle du sénateur Patterson.

Je suppose que ces prêts sont garantis par le gouvernement du Canada. Est-ce le ministère des Affaires indiennes qui les garantit?

M. Haggerty : Je ne connais pas très bien la structure exacte du mécanisme de garantie. Les obligations sont garanties par des fonds fédéraux, mais ce n'est pas une garantie à 100 p. 100.

Le sénateur Watt : Pourriez-vous nous fournir ces renseignements à un moment donné?

M. Haggerty : Oui, nous pouvons le faire.

Le président : Je signale que nous avons invité des représentants de l'Administration financière des Premières Nations à venir témoigner devant le comité.

Le sénateur Meredith : C'est un plaisir de vous rencontrer, monsieur Carisse, ainsi que les membres de votre équipe.

Je reviens à des observations que vous avez faites au sujet des investissements faits par le gouvernement dans les réserves des Premières Nations pour y installer des réseaux d'aqueduc. Vous avez évoqué la formation des opérateurs, des normes et protocoles obligatoires, et des investissements en immobilisations. D'autres ont comparu devant notre comité et ont évoqué le grand nombre d'avis de sécurité concernant l'eau. Madame Comtois, vous pourriez peut-être ajouter une observation au sujet de la localisation.

Depuis environ un an, savez-vous combien d'avis de sécurité ont été émis et, compte tenu de l'argent investi, savez-vous si cet investissement a débouché sur une amélioration considérable sur le plan de la sécurité et s'il y a eu diminution du nombre d'avis de faire bouillir l'eau dans les réserves? On a parlé de certains opérateurs qui n'étaient pas à leur poste pour assurer un suivi continu. Pouvez-vous faire le point à notre intention et nous dire si la situation s'améliore, compte tenu de l'argent qui a été investi?

M. Carisse : Au sujet des avis de sécurité concernant l'eau, Santé Canada fait un suivi. Je ne me rappelle pas du chiffre aux dernières nouvelles. Nous pouvons assurément vous fournir ce renseignement. Nous l'obtenons chaque mois de Santé Canada. Je pense que la moyenne tourne encore autour de 100 ou 120, mais nous allons vous fournir les chiffres. Je pense que c'est relativement stable.

Il ne faut pas perdre de vue qu'en fait, les avis de sécurité concernant l'eau montrent que le système fonctionne. Aujourd'hui même, nous avons eu un avis concernant l'eau dans notre immeuble du 72, rue Laval à Gatineau. Cela veut dire que le système fonctionne bien. Dès que l'eau pose un problème quelconque, pour quelque raison que ce soit, on réagit.

La difficulté consiste à comparer ce qui se passe dans les réserves et hors réserve. Nous suivons de très près les avis de sécurité concernant l'eau dans les réserves, tandis qu'on n'obtient

information. There have been studies in the past where on an ongoing basis there are over a thousand drinking water advisories across the country.

Is it comparable? I believe the drinking water advisories Health Canada tracks are the ones that are on five connections and above. You might have a small drinking advisory that will be considered as one, which affects just a few families, or it can affect a larger population in the community. However, we will definitely get back to you on those numbers.

More importantly, with the investment we have seen the number of high-risk systems start to go down for both drinking water and waste water systems. With the funds we have there is a priority ranking framework of where to go, where to make those investments and where the needs exist. By doing that we can start addressing to see where there is a high-risk system where investments should be made first.

Investments are not necessarily on infrastructure itself. The national assessments showed that 60 per cent or 70 per cent of the risk involved in delivering drinking water or treating waste water is actually human related, so it's proper monitoring, proper operating and proper maintenance of those systems. Those are things we can start addressing right away. This goes into your next question, senator, about trainers.

I know we have more trainers now that are out there doing the Circuit Rider Training Program. That's going well. What we're seeing with that program is there are actually more certified operators.

It's always difficult to keep some certified operators within the communities. We've talked about this in the past. They get their certification, they're at a level 2 or level 3, and there's an adjacent or bigger city centre close by that's looking for operators so sometimes they're attracted there.

Paul Schauerte, Senior Policy Manager, Program Design and Regional Partnerships, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada: We have seen an increase in qualified operators. In the early years we did see that issue of turnover approaching 20 per cent, 25 per cent, as operators got trained up and moved off reserve to industry and whatnot, but overall we have seen an increase in qualified operators from 51 per cent to 60 per cent since the 2009-2011 national assessment came out. That applies to waste water operators as well. We have seen retention increasing and the level of qualified operators increasing as well.

Senator Meredith: Ms. Comtois, did you want to comment as well?

pas nécessairement toute l'information concernant la situation hors réserve. Des études ont été faites dans le passé montrant que, en tout temps, il y a plus de 1 000 avis de sécurité concernant l'eau dans l'ensemble du pays.

Est-ce comparable? Je crois que Santé Canada fait un suivi des avis de sécurité concernant l'eau qui sont déclenchés par cinq critères ou plus. Il peut y avoir un avis très limité, touchant quelques familles seulement, mais qui est considéré comme un avis au même titre qu'un autre qui touche un groupe beaucoup plus nombreux. Quoi qu'il en soit, nous allons assurément vous fournir ces chiffres.

Le plus important, c'est que grâce à l'investissement consenti, nous avons vu une diminution du nombre de systèmes à haut risque, autant pour l'eau potable que pour les eaux usées. À même les fonds dont nous disposons, nous décidons des investissements en fonction d'un ordre de priorité et en fonction des besoins. Ainsi, nous pouvons nous attaquer en premier aux systèmes à haut risque dans lesquels il faut investir en priorité.

L'investissement n'est pas nécessairement consacré à l'infrastructure elle-même. Les évaluations nationales montrent que de 60 à 70 p. 100 des risques dans l'acheminement de l'eau potable ou le traitement des eaux usées sont en fait d'origine humaine, de sorte qu'il s'agit d'assurer adéquatement le contrôle, l'exploitation et l'entretien de ces systèmes. Ce sont des éléments auxquels nous pouvons nous attaquer dès maintenant. Cela m'amène à votre question suivante, sénateur, au sujet des formateurs.

Je sais que nous avons maintenant un plus grand nombre de formateurs dans le cadre du programme de formation itinérant. Cela fonctionne bien. On constate que, grâce à ce programme, il y a un plus grand nombre d'opérateurs accrédités.

C'est toujours difficile de garder des opérateurs accrédités dans les collectivités. Nous en avons discuté dans le passé. Ils obtiennent leur accréditation, et ils sont au niveau 2 ou 3 et une ville plus importante limitrophe ou tout près cherche des opérateurs et parfois, ils sont attirés par ces offres d'emploi.

Paul Schauerte, gestionnaire principal en matière de politiques, Développement des programmes et de partenariats régionaux, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada : Nous avons constaté une augmentation du nombre d'opérateurs qualifiés. Durant les premières années, nous avons effectivement eu ce problème de taux de roulement approchant 20 ou 25 p. 100, les opérateurs étant formés et quittant ensuite la réserve pour trouver un emploi ailleurs, mais dans l'ensemble, nous avons vu une augmentation de la proportion d'opérateurs qualifiés, qui est passée de 51 p. 100 à 60 p. 100 depuis la publication de l'évaluation nationale de 2009-2011. Cela s'applique aussi aux opérateurs d'installations de traitement des eaux usées. Nous avons constaté une augmentation à la fois sur le plan du maintien des effectifs et de la proportion d'opérateurs qualifiés.

Le sénateur Meredith : Madame Comtois, voulez-vous ajouter quelque chose?

Annie Comtois, Senior Program Manager, Planning, Monitoring and Reporting Directorate, Aboriginal Affairs and Northern Development Canada: No, I think they provided the information that I have right now. Yes, the risk level has been decreasing and we have better results with the Circuit Rider Training Program.

Senator Meredith: Mr. Carisse, I want to ask a question with respect to education. You talk about the amount of money that has been invested in the education system on First Nations reserves and off reserves as well. How do you go about prioritizing the needs? It's critical that we consider education as a top priority for all, especially our youth. I'm curious as to how that is geared so there are appropriate resources being put towards this very important, fundamental issue of development.

You talk about the education of a child. I'm curious as to how that is prioritized in terms of, say, 600 bands across the nation. How do you ascertain those requests and how are they placed in order of severity in terms of what needs to be done, in terms of school development, teacher hiring, program management and so forth?

Mr. Schauerte: I will be happy to speak to that one. I can certainly speak to how we prioritize funding towards the renovation or new building of capital assets.

When you're moving into prioritization in terms of programming, teacher retention, that kind of thing, that would fall upon our education branch within the department to speak to those items, but when it comes to infrastructure, education infrastructure, it starts with every First Nation expressing their need for either a new school or renovations to their existing school through their five-year capital plans. We'll take those in in each region and compile them up, and they ultimately come into what we call our national infrastructure investment plan.

Within that, we identify all the school projects that have been identified by First Nations, and then we run them through another assessment tool, a school priority ranking framework, that takes a look at very specific criteria in order to arrive at a national schools list that we can fund starting from highest need to lowest.

We look at items such as health and safety requirements, overcrowding within existing facilities, issues of geography and remoteness. It's a question of do they have other school facilities that they can attend or are they so remote that they have no other options available to them? There are issues of design, prioritizing

Annie Comtois, gestionnaire principale des programmes, Direction de la planification, surveillance et production de rapports, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada : Non, je pense qu'on a fourni tous les renseignements que je possède actuellement. Oui, le niveau de risque a diminué et nous obtenons de meilleurs résultats avec le programme de formation itinérant.

Le sénateur Meredith : Monsieur Carisse, je veux vous poser une question sur l'éducation. Vous avez évoqué le montant d'argent qui a été investi dans le système d'éducation des Premières Nations à la fois dans les réserves et hors réserve. Comment établissez-vous l'ordre de priorité des besoins? Il est crucial de considérer l'éducation comme priorité absolue pour tous, surtout pour nos jeunes. Je suis curieux de savoir comment on s'organise pour qu'il y ait des ressources appropriées consacrées à ce dossier très important et même fondamental pour le développement.

Vous avez parlé de l'éducation des enfants. Je suis curieux de savoir comment vous établissez l'ordre de priorité parmi les quelque 600 bandes d'un bout à l'autre du pays. Comment évaluez-vous les demandes et comment sont-elles classées par ordre d'acuité des besoins, sur le plan de la construction d'écoles, de l'embauche d'enseignants, de la gestion des programmes et tout le reste?

M. Schauerte : Je vais me faire un plaisir de répondre à cette question. Je peux assurément vous dire comment nous établissons l'ordre de priorité pour le financement de la rénovation ou de la construction d'immobilisations.

Quand il s'agit de la fixation des priorités sur le plan des programmes, du maintien des effectifs d'enseignants, et cetera, tout cela relève de notre Direction générale de l'éducation au ministère, mais pour ce qui est de l'infrastructure, de la construction d'écoles, il faut au départ que chaque Première Nation fasse connaître ses besoins en fait de construction d'une nouvelle école ou de rénovation de l'école existante dans le cadre du plan quinquennal d'immobilisations. Nous prenons ces plans dans chaque région et en faisons une compilation et, en dernière analyse, nous aboutissons à ce que nous appelons notre plan national d'investissement en infrastructure.

Dans ce cadre, nous identifions tous les projets d'écoles qui ont été demandés par les Premières Nations et nous les soumettons à un autre outil d'évaluation, un cadre de classement des écoles par ordre de priorité, qui tient compte de critères très précis pour arriver à une liste nationale des écoles que nous pouvons financer selon le niveau des besoins, du plus élevé au plus bas.

Nous tenons compte de critères comme les exigences de santé et sécurité, le surpeuplement des écoles existantes, la situation géographique et l'éloignement. On se demande si les enfants peuvent fréquenter d'autres écoles, ou bien si l'éloignement est tel qu'ils n'ont aucune autre option. On tient compte de la

education facilities for elementary students over secondary, and then as well as looking at partnerships, aggregation of facilities between communities and the like.

They all get assessed through those criteria, and we build a national schools list. It's updated every year, and whenever we have available funding, we start working off of that list.

Senator Meredith: For example, let's say you have 20 schools. They have varied needs. Are there pupils within those schools that have to be addressed? Do you allocate temporary resources that touch those 20 schools, because again they're impacted in some way so that the education of those students isn't — they're being impacted. However, there is some sort of stopgap being used while you get to the major infrastructure that needs to take place.

Mr. Schauerte: Yes, and I could provide an example. The Pikangikum First Nation in northern Ontario lost their school to a fire back in 2007, I believe, and we are building them a new kindergarten to Grade 12 school, very large for approaching 1,000 students, but immediately following the fire, we put in a number of portable units. They're much larger prefab units that can hold a number of classrooms. We got those up there shortly after the fire, within a matter of months, so that their school year wasn't disrupted. They're still using those portables now as we work through their new school project.

In cases like that where they may lose a school or partial function of a school, we do work with the community to identify alternative resources, such as portables, to provide them a venue to continue with their educational programming in the interim while we address their longer-term needs.

Senator Wallace: Mr. Carisse, I was interested in your comments around public-private partnerships and the opportunity that that may present. I take it from your comments that there has not been a public-private partnership introduced yet on reserve lands in Canada; is that correct?

Mr. Carisse: That's correct, not yet.

Senator Wallace: I guess not unlike a number of other communities that are looking at P3s for water and waste water services and what benefits that might bring, are any community models being looked at in Canada where P3s have been used to address water and waste water needs of communities that could be used as a template for use on reserve?

Mr. Carisse: I think the one good example would be maybe about more than water. It would be for schools that have been done in Alberta, but maybe there's water also in —

Mr. Haggerty: Yes. That was the first one that came to mind. We've been working quite closely with the Alberta government to explore how they have successfully managed to procure four rounds of schools using the P3 model. We also work very

conception, de la priorité des élèves du primaire par rapport au secondaire, et l'on examine la possibilité de partenariats, de partage des écoles entre plusieurs communautés, et cetera.

Toutes les demandes sont évaluées en fonction de ces critères et nous établissons une liste nationale des écoles. Elle est mise à jour chaque année et, dès que nous avons des fonds disponibles, nous commençons en haut de la liste.

Le sénateur Meredith : Disons par exemple que vous avez 20 écoles. Les besoins sont variables. Y a-t-il dans ces écoles des élèves qui ont des besoins urgents? Accordez-vous des ressources temporaires réparties entre ces 20 écoles, parce qu'encore une fois, il faut s'assurer que l'éducation de ces élèves ne soit pas compromise? On met en place une quelconque mesure provisoire en attendant de construire l'infrastructure nécessaire.

M. Schauerte : Oui, et je peux vous en donner un exemple. La Première Nation Pikangikum, dans le Nord de l'Ontario, a perdu son école à la suite d'un incendie en 2007, sauf erreur, et nous leur construisons une nouvelle école pour élèves de la maternelle à la 12^e année, une grande école pouvant accueillir 1 000 élèves, mais immédiatement après l'incendie, nous avons installé un certain nombre d'unités temporaires. Ce sont de très grandes unités préfabriquées pouvant loger plusieurs salles de classe. Nous les avons transportées là-bas peu de temps après l'incendie, en quelques mois, pour que l'année scolaire ne soit pas interrompue. Ils utilisent encore ces unités actuellement, pendant la construction de leur nouvelle école.

En pareils cas, quand on perd une école en tout ou en partie, nous travaillons avec la communauté pour trouver des solutions de rechange, comme des unités portatives, pour leur permettre de poursuivre leurs études dans l'intervalle, pendant que nous essayons de combler leurs besoins à long terme.

Le sénateur Wallace : Monsieur Carisse, j'ai trouvé intéressantes vos observations sur les partenariats public-privé et les possibilités qu'ils peuvent offrir. Je crois comprendre qu'aucun partenariat public-privé n'a encore été lancé dans les réserves au Canada, n'est-ce pas?

M. Carisse : Pas encore, en effet.

Le sénateur Wallace : Bon nombre de collectivités envisagent des PPP pour assurer les services d'aqueduc et d'eaux usées et en examinent les avantages potentiels. Examine-t-on des exemples de communautés au Canada qui ont fait appel à des PPP pour leurs services d'aqueduc et de traitement des eaux usées et qui pourraient servir de modèle pour les réserves?

M. Carisse : Je pense que pour trouver un bon exemple, il faudrait se tourner vers d'autres domaines que l'eau. Des écoles ont été construites en Alberta, mais peut-être aussi des installations pour l'eau...

M. Haggerty : Oui, c'est le premier qui vient à l'esprit. Nous avons travaillé en étroite collaboration avec le gouvernement de l'Alberta pour examiner comment on a appliqué avec succès le modèle PPP pour construire quatre séries d'écoles. Nous

closely with the Crown corporation PPP Canada to learn as much as we can from them on their experiences with other jurisdictions in Canada.

Most of the projects they have experience with are single jurisdictions and with First Nations communities. In order to get the projects large enough to really attract the interest of the private sector, we often need to bundle them. So that's quite unique in the First Nations world. We're working through that with P3 Canada to try to develop projects that are acceptable to the marketplace.

Senator Wallace: I'm aware that schools have been built with the P3 model, and I think in Nova Scotia some years ago there was some success there, but now in particular with water and waste water, which is a huge issue not only on reserves but elsewhere. Being from New Brunswick, I know that the city where I live outside of Saint John just committed some \$250 million to a P3 model. My understanding was that that would be the first example of a potable water project adopting a P3 model.

I just say that from the point of view that if it's that new to the rest of Canada for water and waste water use, how realistic is it that that model will be used on reserves where there are other complications and issues? I thought maybe I was missing something and maybe there is a model in Canada where that has been successful.

So I understand the schools, but water and waste water in particular, if there is anything you can tell me —

Mr. Haggerty: It's going to be a challenge. The P3 model is relatively new to Canada. It's new to the world. Canada is a leader in moving these P3 models forward. Jurisdictions in Alberta and in B.C. have used P3 models for water and waste water, and other jurisdictions have tried them. So we are trying to draw on as much of P3 Canada's experience they have gained in their fairly brief existence.

Senator Wallace: Mr. Carisse, you mentioned fuel storage tank systems in your comments and I know from past experience that those can be a major problem, the leaking of underground storage tanks and the problems those present to communities. Trying to re-acclimate those areas can be extremely expensive and difficult. How big an issue is that on reserves? Are you dealing with situations where there are individual storage tanks for each housing unit, or are there situations where there may be an underground system that is piped to individual homes? Just give me a sense of how serious an issue is that on reserves.

travaillons aussi en étroite collaboration avec la société d'État PPP Canada pour en apprendre le plus possible sur les expériences menées ailleurs au Canada.

La plupart des projets menés à bien ont été faits de concert avec une seule province ou territoire et avec des communautés des Premières Nations. Pour que les projets soient d'une envergure suffisante pour vraiment attirer l'intérêt du secteur privé, nous devons souvent les regrouper. C'est tout à fait particulier dans le monde des Premières Nations. Nous travaillons de concert avec PPP Canada pour essayer d'élaborer des projets qui soient acceptables aux yeux du marché.

Le sénateur Wallace : Je sais que des écoles ont été construites en suivant le modèle PPP, et je pense qu'il y a quelques années, on a eu du succès à cet égard en Nouvelle-Écosse, mais aujourd'hui, cela touche en particulier les réseaux d'aqueduc et d'égouts, qui représentent un énorme problème pas seulement dans les réserves mais ailleurs. Comme je viens du Nouveau-Brunswick, je sais que la ville où j'habite près de Saint John vient d'engager quelque 250 millions de dollars dans un modèle PPP. Je crois comprendre que ce serait le premier exemple d'un projet d'eau potable réalisé selon le modèle PPP.

Je dis cela simplement parce que je m'interroge : si c'est tellement nouveau dans le reste du Canada pour les réseaux d'aqueduc et d'égout, à quel point est-ce réaliste de s'attendre à ce que ce modèle soit appliqué dans les réserves, où il y a d'autres complications et problèmes? Je me disais que quelque chose m'échappe peut-être et qu'il y a peut-être au Canada un modèle où cela a été fait avec succès.

Alors je comprends pour les écoles, mais pour les réseaux d'aqueduc et d'égouts, pouvez-vous me dire ce qui se fait dans ce domaine?

M. Haggerty : Ce sera difficile. Le modèle PPP est relativement nouveau au Canada. C'est nouveau dans le monde. Le Canada est à l'avant-garde pour la réalisation du modèle PPP. Des projets d'aqueduc et d'eaux usées ont été faits en Alberta et en Colombie-Britannique selon le modèle PPP, et d'autres provinces ont fait des essais. Nous allons donc tenter d'apprendre le maximum de l'expérience acquise au Canada dans le domaine des PPP, même si l'expérience est encore relativement récente.

Le sénateur Wallace : Monsieur Carisse, vous avez parlé dans votre allocution des réservoirs de combustible et je sais par expérience que cela peut être un grave problème pour les communautés quand des réservoirs souterrains ont des fuites. La remise en état des terrains peut être extrêmement coûteuse et difficile. Quelle est l'ampleur de ce problème dans les réserves? Le problème se pose-t-il au niveau de réservoirs individuels pour chaque unité d'habitation, ou y a-t-il des cas de réservoirs souterrains reliés aux maisons par des tuyaux? Donnez-moi une idée de la gravité de ce problème dans les réserves.

Mr. Carisse: It's a mixture of both. For the individual home, for most I don't think the tank size goes with the regulations, but for a lot of these communities that we deal with, especially the more remote ones that rely on diesel, they have what they call tank farms. This is when it gets to be complicated.

Ms. Comtois: The regulation that was passed in 2008, that was implemented in 2008, only affects a larger tank, so it's for housing tanks. That regulation would not apply, but bigger tanks, yes. We received funding in Budget 2011 to help First Nations bring their tanks into compliance with the new needed regulations. We received \$44 million from the government to address the highest needs.

As Mr. Carisse said in his speech, we identified 1,471 what we call essential community-owned tanks. Those tanks are the ones that are really essential for a community, so tanks for schools, a water treatment plant or the tank farms, which are the only source of energy for a community or would provide fuel for fire trucks, for example. That would be the only way to get it. That's the one that we really focused on. We're supporting First Nations with that.

We're also working with Environment Canada. Yes, it's an issue, because sometimes when you remove a tank or change it to bring it into compliance, you realize the site is contaminated. This is another sector in the department that deals with contaminated sites, but it's something we also have to take into consideration when we deal with the issue of fuel tanks.

Senator Wallace: Is contamination from storage tanks a significant issue on reserves? It can run into a lot of money to correct that, but is it a big issue on reserves?

Ms. Comtois: I would think so. Again, we are not necessarily the lead on contaminated sites in the department, so I don't have all the numbers. We could probably get back to you on that.

Based on my knowledge, yes, a lot of contaminated sites on reserve are due to leaking fuel tanks; not all of them, especially south of 60. In the North, it's a different situation with the big mines and things like that. But yes, fuel tanks are one of the causes for contamination.

Senator Wallace: Yes. You contaminate the ground water and then you've got a problem trying to provide potable water. One problem builds on another. Thank you very much.

The Chair: Did you have a short supplementary, Senator Meredith?

Senator Meredith: Yes. That was my ninth question on my list, chair. But Senator Wallace has asked a question with respect to P3s.

M. Carisse : C'est un peu des deux. Je ne crois pas que le règlement s'applique à la plupart des petits réservoirs individuels, mais dans beaucoup de ces collectivités, surtout les plus éloignées qui comptent sur le diésel, on trouve ce qu'on appelle des parcs de stockage. C'est alors que la situation se complique.

Mme Comtois : Le règlement adopté en 2008, mis en vigueur en 2008 ne s'applique pas aux petits réservoirs individuels, mais il s'applique par contre aux grands réservoirs. Nous avons reçu des fonds dans le budget de 2011 pour aider les Premières Nations à rendre leurs réservoirs conformes aux nouveaux règlements qui étaient nécessaires. Nous avons reçu du gouvernement 44 millions de dollars pour répondre aux besoins les plus urgents.

Comme M. Carisse l'a dit dans son allocution, nous avons repéré 1 471 réservoirs que nous appelons des systèmes essentiels de stockage détenus par les collectivités. Ces réservoirs sont vraiment essentiels pour les collectivités, par exemple le réservoir qui dessert une école ou une usine de traitement des eaux usées ou encore un parc de stockage, qui alimente la seule source d'énergie d'une collectivité, ou encore le réservoir de carburant pour les camions d'incendie, par exemple. C'est la seule source d'alimentation. C'est à cela que nous consacrons nos efforts. Nous aidons les Premières Nations dans ce dossier.

Nous travaillons aussi avec Environnement Canada. Oui, c'est un problème, parce que parfois, quand on enlève un réservoir ou qu'on le change pour assurer la conformité, on se rend compte que le site est contaminé. C'est un autre service du ministère qui s'occupe des sites contaminés, mais nous devons aussi en tenir compte dans nos activités relatives aux réservoirs de combustible.

Le sénateur Wallace : La contamination causée par les réservoirs de combustible est-elle un grave problème dans les réserves? Cela peut coûter très cher pour y remédier, mais est-ce un problème majeur dans les réserves?

Mme Comtois : Je le crois. Encore une fois, nous ne sommes pas nécessairement les principaux responsables des sites contaminés au ministère, et je ne connais donc pas les chiffres. Nous pourrions probablement vous revenir là-dessus.

D'après ce que je sais, oui, beaucoup de sites contaminés dans les réserves résultent de fuites dans les réservoirs de combustible; ce n'est pas toujours le cas, surtout au sud du 60°. Dans le Nord, la situation est différente, à cause des grandes installations minières et tout le reste. Mais la réponse est oui, les réservoirs de combustible sont l'une des causes de contamination.

Le sénateur Wallace : Oui. Cela contamine la nappe phréatique, après quoi on a du mal à fournir de l'eau potable. Un problème en cause un autre. Merci beaucoup.

Le président : Avez-vous une brève question supplémentaire, sénateur Meredith?

Le sénateur Meredith : Oui. C'était ma neuvième question sur ma liste, monsieur le président. Mais le sénateur Wallace a posé une question sur les PPP.

Mr. Haggerty — and maybe you can comment Mr. Carisse — with respect to the value that the government sees these P3s would bring about of there being some sort of quantitative data in terms of savings to the government with respect to inviting the private sector to come in and partner in terms of resource extraction, and then also the vehicle for economic development, can you provide a quantitative number with respect to the number of people employed, as well as the economic dollars that would arrive from this? I know you indicated that it's fairly new. I am quite familiar with a conference that I was to have attended earlier this year in Trinidad and Tobago, as the Caribbean is looking at how they can begin to look at partnerships, to look at resource sharing, as well as extraction, again for creating jobs.

Could you comment quickly on those two things, as Senator Wallace has raised them?

Mr. Carisse: On the P3s themselves, since we don't have one that's actually going right now to see on the economic development side and what kind of employment, it is kind of difficult to give numbers. The idea, though, what we face — and the same in Trinidad and Tobago and other countries around the world right now — is that there's such an infrastructure gap. Canada will say off or on reserve. If you have someone from the Federation of Canadian Municipalities coming in, you'll see that off reserve, the infrastructure gap is there, just like it is on reserve. So we have to come up with tools to address that gap. Just looking towards government for federal funds will never address that gap.

It's one of the reasons why the Atlantic Policy Congress is willing to explore the possibility of a public-private partnership with us. Knowing full well that it is new and that there may be risks associated with that one, we're doing something new for the first time. There are many needs in the communities right now. There are some new infrastructure upgrades that need to be done, and they do realize the limited budget of government.

If we can look at doing something and bringing the private sector in to try to address it, if you can plan out a P3 over 25 years, you address the infrastructure issues in the first 5, let's say, and then you keep providing the adequate O&M for the remainder and the industry takes care of the proper operations of the water and waste water. They are paid on that to make sure that they are providing; there are standards and guidelines that they will need to meet to get to their payments.

That is one thing, I think, that the chiefs are really interested in. It's that share of the risk that the liability would actually go towards a third party that would take that on. It is a shared risk. So there are many benefits. We unfortunately don't have those kinds of numbers yet.

Je m'adresse à M. Haggerty, mais peut-être pourriez-vous intervenir aussi, monsieur Carisse. Le gouvernement estime que ces PPP pourraient apporter beaucoup de valeur et il existe de quelconques données quantitatives quant aux économies que le gouvernement pourrait réaliser en invitant le secteur privé à devenir partenaire pour l'extraction des ressources, comme mécanisme de développement économique. Pouvez-vous me donner des chiffres quant au nombre de personnes employées et quant à la valeur économique en dollars découlant de ces projets? Je sais que vous avez dit que c'est relativement nouveau. Je connais très bien une conférence à laquelle je devais assister au début de l'année à Trinité-et-Tobago. Les pays des Caraïbes envisagent de se tourner vers des partenariats pour le partage des ressources et l'extraction, dans le but de créer des emplois.

Pourriez-vous commenter brièvement ces deux aspects que le sénateur Wallace a soulevés?

M. Carisse : S'agissant des PPP comme tels, il est difficile de fournir des chiffres car nous n'en avons pas en cours actuellement, ce qui permettrait d'observer le développement économique et l'incidence en matière d'emploi. Ce que nous constatons, que ce soit ici ou à Trinité-et-Tobago et dans des pays du monde entier, c'est qu'il existe un déficit d'infrastructures au Canada, et pas seulement dans les réserves. Si vous recevez, par exemple, des représentants de la Fédération des municipalités canadiennes, vous constaterez que la carence d'infrastructures se fait sentir de la même façon en dehors des réserves. C'est pourquoi nous devons proposer des instruments qui remédient à cette carence, car les fonds fédéraux n'y suffiront jamais.

C'est l'une des raisons pour lesquelles le Congrès des chefs des Premières Nations de l'Atlantique est disposé à envisager un partenariat public-privé avec nous. Il s'agit de quelque chose de nouveau et qui pourrait présenter des risques, mais nous en avons pleinement conscience et nous décidons d'aller de l'avant et d'innover. Les besoins de ces collectivités sont multiples, notamment en matière de rénovation des infrastructures, et ils savent bien que le budget du gouvernement est limité.

On pourrait, une fois un projet identifié, y intéresser le secteur privé, par exemple sous la forme d'un PPP sur une période de 25 ans; on pourrait alors consacrer, disons, cinq ans à la remise en état de l'infrastructure, et la période restante sous forme de fonctionnement et d'entretien; ainsi, le secteur privé pourrait veiller au bon fonctionnement pour le volet eau et eaux usées. Et le tout se ferait sous forme de transaction, de sorte qu'étant payés pour fournir le service, ils devraient se conformer aux normes et directives en vigueur.

Je crois que les chefs sont vraiment intéressés par cette formule. Il y a partage du risque et dévolution d'une partie de ce risque à une tierce partie, ce qui présente de nombreux avantages. Malheureusement, nous n'avons pas encore obtenu les chiffres correspondants.

In partnerships, however — and I mentioned it quickly in my speech — the work we did with Bell Aliant, they did a piece on how much employment was created by that infrastructure build or that broadband build in northern Ontario. I'd have to ask Bell, but I'm pretty sure they'd be okay to share this with the committee. They were able to employ people from the communities themselves to go out and help them out. There were trackers that were involved and other people to go and see where best to do that line for the broadband. They were basically going out into the bush; there was nothing. I think they were able to look at the shorter-term benefits of those people that are hired for the actual construction, but then there's also going to be some very long-term benefits with broadband, starting with folks that can actually run the broadband. You can have maybe even some Internet service providers, the micro ones, in communities that can help out, but it's also all the benefits that you'll get afterwards once you're connected to a good level of broadband and Internet, the e-commerce and e-health and everything else that gets involved.

I can see that the Bell Aliant piece would be useful, if we could share that, to give you an idea of numbers.

Senator Meredith: Thank you.

Mr. Haggerty, do you want to comment?

Mr. Haggerty: One other thing I'd like to add with regard to the public-private partnerships is that at the base of any decision to move into a public-private partnership is the assessment of value for money. That's essentially comparing the cost of doing the project traditional to the cost of doing it as a public-private partnership. If it does not show that the public-private partnership will provide better value for money, then we will not proceed on that basis. As a result, a public-private partnership takes a lot longer to develop because there are a lot of things to check out ahead of time, a lot of numbers to run to make sure that it provides value for the communities and for the taxpayers.

Senator Moore: Mr. Carisse, I have a number of short questions in going through your brief.

The Chair: Short questions are good.

Senator Moore: Thank you, chair.

At the bottom of page 7, you talk about the new school at the Cat Lake First Nation. Was that built to code, and will it be mould free?

Mr. Carisse: For schools, any project that's over 1.5 million becomes a major project, and the department is much more involved in those projects. So, yes, working with the First Nation, it's still the First Nation's infrastructure. They take care of the bids, but we're involved. It's also the name of those contractors and the companies that win those bids to build those schools. They have to follow standards. They have to follow the building codes, the fire codes. So, yes, it will be built to code; and as long as

S'agissant des partenariats, que j'ai rapidement évoqués dans mon introduction, il convient de préciser que, dans le cadre de nos travaux en commun, ils ont cherché à déterminer l'incidence, sur l'emploi, des travaux d'infrastructure et de connectivité dans le Nord de l'Ontario. Il faudrait que je pose la question à Bell, mais je suis sûr qu'ils seront prêts à communiquer les chiffres au comité. Ils ont réussi à employer des membres des communautés concernées, notamment pour ce qui est de définir les parcours optimaux pour le service à large bande, ce qui impliquait d'aller sillonner toutes sortes de terrains. Je crois qu'ils ont pu mesurer les avantages à court terme pour les personnes engagées sur les chantiers de construction; cela sans parler des avantages à très long terme de la bande large, notamment pour ceux qui vont la gérer. On peut même imaginer l'émergence de petits fournisseurs de services Internet dans ces collectivités, et, bien sûr, tout l'éventail de choses qui se produisent une fois que l'on est connecté avec une bande large de bonne qualité, qu'il s'agisse de l'Internet, du commerce ou des soins de santé par voie électronique, et bien d'autres choses encore.

Je crois qu'en effet les statistiques recueillies par Bell Aliant pourraient vous aider à vous faire une meilleure idée des ordres de grandeur, si nous pouvons vous les communiquer.

Le sénateur Meredith : Merci.

Monsieur Haggerty, souhaitez-vous ajouter quelque chose?

M. Haggerty : J'aimerais ajouter, s'agissant des partenariats public-privé, que la notion de rentabilité est au cœur de toute décision de s'engager dans ce genre de partenariat. Il faut, pour l'essentiel, comparer le coût de la démarche traditionnelle et celui du partenariat public-privé. Si rien n'indique que le partenariat public-privé sera plus rentable, ils l'écartent. Il s'ensuit que la mise au point d'un PPP nécessite beaucoup plus de temps, car il faut vérifier à l'avance toute une série de choses, et faire toutes sortes de calculs pour s'assurer que c'est économiquement justifié pour les collectivités concernées et pour le contribuable.

Le sénateur Moore : Monsieur Carisse, j'ai parcouru votre mémoire et je voudrais poser une série de questions brèves.

Le président : Nous apprécions les questions brèves.

Le sénateur Moore : Merci, monsieur le président.

Au bas de la page 7, vous parlez de la nouvelle école destinée à la Première Nation de Cat Lake. L'établissement a-t-il été construit selon les prescriptions du code, et le risque de moisissures a-t-il été écarté?

M. Carisse : S'agissant des établissements scolaires, tout projet dépassant 1,5 million de dollars est classé comme grand projet d'immobilisation et, de ce fait, il est suivi de beaucoup plus près par le ministère. Donc, nous travaillons avec la Première Nation, qui reste propriétaire de l'infrastructure et s'occupe des appels d'offres, mais nous sommes directement impliqués. Il y va également du nom des entrepreneurs et des sociétés qui remportent l'appel d'offres pour la construction de ces écoles.

it's well operated and maintained, and the department provides 100 per cent of the cost for proper operations and maintenance of those schools — of any school — it should be free of mould.

Senator Moore: In the next paragraph, on page 8, you say that moving forward, the department is redesigning the school infrastructure program and they want schools to remain in working condition for their full life. When did they start to respond to this condition and start to redesign schools so that they'd meet code and take into consideration other factors? Is that just a recent development, or when did that start?

Mr. Schauerte: The department historically has always approached every project as a one-off traditional design and then build. What this was referring to is more how the department is approaching its role as a funding agency and adviser to First Nations on the construction of schools, because for many communities this happens once in a generation. In studying others, such as the Government of Alberta, we find new ways to approach the procurement and construction of school facilities, trying to move away from traditional design-bid-builds to looking at the use of design builds or public-private partnerships, the use of financing, but trying to modernize the way we approach procuring and funding schools.

Senator Moore: Has this approach started in the last 5 years, 10 years, 2 years? What is it?

Mr. Schauerte: I think we really started to examine this issue in earnest about five years ago, and we're starting to finally gain traction on the issue, I'd say, within the last couple of years.

Senator Moore: When you talk about the school remaining in working condition for its full life, are we talking the usual 35 to 50 years life for a building, or what are we talking about here?

Mr. Schauerte: Any schools that we're looking to build within the last year or so, we try and stipulate that it should have a 40-year life cycle. That's for a steel structure; if it was wood, it would be different.

Senator Moore: On page 9, you say that between 2006-07 and 2012-13 there was \$2.3 billion in on-reserve housing support and \$1.2 billion from Aboriginal Affairs. The funding contributes to an average of 1,750 new units and 3,100 renovations annually on reserve. Are you saying that we are building 1,750 new units each year?

Mr. Carisse: That is correct.

Étant donné qu'ils doivent se conformer aux normes du code de construction, comme du code de protection contre les incendies, tant que le fonctionnement et l'entretien se déroulent comme il se doit, et, aussi, que le ministère finance intégralement les frais de bon fonctionnement et de bon entretien de ces écoles comme de toutes les écoles, il ne devrait pas y avoir de moisissures.

Le sénateur Moore : Au paragraphe suivant, page 8, vous dites que le ministère a entrepris de refondre complètement le programme d'infrastructures scolaires, afin que les écoles restent en bon état de fonctionnement pendant tout leur cycle de vie. À partir de quand s'est-on conformé à cette condition et a-t-on commencé à réaménager les écoles de manière à ce qu'elles répondent aux normes du code et que ces facteurs soient pris en considération? Est-ce là quelque chose de récent?

M. Schauerte : Le ministère a toujours abordé chaque chantier comme un projet traditionnel et unique. Cela concerne en premier lieu la manière dont le ministère aborde son rôle en tant qu'organisme de financement et que conseiller des Premières Nations en matière de construction d'établissements scolaires, car il est vrai que, pour un grand nombre de communautés, ce genre de chantier survient une fois par génération. Lorsque nous passons en revue les modalités appliquées par d'autres instances, par exemple le gouvernement de l'Alberta, nous voyons que l'on innove en matière d'acquisition et de construction d'établissements scolaires, que l'on essaie de s'éloigner du principe traditionnel de la construction selon les spécifications de l'appel d'offres, pour se tourner vers la conception-construction ou les partenariats public-privé y compris les modalités d'emploi du financement, tout en s'efforçant de moderniser notre conception de l'acquisition et du financement d'établissements scolaires.

Le sénateur Moore : À quand remonte l'adoption de cette approche : 5 ans, 10 ans, 2 ans?

M. Schauerte : Je pense que cela fait environ cinq ans que nous avons commencé à examiner sérieusement cette option, et je dirais que depuis environ deux ans, elle fait son chemin.

Le sénateur Moore : Vous dites que les établissements scolaires doivent rester en état de bon fonctionnement pendant tout leur cycle de vie, mais j'aimerais savoir quelle en est la durée. S'agit-il, par exemple, de la période habituelle de 35 à 50 ans?

M. Schauerte : Tous les établissements que nous envisageons de construire depuis environ un an doivent pouvoir offrir un cycle de vie d'une quarantaine d'années. Je veux parler de la structure métallique, car pour la charpente en bois, c'est différent.

Le sénateur Moore : Vous dites, à la page 9, qu'entre 2006-2007 et 2012-2013, on a octroyé un montant de 2,3 milliards au titre du soutien au logement dans les réserves, et 1,2 milliard provenant d'Affaires autochtones. Le financement appuie, en moyenne, 1 750 nouvelles unités et 3 100 rénovations par an sur les réserves. Cela veut-il dire que, chaque année, nous construisons 1 750 unités?

M. Carisse : C'est bien cela.

Senator Moore: Is that right? Each year? And we're renovating 3,100 each year?

Mr. Carisse: On average, self-reported, yes.

Senator Moore: At the bottom of the page you say that close to 500 First Nations benefit from this funding from Aboriginal Affairs: \$150 million allocated alone, and that over 4,400 units were built or renovated. What was the split? How many were builds and how many were renovations?

Mr. Carisse: I don't have that number here. but I can provide it to the committee.

Senator Moore: I guess this is a given, but I should ask you to get it on record. With regard to the broadband expansion to northern Ontario, which I think is very exciting, would the nations ask Bell to come in and do a survey as to the need and then work toward the location of the structures to provide the service? How does that work? Does Bell look around and try to put together a cluster? How does that happen?

Mr. Carisse: It was very complicated, but I am happy to say we pulled it off — a perfect alignment, to tell you the truth. Bell had some antiquated satellite systems up there so they knew they had to rehabilitate those systems, knowing full well that broadband is much better than satellite. But there was no business case for Bell, being a private company, to do this knowing full well that for the government it would be well worth these remote communities having access to broadband. At the same time, we had a program called First Nation Infrastructure Fund, which was project-proposal base, and broadband was one of the categories. At the same time, Industry Canada had a rural broadband program with funding for connectivity, so it all kind of blended in. As well, the province was also willing to look at broadband in that area, eventually bringing its closer to the Ring of Fire.

They knew that there be development in the Ring of Fire area eventually as companies going there would want access to broadband. It really worked out. It took a lot of working with the different partners. Obviously, the communities of the Nishnawbe Aski Nation and the Wabun Tribal Council were on satellite. You can do a lot with satellite but not as much as you can do with fibre optic. They were on board because they wanted this; Bell was there; and the province was on board. We worked with Industry Canada and Health Canada also.

Senator Moore: Who initiated the idea? Was it Bell because they had to do something with their gear?

Le sénateur Moore : Chaque année? Et nous rénovons chaque année 3 100 unités?

M. Carisse : Oui, en moyenne, selon les auto-déclarations.

Le sénateur Moore : Au bas de la page, vous dites que près de 500 Premières Nations bénéficient de ce financement provenant d'Affaires autochtones, soit 150 millions de dollars provenant du ministère, avec construction ou rénovation de plus de 4 400 unités. J'aimerais savoir quelle est la répartition entre les nouvelles constructions et les rénovations.

M. Carisse : Je n'ai pas les chiffres sous la main, mais je puis les communiquer au comité.

Le sénateur Moore : J'aimerais simplement que ces chiffres soient versés au procès-verbal. Je trouve la perspective d'expansion de la bande large dans le Nord de l'Ontario très positive. J'aimerais comprendre comment se passent les choses : est-ce que ce sont les Nations qui demandent à Bell de venir faire une estimation du besoin et d'établir ensuite par où faire passer les lignes de fourniture du service, ou est-ce que c'est Bell qui examine le secteur et essaie de mettre sur pied un réseau?

M. Carisse : Pour vous répondre en toute franchise, cela n'a pas été simple du tout, mais je suis heureux de pouvoir dire que nous avons réussi. Bell exploitait, dans ces secteurs, un vieux réseau satellitaire qui méritait vraiment d'être modernisé, tout en sachant que la bande large donne de bien meilleurs résultats que le satellite. Mais Bell est une compagnie privée et elle n'allait pas entreprendre de moderniser ses satellites tout en sachant que le gouvernement verrait d'un bon œil l'accès de ces collectivités éloignées à la bande large. Parallèlement, nous pouvions nous prévaloir du Fonds d'infrastructure pour les Premières Nations, qui fonctionne selon le principe de proposition de projet, et la bande large faisait partie des catégories autorisées. Au même moment, Industrie Canada a lancé un programme de raccordement des zones rurales au réseau à bande large, avec financement de la connectivité. J'ajoute que la province était également prête à envisager l'accès à la bande large pour ce secteur, ce qui le rapprochait de la ceinture de feu. Par conséquent, tout a convergé dans le bon sens.

Ils savaient que les sociétés allant faire la mise en valeur de la ceinture de feu voudraient disposer de la bande large, ce qui profiterait au développement. Et en effet, cela a marché. Il a fallu beaucoup négocier avec les différents partenaires. Par exemple, les communautés de la Nation Nishnawbe Aski et le Conseil tribal de Wabun étaient raccordés au réseau satellitaire. Certes, on peut faire beaucoup de choses grâce au satellite, mais pas autant qu'avec la fibre optique. Donc, ils étaient d'accord puisqu'ils souhaitaient le raccordement, Bell était sur place et la province était bien disposée. Nous avons en outre collaboré avec Industrie Canada et Santé Canada.

Le sénateur Moore : Mais qui a lancé l'idée? Était-ce Bell, parce qu'ils souhaitaient pouvoir exploiter leur système?

Mr. Carisse: It came from both sides. I think it was the communities first. This started about five years ago before all the programs were there.

We did a big investment in Saskatchewan. SaskTel brought broadband to all First Nation schools in Saskatchewan. It was SaskTel that approached the department and said they were doing a major fibre optic build in the province to connect schools off reserve. They approached us and asked if it would be an opportunity that the department would get involved with. We definitely did. We didn't do something intricate with financing, but we were able to put that funding over five years working with SaskTel. If it weren't for their big investments off reserve, we would not have been able to do it just for the community. We see that partnership starting to happen.

Senator Moore: Ms. Comtois, the bottom of page 12 of your brief — and Senator Wallace led into this — is about the 1,471 non-compliant essential community-owned fuel tanks, and Aboriginal Affairs has received funding to help address this challenge. How much funding? What are we looking at in terms of per unit? Are you looking at cleaning this up over many years? If I so, how many? How many dollars do you have now to help with that program?

Ms. Comtois: As I mentioned, Budget 2011 provided some funding. I said \$44 million but we actually received \$45 million from the budget over four years. The department also committed their own funds towards this initiative. Overall, the funding will be \$79.5 million between 2011-12 and 2015-16. That is what we are doing right now to support the work on those essential fuel tanks. That is across the country.

Senator Moore: Across the country; okay.

The Chair: I appreciate your precise question, Senator Moore. It gives everyone else a chance.

Senator Meredith: Back to the connectivity issues, you mentioned 26 First Nations being connected. How many First Nations are not connected right now? Why are we not utilizing more satellites, repeaters and receivers to connect these communities rather than trying to put in fibre optics?

Mr. Carisse: Almost every community in the country is connected to a certain extent. I have to say that Industry Canada has their definition of "broadband," which is 1.5 megabits per second to the household. Certain communities could still be on dial-up or satellite, and technology keeps changing for satellite. They can get better and better with more bandwidth. The problem with satellite is latency issues. With some uses of broadband, especially Health Canada and e-health, you need quite a bit of bandwidth in the community to take full

M. Carisse : L'initiative est venue des deux côtés : tout d'abord les collectivités concernées, il y a de cela environ cinq ans avant même que les programmes ne soient mis en place.

Nous avons fait un gros investissement en Saskatchewan, où SaskTel a amené la bande large jusqu'à toutes les écoles des Premières Nations. Dans ce cas, c'est SaskTel qui a annoncé au ministère qu'ils allaient construire un important réseau de fibre optique afin de raccorder les établissements scolaires hors réserve de la province. Ils se sont adressés à nous en demandant si le ministère ne serait pas intéressé à participer. Nous l'étions sans aucun doute, et sans faire de montage financier trop compliqué, nous avons pu assurer le financement sur cinq ans en collaboration avec SaskTel. Mais si ces derniers n'avaient pas lancé leur propre investissement principal pour le secteur hors réserve, nous n'aurions pas pu le faire pour cette collectivité uniquement. C'est là que nous voyons ce partenariat prendre forme.

Le sénateur Moore : Madame Comtois, je poursuis dans la voie ouverte par le sénateur Wallace : au bas de la page 12 de votre mémoire, vous parlez de 1 471 réservoirs à carburant non conformes, qui sont la propriété de la collectivité; Affaires autochtones a reçu un financement pour combler cette lacune, et j'aimerais en connaître le montant. Combien cela représente-t-il par unité? Faudra-t-il plusieurs années pour rectifier la situation et, dans l'affirmative, combien d'années? À combien se montent les crédits dont vous disposez à cette fin?

Mme Comtois : Comme je l'ai dit, le budget 2011 nous a accordé un financement sur quatre ans. J'avais dit 44 millions, mais il s'agit en réalité de 45 millions. Le ministère a également engagé ses propres fonds pour financer cette initiative, si bien que l'enveloppe totale, pour le financement accordé entre 2011-2012 et 2015-2016, sera de 79,5 millions de dollars. C'est le montant que nous engageons afin de subventionner les travaux concernant ces réservoirs de carburant essentiels à travers tout le pays.

Le sénateur Moore : Dans tout le pays. Je vois.

Le président : Nous apprécions votre question fort précise, sénateur Moore, car elle donne aux autres la possibilité d'intervenir.

Le sénateur Meredith : Pour en revenir aux questions de connectivité, vous avez déclaré que 26 Premières Nations sont raccordées au réseau. Puis-je savoir combien d'entre elles ne le sont pas? Pourquoi n'utilisons-nous pas davantage de satellites, de répéteurs et de récepteurs pour raccorder ces communautés, plutôt que d'installer de la fibre optique?

M. Carisse : Presque toutes les communautés du pays sont connectées jusqu'à un certain point. Je dois préciser qu'Industrie Canada a sa propre définition de « bande large », à savoir 1.5 mégaoctet par seconde de réception au foyer. Certaines collectivités peuvent encore être raccordées à l'accès par ligne commutée ou par satellite, cette dernière technologie ne cessant d'évoluer et offrant des services toujours meilleurs et une bande plus large. Le problème, avec les satellites, tient à la période de latence. Si vous voulez vraiment profiter de la bande large,

advantage. In remote communities, if we can prevent the young and the elderly from leaving the community for a routine check that could be done at the nursing station via broadband, it would be to everyone's advantage. You cannot necessarily do that with satellite all the time.

We know full well that fibre optics for communities in the North will not go to all of them for some time to come. If you can connect some to fibre, it also opens up more bandwidth from the satellites to those other communities that remain on satellite.

You have to look at the opportunities. There is no way that the department on its own can do a major fibre optic build. With our priority ranking framework, as Mr. Schauerte mentioned earlier, it is difficult to put a fibre build in there with potable water and with schools. What should come first?

There's a great opportunity for broadband in northern Ontario. I don't have all the numbers, but if I remember, Bell was putting around \$25 million on the table, the province about \$35 million, and the federal government came up with the rest. You take advantage of this, and it is to everyone's advantage.

On a health and safety issue, can you put that against water and waste water? You can maybe with health and safety, but it gets difficult. You also have to see the advantage of taking it when an offer like that is put on the table. Broadband will always beat satellite; that is the way it is. However, some communities will remain on satellite. If we can open up more bandwidth to them and with technology changing, there should be opportunities to get good bandwidth and access.

Senator Sibbeston: The process that our committee is undertaking in terms of finding out about housing on First Nations reserves involves the gathering of facts like we are doing and getting information from you. We will hear from Aboriginal leaders, perhaps visit some reserves and eventually come up with recommendations as to what would improve the situation.

What is your feeling from the government side? Would you be bold and truthful enough to tell us what needs to be done from the government side? Is it better programs and more money? Alternatively, when all matters are considered, is the solution for First Nations to make big improvements and changes and become more efficient, and so forth, to improve? Do you think the solution is primarily in the hands of First Nations?

notamment pour les services de santé offerts par voie électronique par Santé Canada, il faut que la bande large soit assez répandue dans la communauté. S'agissant, par exemple, de localités éloignées, si nous pouvons éviter aux jeunes et aux personnes âgées de devoir faire le voyage pour un contrôle de routine qui peut se faire au dispensaire au moyen de la bande large, cela bénéficiera à tout le monde. Or, cela, on ne peut pas toujours le faire avec la communication satellite.

Nous savons bien qu'il faudra encore un moment avant que toutes les collectivités du Nord puissent être raccordées par fibre optique. Mais si l'on parvient à en connecter quelques-unes par ce moyen, cela libère de la bande large satellitaire pour les autres collectivités qui continuent d'utiliser ce moyen.

Il faut voir quelles sont les possibilités offertes. Le ministère ne peut pas, à lui tout seul, lancer un important chantier de raccordement par fibre optique. Compte tenu de notre cadre de hiérarchisation des priorités, comme l'a mentionné M. Schauerte, il est difficile d'installer la fibre optique tout en améliorant le réseau d'eau potable et les établissements scolaires. Alors, par quoi commencer?

Dans le Nord de l'Ontario, les perspectives sont excellentes pour la bande large. Je n'ai pas tous les chiffres sous la main, mais si je me souviens bien, Bell devait investir 25 millions de dollars, la province environ 35 millions et le gouvernement fédéral boucler le solde. Si l'on sait exploiter cette perspective, tout le monde en profitera.

Lorsque la santé et la sécurité sont en jeu, vous ne pouvez pas vraiment proposer cela au détriment de l'eau et des eaux usées, n'est-ce pas? C'est difficile, face aux questions de santé et de sécurité. Cependant, il faut savoir profiter d'une occasion comme celle-là quand on vous l'offre. La bande large l'emportera toujours sur le service satellitaire, c'est un fait établi. Cependant, certaines collectivités resteront raccordées par satellite; donc, si nous pouvons libérer de la bande large à leur intention tout en mettant à profit l'évolution de la technologie, nous devrions pouvoir leur obtenir un bon accès avec une bonne largeur de bande.

Le sénateur Sibbeston : Notre comité entreprend de se renseigner à propos du logement dans les réserves des Premières Nations. À cette fin, nous essayons de recueillir, auprès de vous entre autres, un certain nombre de faits et de données. Nous allons entendre les témoignages de dirigeants autochtones, peut-être nous rendrons-nous dans certaines réserves, puis nous établirons des recommandations visant à améliorer la situation.

J'aimerais savoir ce que vous pensez de l'action de notre gouvernement. Aurez-vous la franchise et le courage de nous dire ce que le gouvernement doit entreprendre? Par exemple, améliorer ses programmes, ou investir davantage? Par ailleurs, si l'on regarde le tableau d'ensemble, est-ce qu'il n'appartient pas aux Premières Nations d'apporter elles-mêmes les grandes améliorations nécessaires et de se montrer plus efficaces? En d'autres termes, la solution n'est-elle pas principalement entre les mains des Premières Nations?

Mr. Carisse: I have to say that the solution is always in the hands of First Nations. Certain communities out there — and you will get a chance to talk maybe with chiefs like D’Arcy Bear from Whitecap Dakota Sioux — are doing tremendous things with their communities. If you get the opportunity, go and see that community. There is a lot to be said about geography — location, location, location. It is difficult to have economies or much employment if you are a remote community. For a lot of these communities that are doing well right now, you can key into governance for sure with the leadership, especially with the long-time leadership. It’s difficult for a lot of communities, especially if you look at some of our infrastructure projects that easily go over two years. When there is a turnover of leadership in certain communities, it becomes very difficult. If you look at that, the governance is very important.

On the infrastructure side — and we’ve talked about this before — looking at different tools that can be out there to make it more comparable on reserve than it is off-reserve, municipalities have a lot of different tools at their disposal that do not exist for First Nations with respect to financing and municipal acts. Municipal acts started in the 1800s and have kept changing with time. We’re still dealing with an Indian Act from 1876. We want to see modern tools and do infrastructure the way it’s happening off reserve in 2013, but you’re going back to an act from 1876. So there are some issues there in regard to land and how that is being used. There are different initiatives right now to look at that, which touches on the housing.

It’s tough to say where you pinpoint. The infrastructure is all intertwined. I believe housing is the number one issue that a lot of chiefs would mention regarding the need for infrastructure, but in housing you need water. It doesn’t necessarily have to be piped water, but you do need potable water and accessible drinking water for the community and to treat the waste water. You need to get a road to that house; you need to have electrification or energy. This is how everything gets intertwined.

I think infrastructure codes would be very important. We were talking earlier about schools. We will have industry come in and build a school, and they’re bound by their contract to build that school to code. We provide enough O&M to maintain that infrastructure to code. It’s a different situation with housing. How can we fix that?

M. Carisse : Il faut bien le dire, la solution est toujours entre les mains des Premières Nations et qu’elle dépend entièrement des Premières Nations. Vous aurez sans doute l’occasion de vous entretenir avec des chefs comme D’Arcy Bear des Sioux Dakota de Whitecap, et vous verrez que certaines de leurs communautés accomplissent des choses formidables. Si vous en avez l’occasion, rendez-vous sur place, ça permet de se rendre compte de l’importance primordiale de la géographie et de l’emplacement. Il est très difficile, pour les communautés isolées, de bâtir une économie ou de créer beaucoup d’emplois. Un nombre important d’entre elles obtiennent actuellement de bons résultats, et l’on peut incontestablement tirer parti de la gouvernance, surtout avec les dirigeants établis de longue date. Mais ce n’est pas facile pour beaucoup d’entre elles, surtout s’agissant de certains de nos projets d’infrastructures qui, souvent, s’étendent sur plus de deux ans. Les choses peuvent devenir difficiles lorsqu’il y a un changement de direction dans certaines communautés, et sous cet angle, la gouvernance est de première importance.

S’agissant de l’infrastructure, je reviens sur ce que nous disions, à savoir envisager différents instruments afin de niveler quelque peu les différences entre la situation des réserves et les conditions générales. Nos municipalités disposent d’une panoplie d’instruments en matière de financement et de législation municipale, à laquelle les Premières Nations n’ont pas accès. La législation municipale remonte au XIX^e siècle et elle n’a cessé d’évoluer, tandis que nous sommes toujours pris avec une Loi sur les Indiens qui date de 1876. Il nous faut donc nous munir d’instruments modernes et agir au niveau des infrastructures dans les réserves, de la même façon que nous le faisons partout ailleurs en 2013; mais voilà, nous sommes aux prises avec cette loi de 1876, si bien que nous avons des problèmes en matière d’utilisation des terres. Plusieurs initiatives ont d’ailleurs été récemment lancées dans ce domaine, notamment pour le logement.

Il est difficile de focaliser l’action, parce que l’infrastructure constitue un tout étroitement imbriqué. J’imagine qu’un grand nombre de chefs diront que le logement représente le problème numéro un lorsqu’on parle d’infrastructures, mais qui dit logement dit approvisionnement en eau, pas forcément l’eau courante mais au moins de l’eau potable et accessible pour l’ensemble de la communauté avec traitement des eaux usées. Il faut également qu’une route conduise au logement, avec électrification ou approvisionnement en énergie. Et c’est là que les choses s’imbriquent.

Je pense que les codes régissant les infrastructures jouent un rôle très important. Nous parlions tout à l’heure des établissements scolaires, en disant que l’on peut faire appel au secteur privé pour construire une école, avec obligation de se conformer aux prescriptions du code. Nous agissons suffisamment du côté du fonctionnement et de l’entretien pour que l’infrastructure reste conforme au code, mais il en va différemment pour un logement. Comment résoudre ce problème?

I would love to say there is a silver bullet and if we fix that, if we do this, everything will change. We have to look at it on a lot of fronts, including governance. I don't think anything can be imposed either by the department or by government. This has to really be done working with the grassroots, with First Nations, to see what they think and where the chiefs and leadership think we should be going.

Senator Sibbeston: I think Canadians don't know a great deal about the issue. Housing is pretty fundamental to everybody. You acquire a house and you borrow money. You have a mortgage on our house and you work all your life. After 30 years, your mortgage is paid off and you enjoy that for a while and then you die. That's the Canadian story.

In terms of First Nations, what is the story? It's unlike a normal Canadian story in terms of the way they acquire a house. Can you tell us, for instance, how Aboriginal people acquire a house and what's involved? Do they pay taxes? Do they pay for all the services? Maybe you could help us understand the situation.

Mr. Carisse: You'll hear from some folks, like the Aboriginal Financial Officers Association, that there is a lack of financial literacy in many communities and, as a result, there is obviously not as much home ownership and there is lack of rental regimes involved in communities. It's the complete opposite with respect to the number off reserve in regard to rental regimes, home ownership and social housing. When you get into communities, it's exactly the reverse. For most communities it's band-owned housing. It's a very different situation. In order to get housing in certain communities, it's up to decisions by made by chiefs and councils. Some communities have decided that would be off the community. They have their own housing authority to do that, but for someone who lives in a community and wants to go off reserve and borrow funding to have their own mortgage, it's not easy right now. Those are the tools that are missing. For some community members who are wilfully employed, they do want that and they're looking for that opportunity.

We have the First Nations Market Housing Fund. We had our colleagues from Canada Mortgage and Housing Corporation here yesterday to talk about that fund. It would be a good idea for the committee to have some folks here from the fund itself to have a discussion with you. It has not received the numbers that were anticipated, but, again, it's so different that I think it took a bit of time to get going. It may be on the cusp right now of people looking into this more. Once people get into that and then get into mortgages and doing financing — the more you see this, the more

J'aimerais vraiment pouvoir vous dire qu'il existe une solution miracle et qu'il suffit de l'appliquer pour tout changer. Mais il faut étudier la question sous tous les angles, y compris celui de la gouvernance. Je ne crois pas que le ministère ou une quelconque instance gouvernementale puisse imposer quoi que ce soit. Il faut au contraire œuvrer au niveau de la base, avec les Premières Nations, afin de bien comprendre quelle est la perception de leurs dirigeants quant aux orientations à prendre.

Le sénateur Sibbeston : Je crois que les Canadiens ne sont pas très informés là-dessus. Le logement est quelque chose d'essentiel pour tout le monde. On achète une maison et pour ce faire on emprunte de l'argent; et puis on travaille toute sa vie pour rembourser l'hypothèque; au bout d'une trentaine d'années, l'hypothèque est remboursée; alors on profite de la maison pendant un moment et puis on s'en va rejoindre ses ancêtres. C'est notre histoire à tous au Canada.

Mais, s'agissant des Premières Nations, qu'est-ce qui est normal? La façon dont les membres des Premières Nations font l'acquisition d'une maison diffère de la manière habituelle au Canada. Pouvez-vous, par exemple, décrire la façon dont les Autochtones s'y prennent pour acheter une maison, et ce que cela exige? Est-ce qu'ils paient des impôts? Est-ce qu'ils doivent payer pour tous les services? J'aimerais que vous nous aidiez à comprendre la situation.

M. Carisse : Certains vous diront, comme l'Association des agents financiers autochtones du Canada, qu'il y a un manque de familiarisation avec les choses financières dans un grand nombre de communautés, si bien que l'accès à la propriété est loin d'y être aussi répandu, avec parallèlement une pénurie de régimes pour encadrer la location dans ces communautés. Donc, s'agissant de la propriété, de la location et des logements sociaux, les chiffres sont carrément opposés à ceux que l'on observe en dehors des réserves. Dans ces communautés, c'est exactement le contraire. Pour la plupart d'entre elles, le logement est la propriété de la bande, si bien que, contrairement à ce que nous connaissons, ce sont les chefs et les conseils de bande qui décident de l'octroi d'un logement. Certaines communautés peuvent décider que cela se fera en dehors du territoire de la réserve, et elles ont leur propre organe responsable du logement pour ce faire. Mais lorsque quelqu'un vit dans une communauté et souhaite emprunter de l'argent pour prendre sa propre hypothèque en dehors de la réserve, ça n'est pas facile à l'heure actuelle. Il manque les instruments nécessaires. Lorsque certains membres de la communauté ont un travail et gagnent leur vie, souvent c'est ce qu'ils souhaitent faire et ils essaient.

Nous avons, quant à nous, le Fonds pour les logements du marché destiné aux Premières Nations. Hier, nos collègues de la Société canadienne d'hypothèques et de logement sont venus nous parler de ce fonds. Il serait bon, je crois, que des représentants du Fonds viennent nous en parler eux-mêmes. Ils n'ont pas obtenu les chiffres qu'ils prévoient, mais là encore, c'est quelque chose de tellement différent qu'il a fallu, je crois, un temps pour que cela démarre. Mais peut-être est-on à la veille de voir des gens s'y intéresser davantage. Une fois que les gens s'y mettront et

you're going to get communities that will want to jump into that. They will start seeing a difference in their communities and financial literacy will start happening at that point.

That would build into what we talked about earlier, namely, economic development; the Canadian way, I guess. If you're going to start your small little company, it starts with what you own. For most people, it's their home that they can use for collateral as their asset. You can't do that for many communities right now, but it's changing.

There are communities out there that are difficult. Some housing has been built for more of an economic development venture like Sunridge, in Osoyoos, which is a beautiful development. There are communities really moving forward and looking at some home ownership. If you go to Kahnawake and Wendake, they have that already. It could be interesting to get some folks from those communities to come in to talk about their experiences and how they managed to get there.

We have had folks come to talk to us about Wendake. They told us it was a journey of 30 years to come to where they are now. It takes time. If we look at that experience and try to replicate that somewhere, hopefully we can save some time and help other communities get there.

The Chair: I think we want to try to look at those best examples.

Senator Raine: My first question is about the design of schools. Many of these schools are being built for relatively small communities. If you think of a school as being occupied with children from 9:00 to 4:00 and then the building sits there, is work being done to design a school as a community facility to be more than just education for children but ongoing life education and recreation facilities, as well as community libraries and community connectivity facilities? Are we still designing schools as schools only, or are we moving into schools as the heart of the community?

Mr. Schuerte: Certainly our approach over the last number of years has been exactly on this path of working with First Nations to look at their needs. If they don't have any other facilities that would meet those needs of a community centre or as a gathering place for the community, they turn to the school facility to do that.

While we have our school space accommodation standards that sets out, given your student population, what we will provide funding for to build that school, we often work with First Nation communities to go beyond that and work in partnership to expand kitchens so that they become community kitchens. These facilities are usually open well beyond the school hours of 9:00 to

commenceront à se lancer dans les hypothèques et dans le financement, cela fera boule de neige et vous verrez que les communautés voudront en être elles aussi. Elles commenceront à voir leur vie changer et les gens apprendront très vite à s'y retrouver dans les questions financières.

Ce qui nous amène à ce dont nous parlions précédemment, à savoir le développement économique, façon canadienne, j'imagine. Si vous voulez lancer votre petite entreprise, vous devez engager votre propre argent, et la plupart des gens utilisent leur propre maison comme caution. Cela, on ne peut pas le faire aujourd'hui dans beaucoup de communautés, mais les choses évoluent.

Dans certaines de ces communautés, les choses ne bougent pas facilement. Il y a, par exemple, les logements construits dans le cadre d'un projet économique, comme Sunridge, à Osoyoos, qui est de toute beauté. Donc, il existe bel et bien des communautés qui avancent à grands pas et qui s'intéressent à l'accès à la propriété. Si vous vous rendez à Kahnawake et à Wendake, par exemple, cela existe déjà. Peut-être y aurait-il lieu de faire venir certains représentants de ces communautés pour qu'ils vous parlent de leur expérience et comment ils se sont rendus jusque-là.

Nous-mêmes avons reçu des gens de Wendake qui nous ont parlé de leur initiative : ils nous ont dit que cela a été pour eux une odyssee d'une trentaine d'années pour atteindre leur but. Donc, il faut du temps. Mais si l'on analyse cette expérience et qu'on essaie de la reproduire ailleurs, j'espère que cela prendra moins de temps et que cela aidera les autres communautés à en faire autant.

Le président : Je pense effectivement qu'il y a lieu d'étudier ces exemples de réussite.

La sénatrice Raine : Ma première question concerne la conception des établissements scolaires. Bon nombre de ces écoles sont construites à l'intention de collectivités plutôt réduites, et si l'on pense que l'école est occupée par les élèves de 9 heures à 16 heures et qu'ensuite le bâtiment reste inutilisé, on se demande si la conception de l'école prévoit son usage en tant qu'installation communautaire pouvant servir, au-delà de ses fins éducatives pour les enfants, comme lieu d'enseignement continu et aussi d'accueil pour le loisir, et peut-être enfin comme bibliothèque communale et lieu de socialisation. Donc, les écoles sont-elles encore conçues comme simples établissements scolaires, ou essaie-t-on de les placer au cœur de la communauté?

M. Schuerte : Ces dernières années, nous avons précisément suivi cette orientation, qui consiste à collaborer avec les Premières Nations pour bien comprendre leurs besoins. C'est pourquoi, si la collectivité ne dispose pas d'autres endroits pouvant faire office de centre communautaire ou de lieu de rencontre ou de réunion, c'est l'école qu'ils utilisent à cette fin.

Tout en nous conformant aux normes d'occupation de l'espace destiné à des élèves, qui définissent le financement que nous fournirons pour construire l'établissement, nous consultons souvent les communautés des Premières Nations pour aller plus loin et, grâce à des partenariats, agrandir les cuisines pour en faire des cuisines communautaires. Ces installations sont généralement

4:00. They're used in the evenings for other education and for community gatherings, and they are used on weekends. There is definitely high-volume usage, and it goes well beyond just education.

We do try to work with First Nations to meet their needs and what they're working for. We're working with Health Canada as well, with their Head Start program for daycare services, to build them right into the school facilities. We are trying to find new ways to approach the building of schools and to ensure that they meet the community's needs.

Senator Raine: When you're designing them, then, in terms of their operation and maintenance, is it done by the school committee or school board? How is it administered when it starts to move beyond just the education department or the education delivery? How is that operated?

Mr. Schauerte: It's operated by the community. If the community has an education authority, they will be the ones responsible, but often it's working with chief and council; with the principal for the school. It would be very community based on how they would approach it. It's their facility, owned and operated by the community, so they would determine its use and who will have access.

Senator Raine: I'm aware that there are health issues on reserves, with rising rates of obesity, diabetes and those kinds of problems. It's not just on First Nations reserves but all across our country.

Are we building adequate physical recreation facilities to ensure that the kids will get the right physical activity during the day? I am thinking especially in areas where the weather is difficult in the wintertime.

Mr. Schauerte: Historically, there may be cases where a school may have been too small and they would not have built a gymnasium, but our standards for funding dictate that if we are to build a school in a community, regardless of its size, the school will have a gymnasium for the students to play. When we do the landscaping and site development around the school, we ensure there are adequate outdoor play structures, baseball diamonds and running tracks, all with the mind of encouraging physical education within the communities.

Senator Raine: Diverting a little bit from the school situation, if you look at a school as the heart of a community oftentimes, I know we are talking now about going to different models of accommodation, of housing. If you are going to have start-up homes — that is, apartments — and then seniors' housing, will they be located near the schools so they can have easy access without transportation difficulties? Are they getting into the

ouvertes bien au-delà de l'horaire scolaire de 9 heures à 16 heures, et elles sont utilisées le soir pour d'autres activités d'enseignement ou pour des réunions communautaires. J'ajoute qu'elles servent également durant le week-end. Il s'agit donc d'un usage intensif, qui dépasse de loin les fonctions éducatives.

Nous essayons de collaborer avec les Premières Nations pour répondre à leurs besoins et les aider dans leurs entreprises. Nous collaborons aussi avec Santé Canada et avec le programme Bon départ de la prématernelle, afin de les intégrer aux installations scolaires. Nous essayons de définir de nouvelles approches pour la construction des établissements scolaires et veiller à ce qu'ils répondent aux besoins de la communauté.

La sénatrice Raine : Est-ce que ces établissements scolaires ainsi conçus sont gérés par ce que j'appellerai la commission scolaire, pour ce qui est de leur fonctionnement et de leur entretien? Une fois que vous élargissez leur usage à d'autres fonctions, qui s'occupe de leur administration et de leur exploitation?

M. Schauerte : C'est la communauté qui s'en occupe. Si elle s'est dotée d'une autorité éducative, c'est elle qui en assume la responsabilité, mais souvent cela se fait à travers le chef et le conseil de bande et avec le principal de l'école. Leur approche est profondément ancrée dans la communauté. Il s'agit de leur installation, qui est la propriété de la communauté et exploitée par elle; donc c'est à eux de déterminer quel en sera l'usage et qui pourra en bénéficier.

La sénatrice Raine : Je sais que se posent des problèmes liés à la santé dans les réserves, avec augmentation du taux d'obésité, le diabète et d'autres problèmes connexes. Ces problèmes ne touchent pas seulement les Premières Nations et les réserves, mais l'ensemble du pays.

J'aimerais savoir si l'on construit des installations de sport afin de permettre aux jeunes de pratiquer une activité physique pendant la journée. Je pense en particulier aux régions où l'hiver est rigoureux.

M. Schauerte : Par le passé, on a peut-être vu des cas où, du fait de l'exiguïté de l'école, on n'a pas construit de gymnase. Cependant, nos normes de financement imposent que, dans le cas de construction d'un établissement scolaire destiné à une communauté, quelle que soit sa taille, il sera équipé d'un gymnase pour les élèves. C'est pourquoi, lorsque nous faisons l'aménagement paysager et la mise en valeur du site entourant l'école, nous veillons à ce qu'il y ait des agrès et des installations de jeu, un losange de baseball et une piste de course, tout cela pour encourager la pratique de l'éducation physique dans la collectivité.

La sénatrice Raine : En élargissant un peu la perspective, si l'on considère l'école comme, bien souvent, le cœur de la communauté, en prévoyant différents régimes d'utilisation de l'espace et de construction, j'aimerais savoir si l'on veillera à placer les nouveaux appartements, et aussi les logements pour personnes âgées, à proximité des écoles, afin que ces catégories puissent s'y rendre facilement sans problèmes de transport. Est-ce que cela est

planning that allows it to work, so that if a kid wants to play baseball and the school bus hasn't taken him home and he can't play, he is not somewhere a long way away?

How is the planning? Infrastructure isn't just bricks and mortar; it's putting a plan together so the community can grow logically and efficiently. Is that happening?

Mr. Schauerte: Historically, reserves were developed with no use of centralized planning that no one would understand living off-reserve in cities such as Ottawa or any town. That is changing. We are starting to see a number of communities moving toward the idea of community planning and master community planning in terms of laying out a community. When they are building new subdivisions, they are trying to keep them more compact, which brings down cost for services, building them closer into the core of the community, so that, as you say, they have access to the community facilities, the school, the community centres and the recreation facilities.

I would say it is still in its relatively early years, the idea of it. The department, through our lands and economic development sector, has been working with First Nations to advance those initiatives around centralized land use planning and bringing in modern technologies such as geographical information systems to help them plan and visualize how their community can build. There are a number of initiatives the department has been undertaking.

The Chair: This may be a tough question, Mr. Carisse, but we have covered quite a broad spectrum of activities in the department, and thank you for this overview. In your mind, would you have any advice for the committee about priority issues with respect to infrastructure that we should focus on?

Mr. Carisse: I would have to say that the big issue comes down to money and infrastructure financing and how we can do it differently. With the money that is right there, I am sure there are ways we can stretch it more. This touches on a lot of aspects.

As I mentioned earlier, you look at municipalities and municipal acts and how they access bond markets through the province, et cetera. We have tools like the FNFA that are starting up, but infrastructure financing is really key. If you can crack that, it touches on water and schools; it could be roads and bridges; connectivity touches on a lot of fronts. I think that housing has to be a priority.

My personal view is that we have made many great strides. Legislation and regulations have come out in the last number of years regarding water and waste water. There has been a national

intégré à leur planification, afin que les enfants qui souhaitent jouer au baseball ne soient pas empêchés de le faire par la distance de leur domicile?

Comment se fait la planification? Je rappelle que l'infrastructure n'est pas faite que de briques et de ciment, mais qu'elle répond à un plan orienté vers la communauté afin de lui permettre de s'épanouir de façon logique et efficace. Est-ce bien le cas?

M. Schauerte : Par le passé, les réserves étaient mises sur pied sans que l'on ait recours à une planification centralisée selon un modèle correspondant à des villes comme Ottawa, par exemple, qui n'aurait pas sa place. Mais les choses évoluent. Nous voyons un certain nombre de collectivités évoluer dans le sens de la planification communautaire selon un plan directeur. C'est ainsi que lorsqu'ils construisent de nouveaux lotissements, ils essaient de les condenser davantage, ce qui d'une part permet d'abaisser les coûts des prestations, et d'autre part les rapproche du cœur de la localité. Cela de sorte que, comme vous l'avez dit, les résidents aient facilement accès aux installations communautaires, à l'école, aux centres communautaires et de loisirs.

Je dois dire que ce concept est encore relativement récent. Le ministère œuvre avec les Premières Nations à travers son service de mise en valeur des terres et de développement économique. Il s'efforce de promouvoir les initiatives axées sur une planification centralisée de l'utilisation de terres, et il a recours à des techniques modernes telles que les systèmes de topographie informatisée afin de les aider à visualiser et à planifier la configuration communautaire. Le ministère a entrepris toute une série d'initiatives.

Le président : J'ai une question peut-être difficile à vous poser, monsieur Carisse. Nous avons parlé d'un large éventail d'activités de votre ministère, ce dont je vous remercie. J'aimerais à présent savoir si vous pouvez recommander au comité les questions que vous considérez comme prioritaires en matière d'infrastructures et sur lesquelles nous devrions concentrer notre attention.

M. Carisse : Je dirais que la grande priorité, c'est le financement des infrastructures et comment le faire différemment. Je suis certain que nous pouvons faire mieux avec les fonds qui existent déjà. De nombreux aspects sont touchés.

Comme je l'ai déjà indiqué, on peut penser par exemple aux municipalités et aux lois municipales, et à la manière dont les municipalités ont accès aux marchés obligataires dans la province. Nous avons des outils comme l'AFPN qui commencent à se mettre en place, mais le financement des infrastructures est vraiment crucial. Plus particulièrement, cela touche aux aqueducs et aux écoles; ce pourrait être des routes et des ponts; la connectivité touche une foule de domaines. Je pense que le logement doit être une priorité.

Mon opinion personnelle est que nous avons fait de grands pas. Des lois et des règlements ont été adoptés depuis quelques années au sujet des systèmes d'aqueduc et d'égout. Il y a eu une

assessment and we know more of what the need is out there. We have a good idea — good or bad — of the risk systems that are there. We have a good way of training the operators.

I think we are doing well also with schools. There is an act being proposed, as you all know, in regard to education. We have a priority ranking framework. We are starting to build. What is the need for schools? We are getting additional funding.

Housing is one of those issues, the one that I have to say government is — at least the department is a bit more hands-on but a bit more hands-off, whereas it's more of an allocation to two thirds of the communities out there. It's a funding allocation. It's not over \$1.5 million as a major project where the government will play more of an assistance role. I think lots can be done, more on housing. Financing and housing would be two key areas, and housing would include the codes as well, making sure that housing is built to code and maintained to code.

The Chair: That's very helpful. Thank you.

Senator Tannas: This has been interesting. We talked both today and the last meeting about infrastructure deficits. I believe in this idea that what gets measured gets managed. Actually, as we were talking, I think we learned there's roughly a hundred thousand housing units on reserve and the document here says you're building 1,750 new ones and renovating some old ones, which is good, but 1,750 new per year. That's 1.75 per cent, yet I think Aboriginal population growth is faster than that.

Another great saying, of course, is that when you want to get out of the hole, you first have to stop digging. Would it be fair to say that we are widening this deficit in housing? I would be interested in your comment on that, but also, can you tell me if there is any kind of measurement that you are doing around infrastructure or that somebody is doing around infrastructure deficits in each of the areas?

Mr. Carisse: In regard to the widening, the gap is getting bigger and it's the same off reserve, so we have to come up with a solution. With the population growth there may be more people coming onto reserve. If you build that fabric in the community of new schools, of some better infrastructure, you actually may get some people who want to get back to the community.

Then it goes into what types of schools do you build and can the water treatment plant take it? Do you have enough energy? It goes into the housing again. It's all intertwined.

Right now, though, to try to fill that gap, it's mostly based on social housing and the allocations that the communities receive. This is why, if we can come up with the tools to make it more accessible for First Nations in the community to do the rental

évaluation nationale et nous connaissons maintenant davantage les besoins. Nous avons une idée — bonne ou mauvaise — des systèmes de risque qui existent. Nous avons une bonne façon de former les opérateurs.

Je pense que ça va bien aussi avec les écoles. Une loi est proposée, comme vous le savez tous, en matière d'éducation. Nous avons un cadre de classement des priorités. Nous commençons à construire. Quel est le besoin pour les écoles? Nous obtenons du financement supplémentaire.

Le logement fait partie de ces priorités, la seule pour laquelle j'avoue que le gouvernement — ou tout au moins le ministère — intervient un peu plus, mais parfois aussi un peu moins. C'est davantage une allocation aux deux tiers des communautés. C'est une attribution de fonds. Ce n'est pas plus de 1,5 million de dollars pour un grand projet dans lequel le gouvernement jouera davantage un rôle de soutien. Je pense qu'on peut faire beaucoup plus dans le cas du logement. Le financement et le logement seraient deux grandes priorités, et le logement inclurait aussi les codes, s'assurer que les habitations sont construites et entretenues conformément au code du bâtiment.

Le président : C'est très utile. Merci.

Le sénateur Tannas : C'était intéressant. Nous avons parlé aujourd'hui et à la dernière réunion du déficit en matière d'infrastructures. Je crois en cette idée qu'on peut gérer ce qu'on peut évaluer. Au fil de nos discussions, nous avons appris qu'il y a environ cent mille logements dans les réserves, et le document que j'ai ici indique que vous en construisez 1 750 nouveaux et que vous en rénovez quelques anciens, ce qui est bien, mais 1 750 nouveaux par année, cela représente 1,75 p. 100. Or, la croissance de la population autochtone est plus élevée que cela.

La sagesse populaire dit également que la première chose à faire pour sortir du trou, c'est cesser de creuser. Serait-il juste d'affirmer que nous sommes en train de creuser le déficit en matière de logement? J'aimerais savoir ce que vous en pensez, mais pouvez-vous me dire également si d'autres ou vous-mêmes avez mesuré le déficit en matière d'infrastructures dans chacun de ces domaines?

M. Carisse : En ce qui concerne l'écart qui se creuse, oui, l'écart grandit, et c'est la même chose hors des réserves, alors nous devons trouver une solution. À cause de la croissance démographique, les réserves pourraient devenir plus peuplées. Si l'on fabrique un tissu dans la communauté, avec de nouvelles écoles, de meilleures infrastructures, il se pourrait que certains aient envie de revenir dans la communauté.

Il faut aussi se demander quels types d'écoles on construit et si le système de traitement de l'eau est adapté. Y a-t-il assez d'énergie? On en revient aussi au logement. Tout est relié.

À l'heure actuelle, cependant, pour tenter de combler cet écart, on se fonde surtout sur le logement social et les allocations que reçoivent les communautés. C'est pour cette raison que, si nous pouvons trouver les outils qui faciliteront l'implantation des

regimes, that's actually another point, but to actually get into having mortgages, et cetera, like the market housing fund, that will help promote that it's not just social housing. There are people who might want to have their own homes and purchase their own homes.

The rental regime is another thing. Few communities actually have rental regimes. To me, there is a real benefit to promote the rental regime, to use the funding that comes through the community from rental regimes, that they could reuse those funds afterwards to help their own housing. It is a vicious circle when it doesn't happen. I understand the situation and chiefs will say there are so many priorities on their shoulders that they have to prioritize, and I agree, but it's a bit of a Catch-22. If you don't start, you don't reap the benefits of having those rental regimes.

For the infrastructure deficit, the one we have done recently was on water and waste water where we did the national assessment. It came out and said that about a \$1.2 billion was needed right away to meet the standards, and for growth another \$3 billion or so. Again, the numbers are plus-minus a certain percentage. The idea is that there is a big deficit out there in water. We have not done such a precise needs assessment for other infrastructure the way we have done it for water and waste water, though. Based on what is reported from First Nations and their infrastructure plans, we do have an idea of what the needs are, but the national assessment, the difference is, we actually went into the communities to actually assess. It wasn't just self-reporting. It was very proactive or active going into the communities to assess the needs.

Senator Tannas: Right, and you have the same criteria.

Mr. Carisse: Across Canada, yes.

Senator Raine: You've mentioned "rental regimes" a few times now, and I'm not sure I completely understand what you're talking about. Could you give us an explanation of how it would work?

Mr. Carisse: Basically, in many First Nations, the residents of the homes do not pay rent. They are in the homes. The allocation comes from chief and council. No rent is being paid, so no money is being generated, no revenue. It is not back to the department. There is no revenue going back to the governing body, if it was in a municipality or province or whoever. This would be going back to the community itself to try to do something with those funds to help the housing.

A shelter allowance is provided. I think it is about \$125 million a year that the department provides for a shelter allowance through the income assistance program. But that shelter allowance doesn't necessarily go automatically to rental regimes and to rent. Again, it gets to the First Nation and to chief and council in their block of funds, and they have priorities. They may

régimes locatifs dans les communautés des Premières Nations, c'est en fait un autre aspect, mais aussi l'accès aux prêts hypothécaires, et cetera, notamment par l'entremise du Fonds pour les logements du marché, tout cela aidera à promouvoir autre chose que le logement social. Certains pourraient souhaiter avoir leur maison et acheter leur maison.

Le régime locatif est un autre aspect. Peu de communautés en ont un. À mon avis, il y a un réel avantage à promouvoir le régime locatif, à utiliser le financement accordé à la communauté par l'entremise du régime locatif afin qu'elle le réinvestisse par la suite dans ses propres logements. C'est un cercle vicieux quand cela ne se fait pas. Je comprends la situation, et les chefs diront qu'ils ont tellement de priorités sur leurs épaules qu'ils doivent faire des choix. Je suis d'accord, mais c'est un peu un cercle vicieux. Si l'on ne commence pas, on ne profite jamais des avantages des régimes locatifs.

En ce qui concerne le déficit en matière d'infrastructures, nous avons effectué récemment l'évaluation nationale des systèmes d'aqueduc et d'égout. Elle a révélé qu'il fallait immédiatement environ 1,2 milliard de dollars pour respecter les normes, et environ 3 milliards de dollars de plus pour la croissance. Encore une fois, ce sont des chiffres approximatifs. L'essentiel, c'est qu'il existe un énorme déficit concernant l'eau. Nous n'avons pas encore effectué d'évaluations pour d'autres types d'infrastructures, comme nous l'avons fait pour les systèmes d'aqueduc et d'égout. D'après ce que signalent les Premières Nations et ce qu'on trouve dans leurs plans d'infrastructures, nous avons une idée des besoins, mais dans l'évaluation nationale, la différence est que nous sommes allés dans les communautés pour évaluer la situation. Il ne s'agissait pas seulement d'auto-déclarations. C'était très proactif ou tout au moins une évaluation active des besoins effectuée sur place, dans les communautés.

Le sénateur Tannas : Bien, et vous appliquez les mêmes critères.

M. Carisse : Oui, partout au Canada.

La sénatrice Raine : Vous avez parlé de « régimes locatifs » à quelques reprises, et je ne suis pas certaine de comprendre tout à fait de quoi il s'agit. Pouvez-vous nous expliquer comment cela fonctionne?

M. Carisse : Essentiellement, dans de nombreuses Premières Nations, les résidents ne paient pas de loyer. Ils habitent dans les logements et l'allocation-logement vient du chef et du conseil. Aucun loyer n'est payé, alors il n'y a pas de revenu. Aucun montant ne revient au ministère. Aucun revenu n'est encaissé par l'autorité, par exemple, une municipalité ou une province. L'argent reviendrait à la communauté, qui pourrait l'utiliser pour aider le logement.

Une allocation-logement est versée. Je pense que le ministère verse une allocation-logement d'environ 125 millions de dollars par année, par l'entremise du programme d'aide au revenu. Mais cette allocation-logement ne va pas nécessairement à un régime locatif ou aux loyers. Encore une fois, elle est versée dans le cadre du financement global à la Première Nation, au chef et au conseil,

decide to prioritize into water or different infrastructure, different needs in their community. That is the issue with rental regimes, that is it is just not there.

Then you get back to the issue we were talking about earlier about financial literacy and that whole idea of paying rent. If you start doing that, you also build what I see as a sense of ownership with not just the house that you have been given but the home that you are living in. It is a great big mindset difference. You are paying rent and you are in this home, and then I think you would start taking a bit more advantage of taking care and improving the house and the lot that it is on. You don't necessarily see that in many communities right now.

Senator Raine: We are talking about two things really. One is people have become expectant of having a home provided to them at no cost to themselves, which is not the case in most places in the world, but more so, it is like "I am entitled" without "I am obliged or it is my responsibility to look after it."

Mr. Carisse: Correct.

Senator Raine: Whereas if you had a regime in place and you were not looking after it, you could be evicted, and the next person on the list wanting to look after it better could have an opportunity for a home. Something like that?

Mr. Carisse: That is it.

There are communities, though, that do have their rental regimes in place. It is going well. Being a housing manager in a community would not be very easy. I think it would be to the advantage of the committee to hear from some of the housing managers in the communities about the issues they deal with.

I think the ones where it is working well are also where you have an actual housing authority where it was a decision by chief and council that they will not be part of the housing process. They would leave that to an authority outside of chief and council. Even if it is an allocation of housing, it is depoliticized completely. It is based on needs. I think that is the best practice as well. The rental regimes have to be something to be discussed.

Senator Raine: Going further, of course, it is the opportunity to have your CP, certificate of possession, for the piece of land, and then invest in or build your own home, which you eventually could own. Then you have an asset that you could borrow against and pass on to your children, et cetera. We really have been denying that to First Nations citizens.

Mr. Carisse: That is right. I believe there is a great want out there, probably more than we anticipate for those who would want to have that in their communities.

et ils ont des priorités. Ils peuvent décider d'accorder la priorité à l'eau ou à d'autres infrastructures, à différents besoins dans la communauté. Le problème des régimes locatifs, c'est qu'ils sont absents.

Puis, on en revient à la question de la littératie financière et à l'idée de payer un loyer. Quand on commence à payer un loyer, on commence aussi à avoir ce qui me paraît être la fierté de posséder quelque chose, pas seulement la maison qu'on vous a donnée, mais aussi le foyer qu'on y crée et dans lequel on vit. C'est un état d'esprit complètement différent. On paie un loyer, on habite dans une maison et on commence à profiter du fait qu'on en prend soin et qu'on l'entretient, tout comme le terrain. Ce n'est pas nécessairement le cas dans de nombreuses communautés actuellement.

La sénatrice Raine : Il est question essentiellement de deux choses. D'abord, les gens en sont venus à s'attendre à ce qu'un logement leur soit fourni, gratuitement, ce qui n'est pas le cas presque partout dans le monde, mais surtout ils ont l'impression que c'est un droit et qu'il n'y a pas d'obligation ni de responsabilité d'en prendre soin.

M. Carisse : C'est exact.

La sénatrice Raine : Tandis que si un régime est en place et qu'ils ne font pas attention au logement, ils peuvent être expulsés, et la prochaine personne sur la liste qui voudrait mieux s'occuper du logement aurait la possibilité d'y habiter. Quelque chose du genre?

M. Carisse : Tout à fait.

Il y a cependant des communautés qui ont établi leur régime locatif. Il fonctionne bien. Il n'est pas facile d'être gestionnaire des logements dans une communauté. Je pense que le comité aurait intérêt à entendre certains de ces gestionnaires, qui pourraient décrire les problèmes auxquels ils sont confrontés.

Je pense que les régimes qui fonctionnent bien se trouvent dans les communautés où il existe un véritable organisme des logements et où le chef et le conseil ont décidé de ne pas participer au processus de logement. Un organisme extérieur au chef et au conseil s'occupe du logement. Même s'il y a une attribution de logements, elle est complètement dépolitisée. Elle se fonde sur les besoins. Je pense aussi que c'est la meilleure façon de procéder. Il faudrait discuter des régimes locatifs.

La sénatrice Raine : Si l'on va plus loin, évidemment, c'est la possibilité d'avoir son titre de propriété pour le terrain et d'investir ensuite dans sa maison ou de faire construire sa maison, dont on finit par être propriétaire. On a ensuite un bien qu'on peut donner en garantie pour emprunter ou qu'on peut léguer à ses enfants, et cetera. Nous avons refusé cela aux citoyens des Premières Nations.

M. Carisse : C'est exact. Je pense qu'il y a un grand désir en ce sens dans les communautés, peut-être plus grand qu'on ne le croit.

The Chair: Mr. Carisse, could you give us some locations where the rental regime and the housing authority are in place?

Mr. Carisse: Yes.

Senator Dyck: I do not think I have asked a question yet, have I?

The Chair: Briefly, but by all means, you have the floor.

Senator Dyck: Thank you for your presentation tonight. You came very quickly, and I thank you for the table that you provided.

I will go to my big question. You had some very interesting examples. You brought up the Whitecap Dakota First Nation, which is an example of a First Nation that has done amazingly well in the last few years.

I was thinking about housing and building. I know that a couple of programs in Saskatchewan have started different training programs at the University of Saskatchewan where they are constructing houses. They transported them to Cumberland House or someplace like that. Mount Royal High School, which we visited in our education study, had a construction facility. They may be somehow linked with a First Nation as well. There is starting to be these educational programs.

You talked about how you needed money and different ways of financing to kind of lever more money, but I'm thinking you need more than that. You need the financial, you need the department, you need industry, and you need training. The First Nation is in the middle, connected to all four bodies. The Whitecap Dakota First Nation has that. They have training now, I think with Boeing. There is a program set up with the Saskatchewan Indian Institute of Technologies to train people on the reserve. They have financing. They have department money. This is a whole new initiative that they are starting.

I am wondering if you could apply that to housing, because that is a need for pretty much every First Nation across the country. Is there a way that you could involve the training facilities with the department and with an industry — the construction industry, I guess — and with a bank and they can all get together. How does that sound?

Mr. Carisse: I think that sound goods. It is very close to what we are doing with the Circuit Rider Training Program, where we are bringing people for water. I mentioned this in the past. We have been looking at that for schools. We could definitely look at something like that for housing.

The way we were thinking about this a few years ago was to have a Circuit Rider Training Program for public works in general. A lot of communities may have John or Janet who is a happy level 2 certified operator and they want to stay in their

Le président : Monsieur Carisse, pouvez-vous nous indiquer des endroits où un régime locatif et une régie du logement sont en place?

M. Carisse : Oui.

La sénatrice Dyck : Je n'ai pas encore posé de question, n'est-ce pas?

Le président : Brièvement, mais vous pouvez intervenir, je vous en prie.

La sénatrice Dyck : Merci de votre exposé de ce soir. Vous êtes venus très rapidement et je vous remercie pour la table que vous avez fournie.

Je poserai ma grande question. Vous avez donné des exemples très intéressants. Vous avez parlé de la Première Nation dakota de Whitecap, qui est un exemple d'une Première Nation qui se tire très bien d'affaire depuis quelques années.

Je pensais au logement et à la construction. Je sais que quelques programmes en Saskatchewan ont commencé à offrir de la formation à l'Université de la Saskatchewan et qu'ils construisent des maisons. Les étudiants ont été transportés à Cumberland House ou quelque part du genre. L'école secondaire Mount Royal, que nous avons visitée lors de notre étude sur l'éducation, a un atelier de construction. Elle est peut-être reliée elle aussi avec une Première Nation. Ces programmes de formation commencent à voir le jour.

Vous avez décrit vos besoins financiers et différents moyens d'utiliser le financement pour obtenir un effet de levier, mais je pense qu'il faut plus que cela. Il faut du financement, il faut le ministère, il faut l'industrie et il faut de la formation. La Première Nation est au milieu, reliée à ces quatre piliers. C'est le cas de la Première Nation dakota de Whitecap. Elle a maintenant accès à de la formation, chez Boeing je crois. Il y a un programme avec le Saskatchewan Indian Institute of Technologies pour former les membres de la réserve. Elle a du financement. Elle a du financement ministériel. C'est une toute nouvelle initiative qu'ils sont en train de lancer.

Je me demande si cela pourrait s'appliquer au logement, parce qu'il existe un besoin dans presque toutes les Premières Nations du pays. Y aurait-il moyen de faire participer les établissements d'enseignement avec le ministère et avec une industrie — l'industrie de la construction, je suppose — et avec une banque, pour que tout le monde travaille ensemble. Qu'en dites-vous?

M. Carisse : Cela me paraît très bien. C'est très proche de ce que nous faisons avec le Programme de formation itinérante, qui réunit divers intervenants pour l'eau. Je l'ai déjà mentionné par le passé. Nous l'avons envisagé pour les écoles. Nous pourrions certainement envisager quelque chose de semblable pour le logement.

Il y a quelques années, nous avons envisagé un programme de formation itinérante pour les travaux publics en général. Un grand nombre de communautés ont peut-être un John ou une Janet, heureux de travailler comme opérateur accrédité de niveau

community and are doing great with water, but they need a housing manager. There is maybe not enough housing to warrant a full-time housing manager, but they need assistance there. It may be something completely different in another community where they have a great housing manager but for some reason are lacking with their water. If we had a tool that we could provide to communities and tailor it to their needs, that would be helpful.

Senator Dyck: You also brought up in one part of your presentation the idea of proposal-driven projects and whether this could be that kind of thing where there is a special pot of money to draw in the different partners to start something, and you could do one or two or however many are necessary to start it as a way of testing it out.

Mr. Carisse: Yes. I think it is a great idea.

The other thing we are looking at — and this touches on it — is hubs. I think where you do have a hub, such as the Ontario First Nations Technical Services Corporation or the Technical Services Advisory Group in Alberta, to provide technical capacity. They can build that capacity there and really provide that to their members. There are tribal councils that can do that as well.

We also know there are some organizations out there, and we are working with the Atlantic Policy Congress at this point in regard to developing water regulations, but also on the public-private partnership. They are looking at creating not with them but a water authority somewhere in the Atlantic, and they would be taking care of the water needs and the demands out there. There are definitely some possibilities.

I think some communities will struggle for a while because of sheer numbers. If it is a small community of 300 people, you probably will not get a housing manager, a lands manager, your treatment plant officer. There has to be an aggregate somehow that you can go to in order to get the expertise that you may not be able to get within your community.

Senator Moore: I have a question for Mr. Haggerty to confirm something, and then one for Mr. Carisse.

With regard to the First Nations Financing Authority, I think you said that it has been in existence for a number of years. It went to the bond market and raised \$150 million. Is that in the bank somewhere?

Mr. Haggerty: It's my understanding that this February, early the next calendar year, they will be issuing a 10-year bond in the range of \$100 million to \$150 million, so they do not have access to that money yet.

Senator Moore: Oh, it hasn't happened yet.

Mr. Haggerty: No. That's my understanding.

Senator Moore: So how long has it been in existence?

2, qui veut rester dans la communauté et fait un formidable travail pour l'eau, mais elles ont besoin d'un gestionnaire des logements. Il n'y a peut-être pas assez de logements pour justifier un gestionnaire des logements à plein temps, mais il y a un besoin. La situation peut être complètement différente ailleurs; il y a peut-être un excellent gestionnaire des logements, mais pour une raison ou une autre, il n'y a personne pour l'eau. Si nous pouvions mettre à la disposition des communautés un outil qui pourrait s'adapter aux besoins, ce serait utile.

La sénatrice Dyck : Vous avez aussi évoqué dans votre exposé l'idée des projets fondés sur des propositions. Il pourrait peut-être y avoir un fonds spécial dans lequel les différents partenaires pourraient puiser pour commencer à agir et lancer un ou deux projets pilotes ou davantage.

M. Carisse : Oui. Je pense que c'est une excellente idée.

L'autre chose que nous envisageons — dans la même veine — ce sont des pôles. Il en existe, comme l'Ontario First Nations Technical Services Corporation ou le Technical Services Advisory Group en Alberta, afin de fournir une capacité technique. Ils peuvent créer des capacités et les offrir à leurs membres. Certains conseils tribaux peuvent le faire eux aussi.

Nous savons également qu'il existe des organisations, et nous travaillons actuellement avec le Congrès des chefs des Premières Nations de l'Atlantique pour élaborer un règlement sur l'eau, mais aussi au sujet des partenariats publics-privés. Ils envisagent de créer une administration de l'eau quelque part dans la région de l'Atlantique, afin de s'occuper des besoins et des demandes concernant l'eau. Il y a certainement des possibilités.

Je pense que quelques communautés en arracheront pendant un certain temps, à cause tout simplement de leur taille. Une petite communauté de 300 personnes n'aura probablement pas de gestionnaire des logements, de gestionnaire foncier ou de directeur de l'usine de traitement de l'eau. Il faut avoir accès à un regroupement quelconque afin d'obtenir des compétences qui n'existent peut-être pas chez soi.

Le sénateur Moore : J'ai une question à l'intention de M. Haggerty, pour qu'il confirme quelque chose, et une autre à l'intention de M. Carisse.

En ce qui concerne l'Administration financière des Premières Nations, je pense que vous avez déclaré qu'elle existe depuis quelques années. Elle est allée sur le marché obligataire et a obtenu 150 millions de dollars. Cet argent est déposé à la banque?

M. Haggerty : Je crois comprendre qu'en février, au début de la prochaine année civile, elle émettra des obligations à 10 ans, d'une valeur de 100 à 150 millions de dollars, alors elle n'a pas encore accès à cet argent.

Le sénateur Moore : Oh, ce n'est pas encore arrivé.

M. Haggerty : Non, si je comprends bien.

Le sénateur Moore : Elle existe depuis quand?

Mr. Haggerty: I don't remember the exact year that they were established; 2007, I think.

Senator Moore: So they're just now getting around to going to the bond market. Why just now, if there's an apparent need for funding? We've heard that. We've just heard from Mr. Carisse that financing is a big issue. How is it that you're just going to the bond market in February of 2014?

Mr. Schauerte: If I may, senator. I have a bit more history on this file.

When the act was created, it required a number of months just for the set-up of the act and to create the institutions. It took a few years just to create the institutions — the First Nations Tax Commission, the First Nations Finance Authority and the other institutions. Once they were created, they had to start then going out and identifying communities that may be eligible to come under the First Nations Finance Authority. It's not as simple as "You are eligible; you are in." You have to go through the fiscal management board, through a rigour of assessment to ensure that you're viable as a community to enter into the bond market. There's a role for the tax commission in terms of understanding your ability to levy taxes within the community.

Each of the communities that expressed interest in joining the FNFA had to jump through a number of hoops in order to get there. They expanded what was an eligible source of revenue for a First Nation looking to join the FNFA. Originally, it was own-source revenue. It's expanded to sources of funds that come from the federal government, for example.

All of this has occurred, and its culmination has led to the fact that they're just getting to a bond issuance at this time.

Senator Moore: But the First Nations aren't party to the bond issue; it is the authority, isn't it?

Mr. Schauerte: No, on behalf of the First Nations.

Senator Moore: But the authority goes and raises the money, and then the First Nation would come to the authority and say, "I have a project and I'd like to apply." Is that how it works?

Mr. Haggerty: Essentially, yes.

Senator Moore: I keep hearing "financial literacy." What about insurance with regard to mortgages or the financing that might happen under the First Nations financing agency? Is that obtainable? Is it something that CMHC is involved in? How does that work? I expect that one of the conditions you would have to be able to say to the financing agency is, "Yes, I've got insurance on this." Is that obtainable? I realize some of these nations are remote and that some may not be, but is that an issue?

M. Haggerty : Je ne me souviens pas de la date exacte; elle a été établie en 2007, je crois.

Le sénateur Moore : Alors, elle ne s'apprête que maintenant à aller sur le marché obligataire. Pourquoi maintenant, y a-t-il un besoin de financement? C'est ce que nous avons entendu. M. Carisse vient de nous dire que le financement est un grand problème. Comment se fait-il que vous alliez sur le marché obligataire seulement en février 2014?

M. Schauerte : Avec votre permission, sénateur, j'ai quelques renseignements sur ce dossier.

Quand la loi a été adoptée, elle prévoyait un certain nombre de mois pour l'entrée en vigueur et la création des institutions. Il a fallu quelques années pour créer les institutions — la Commission de la fiscalité des premières Nations, l'Administration financière des Premières Nations et les autres institutions. Une fois créées, elles ont dû commencer à déterminer quelles communautés pouvaient être admissibles et pouvaient adhérer à l'Administration financière des Premières Nations. Il n'y a pas d'adhésion du simple fait qu'on est admissible. Il faut passer par le conseil de gestion financière, par une évaluation rigoureuse afin de s'assurer que la communauté est viable et peut entrer sur le marché obligataire. Il y a un rôle pour la commission de la fiscalité, qui doit comprendre la capacité de lever des impôts dans la communauté.

Chacune des communautés qui a exprimé le désir d'adhérer à l'AFPN a dû franchir quelques étapes avant d'adhérer. Ils ont élargi ce qui était une source de revenu admissible pour une Première Nation souhaitant adhérer à l'AFPN. Au départ, il y avait seulement les revenus autonomes. C'est maintenant élargi, de manière à inclure les sources de financement qui viennent du gouvernement fédéral, par exemple.

Tout cela s'est fait, et ils sont maintenant arrivés au point où des obligations peuvent être émises.

Le sénateur Moore : Mais les Premières Nations ne participent pas à l'émission d'obligations; c'est l'administration qui s'en occupe, n'est-ce pas?

M. Schauerte : Non, au nom des Premières Nations.

Le sénateur Moore : Mais l'administration émet les obligations pour obtenir les fonds et les Premières Nations iraient ensuite présenter leurs projets à l'administration. C'est ainsi que cela fonctionne?

M. Haggerty : En gros, oui.

Le sénateur Moore : Je n'arrête pas d'entendre parler de « littératie financière ». Qu'en est-il de l'assurance hypothécaire ou de l'assurance sur le financement qui pourrait relever de l'organisme de financement des Premières Nations? Est-il possible d'en obtenir? La SCHL est-elle participante? Comment cela fonctionne-t-il? Je suppose que l'une des conditions serait qu'on puisse dire à l'organisme de financement : « Oui, je suis assuré. » Est-ce possible? Je suis conscient que certaines de ces Nations sont éloignées et d'autres pas, mais est-ce un problème?

Mr. Schauerte: Insurance certainly is an issue on reserve. There is a lack of use of insurance on reserve. Historically, as the department moved out of its pre-devolution where it did own assets, there was no need for insurance; the government self-insured the assets. As we have moved through devolution over the past few decades, there has been an effort to bring insurance on to reserve for various assets, both homes and public infrastructure.

As you noted, senator, rightfully, some communities, whether they're remote or they have high incidences of loss of asset or something, they've almost become uninsurable; very difficult to obtain insurance. We've been trying to work on this issue with First Nations, exploring with First Nations and the insurance industry to explore ways to encourage greater use of insurance on reserve, both for homes and for public assets.

One of the keys we do note is an aggregation of assets, trying to pool assets. The more assets you have, the more you can bring high-risk communities together with low-risk and blend that cost across multiple communities.

We know the insurance industry at large is very interested in entering into the on-reserve market, but they're very hesitant. It's a lack of knowledge issue, and there are only a very few insurance companies that have a historical background or relationship with communities enough to feel comfortable. But there are even cases such as the Membertou First Nation, in the Atlantic, creating their own insurance industry, which is that's another encouraging initiative.

Senator Moore: So is it a matter of the leadership in the First Nations? Does most of the leadership understand that an insurance capacity, to be able to insure their assets, is an advantage and can lead to securing financing and bettering the community? This financial literacy thing bothers me, and I want to know: Is this something that has to be worked on or is it understood by the leadership?

Mr. Carisse: I think there is some awareness around that that would help. But I think for some First Nations, it's just the premiums that they are looking at that are so high. For chief and council, they have to weigh: Where do you go with the funds? They know that even though there's no insurance, should an asset like a school — or something happens, the government will be there again for 150 per cent of that school. It's not what we'd want to see, but right now, with the pot of money that the chief and council get, all the priorities they need to do — and they are working with the fire underwriter surveyors. There are certain things that a community can do to actually lower their premiums, and it doesn't take that much. Some people think you need to have your hydrants and a high-pressure system. You don't. You can have a pumper and a couple of water tankers and a volunteer fire department, and you can actually get those rates going down.

M. Schauerte : L'assurance est certainement un problème dans les réserves. L'assurance est une denrée rare dans les réserves. Historiquement, avant que le ministère commence à céder des biens, il n'y avait pas besoin d'assurance; le gouvernement assurait lui-même les biens. Mais avec la cession des biens au cours des dernières décennies, on s'est efforcé d'amener l'assurance dans les réserves pour divers types de biens, comme les maisons et les infrastructures publiques.

Comme vous l'avez fait remarquer avec justesse, sénateur, quelques communautés éloignées ou qui ont des taux élevés de sinistres, par exemple, ne sont presque pas assurables; elles ont beaucoup de mal à obtenir de l'assurance. Nous avons tenté de résoudre ce problème avec les Premières Nations, en explorant les solutions avec les Premières Nations et les assureurs pour trouver des façons d'accroître l'assurance dans les réserves, pour les maisons et les biens publics.

L'un des aspects essentiels que nous constatons, c'est le regroupement des actifs, essayer de mettre les actifs en commun. Plus il y a de biens, plus les communautés à risque élevé peuvent se regrouper avec des communautés à faible risque et répartir les coûts entre de multiples communautés diverses.

Nous savons que l'industrie de l'assurance en général est très intéressée à entrer sur le marché des réserves, mais elle est très hésitante. C'est un problème de méconnaissance. Très peu d'assureurs ont assez d'antécédents ou de relations avec les communautés pour se sentir à l'aise. Il y a aussi des cas comme la Première Nation Membertou, dans l'Atlantique, qui a créé sa propre industrie de l'assurance, une autre initiative encourageante.

Le sénateur Moore : Cela dépend donc des dirigeants des Premières Nations? Est-ce que la plupart des dirigeants comprennent qu'une capacité d'assurance, la capacité d'assurer ses biens, constitue un avantage et peut permettre d'obtenir du financement et d'améliorer la communauté? Cette histoire de littératie financière me turlupine, et j'aimerais savoir s'il faut sensibiliser les dirigeants ou s'ils comprennent le problème?

M. Carisse : Je pense qu'ils sont un peu conscients que cela aiderait. Mais pour certaines Premières Nations, c'est simplement que les primes leur paraissent trop élevées. Le chef et le conseil doivent se demander quoi faire avec les fonds. Ils savent que, même sans assurance, s'il arrive quelque chose à un bien comme une école, le gouvernement sera encore là pour 150 p. 100 de cette école. Ce n'est pas ce que nous souhaitons, mais actuellement, avec le financement que reçoivent le chef et le conseil et toutes leurs priorités... Ils travaillent avec les inspecteurs d'assurance-incendie. Les communautés peuvent prendre certaines mesures pas très exigeantes pour réduire leurs primes. Certains pensent qu'il faut des bornes-fontaines et un système à haute pression. Ce n'est pas le cas. Avec une auto-pompe, quelques réservoirs d'eau et des pompiers volontaires, il est possible de faire baisser les primes.

I think this is the awareness that needs to be done, and I think it's also some of the tools that we could use. At one point in Ontario, off reserve, the province was working on something for their rural municipalities. I think it was with the Ontario Fire Marshal. But it was a tool such as that.

So if you're in a municipality, you would plug in what you had in your community and it would tell you, like a guide on what you should do as improvements within your community to try to lower your insurance rates to work with fire underwriter surveyors. So there are those opportunities, but I think this is how we can help them build that.

Senator Moore: So do you have a list or some figures, some statistics that we can look at showing insured communities or facilities within First Nations? Do you have anything like that? I almost feel like we're starting new or something here.

Mr. Carisse: We can look into it. Offhand, I don't know if we have any type of information like that, but we can look in with our regional offices to see if they know of any communities or some best practices that are out there.

Senator Moore: Because that gets into mortgages. It gets into understanding what a mortgage is. It gets into defaults, foreclosures. So people have to understand the fundamentals.

Mr. Carisse: Correct.

Senator Moore: It is the same with the rental stuff. What is a lease? If you don't pay, you're evicted. Do we have numbers on that kind of situation, or is this all new?

Mr. Carisse: No, we would not. You may have to go to individual communities to get some of those numbers.

Senator Moore: I understand.

The Chair: Given the mention of your regional offices, I wonder if you could give to the committee an outline of the structure of your Community Infrastructure Branch. Obviously, you have a headquarters. What role do the regional offices play in capital infrastructure? I think we need to understand how decentralized it is and what the roles of the regions are, please.

Mr. Carisse: Sure. At headquarters, we are more, I guess you could say, the policy end to come up with the standards, the programs, the management accountability frameworks, et cetera. For each piece of asset, we do have a sort of standard. Mr. Schauerte mentioned earlier the school accommodations standard. If you are going to build a school, what is the price per square metre that we'd be looking at? What kind of rooms would we be looking at within the school?

Our regional offices are really more the delivery arm of the program. We are basically set out the same way throughout the department for the various programs. You have a regional office

Je pense qu'ils savent ce qu'il faut faire. Il y a aussi des outils que nous pourrions utiliser. À un moment donné en Ontario, hors des réserves, la province voulait mettre quelque chose en place à l'intention des municipalités rurales. Je pense que c'était relié au commissaire des incendies. C'était un outil de ce genre.

La municipalité indiquait ce qu'elle avait et l'outil proposait, comme un guide, quelles améliorations à apporter pour abaisser les primes d'assurance, en collaboration avec les inspecteurs d'assurance-incendie. Il y a donc des possibilités et je pense que c'est ainsi que nous pouvons les aider.

Le sénateur Moore : Avez-vous une liste ou des données, des statistiques montrant les communautés ou installations assurées chez les Premières Nations? Avez-vous ce genre d'information? J'ai presque l'impression qu'on part de rien ou presque.

M. Carisse : Nous pouvons chercher. De mémoire, je ne sais pas si nous avons des renseignements de ce genre, mais nous pouvons demander à nos bureaux régionaux s'ils connaissent des communautés ou des pratiques exemplaires.

Le sénateur Moore : Parce que c'est lié aux prêts hypothécaires. Cela permet de comprendre ce qu'est un prêt hypothécaire. C'est lié aux défauts de paiement, aux forclusions. Alors, il faut comprendre les notions de base.

M. Carisse : Exactement.

Le sénateur Moore : C'est la même chose avec la location. Qu'est-ce qu'un bail? Quand on ne paie pas, on est expulsé. Avons-nous des données sur ce genre de situation ou est-ce complètement nouveau?

M. Carisse : Non, nous n'en avons pas. Il faudrait peut-être s'adresser directement aux communautés pour obtenir ces chiffres.

Le sénateur Moore : Je comprends.

Le président : Puisque vous mentionnez vos bureaux régionaux, je me demande si vous pouvez décrire au comité la structure de votre Direction générale des infrastructures communautaire. Évidemment, vous avez une administration centrale. Quel rôle jouent les bureaux régionaux dans les immobilisations? Je pense que nous devons comprendre la portée de la décentralisation et les rôles des régions.

M. Carisse : Bien sûr. À l'administration centrale, nous sommes plutôt le volet orientation. Nous élaborons les normes, les programmes, les cadres de responsabilisation de gestion, et cetera. Pour chaque bien, nous avons une espèce de norme. M. Schauerte a parlé des normes sur les surfaces dans les écoles. Quand on veut construire une école, quel est le prix au mètre carré? Quels types de salle se trouveront dans l'école?

Nos bureaux régionaux sont le volet exécution du programme. La structure est essentiellement la même dans l'ensemble du ministère pour les divers programmes. Il y a un bureau régional

in each province, in each territory, except for the Atlantic. So for the four provinces, there is one regional office, which is in Amherst.

For this program specifically, because it's a capital facilities and maintenance program, it's an on-reserve program. It doesn't go to Nunavut, where there are no First Nations on reserve, nor is it in N.W.T. There are a couple of communities and a couple of reserves in N.W.T., such as K'atl'odeeche and Salt River. They get their funding through devolution in the GNWT.

The presence is mostly south of 60, but we do have a few communities in the Yukon, especially those not under self-government. There are still three communities there where you will see a presence of the capital program.

The regional office is the delivery agent for the program. On a yearly basis, the First Nations do a First Nation investment infrastructure plan to decide where the billion dollars will be spent. It goes through the regional offices, which it puts into a regional plan. There it's based on what Mr. Schauerte was talking about earlier, which is the priority ranking requirement for all the pieces of infrastructure. Then it gets to headquarters, where we also have national priority ranking frameworks over the general one for all assets. Specifically, we have one for schools, one for water and one for a few tanks, so we can prioritize across the country.

At one point every region could do different school projects, but we realized that with the need that's out there we wanted to make sure that nationally those schools that were in most need, the water that was in the most need, broader projects and for fuel tanks, would get the funding. Essentially, we brought that back because of the health and safety issues involved with those asset categories.

That's pretty much on a high level how the capital program works and the division between headquarters and regional offices.

Senator Meredith: Mr. Carisse, with respect to asset inspections, how often are they carried out? Probably Ms. Comtois can answer that with respect to whether there is something we should be focusing in our report as we look at codes because that keeps coming back up.

On page 13 you indicate that currently some infrastructure on reserves has a reduced life cycle due to lack of code compliance, insufficient maintenance, or operation and maintenance of funding being redirected and addressed to other needs. How often are these carried out to ensure that the codes are being met? Is that something on which we should be focusing? In our study, how could this committee look at ensuring that funds are locked

dans chaque province et dans chaque territoire, sauf dans la région de l'Atlantique, où, pour les quatre provinces, il y a un bureau régional, à Amherst.

Pour ce programme particulier, parce qu'il s'agit d'un programme d'immobilisations et d'entretien, c'est un programme dans les réserves. Il ne s'applique pas au Nunavut, où il n'y a pas de réserves des Premières Nations, ni aux Territoires du Nord-Ouest. Il y a quelques communautés et quelques réserves dans les Territoires du Nord-Ouest, comme K'atl'odeeche et Salt River. Elles obtiennent leur financement par l'entremise de la délégation de pouvoirs au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

La présence est surtout au sud du 60^e parallèle, mais il y a quelques communautés au Yukon, surtout celles qui ne sont pas visées par l'autonomie gouvernementale. Il y a encore trois communautés où vous verrez une présence du programme d'immobilisations.

Le bureau régional est l'organisme d'exécution du programme. Tous les ans, les Premières Nations préparent un plan d'investissement dans l'infrastructure des Premières Nations afin de décider où le milliard de dollars sera dépensé. Le plan passe par les bureaux régionaux, qui en font un plan régional. Là, il se fonde sur ce qu'a décrit M. Schauerte, soit le classement des priorités pour tous les éléments d'infrastructure. Il va ensuite à l'administration centrale, où nous avons aussi des cadres de classement des priorités nationaux pour tous les biens. Plus précisément, nous en avons un pour les écoles, un pour l'eau et un autre pour quelques réservoirs, afin de pouvoir établir des priorités dans l'ensemble du pays.

Autrefois, toutes les régions pouvaient réaliser des projets différents pour les écoles, mais nous nous sommes aperçus que, vu les besoins, nous voulions nous assurer qu'à l'échelle nationale, les écoles qui en avaient le plus besoin, les systèmes d'aqueduc et d'égout qui en avaient le plus besoin, les grands projets et les réservoirs de stockage de carburant, tous ces projets obtenaient du financement. Essentiellement, nous sommes revenus à des priorités à cause des problèmes de santé et de sécurité liés à ces catégories de biens.

Voilà en résumé comment fonctionne le programme d'immobilisations et la répartition des tâches entre l'administration centrale et les bureaux régionaux.

Le sénateur Meredith : Monsieur Carisse, à quelle fréquence sont réalisées les inspections des biens? Mme Comtois peut probablement indiquer si nous devrions insister sur cet aspect dans notre rapport, quand nous aborderons les codes, parce que cela revient sans cesse sur le tapis.

À la page 16, vous indiquez que certaines infrastructures dans les réserves ont actuellement une durée de vie réduite parce qu'il y a un manque de conformité aux codes, et de financement de fonctionnement et d'entretien qui a été réaffecté pour répondre à d'autres besoins. À quelle fréquence les inspections sont-elles effectuées pour vérifier que les codes sont respectés? Devrions-nous nous pencher sur cette question? Dans notre étude, comment

for identified needs so they're not redirected to other areas? Possibly chief and council thinks there are other priorities but, again, it affects the health and well-being of the First Nations people. Would you elaborate on that for me?

My other question goes back to broadband competition amongst Bell, Rogers and TELUS. What kind of mechanisms are we looking at to ensure that we have competition and there is not this monopoly on certain communities by one major player in Canada? If you want to elaborate or provide us more information on that I would appreciate it.

In an era where we have increased competition and where we want to ensure that communities not suffer as a result of one company saying they don't want to make that investment, what is Aboriginal Affairs doing to potentially invite, in a P3 scenario, other interested parties or smaller companies that are start-ups that have some cutting-edge technologies and ties into the satellite network?

I disagree with you somewhat with respect to satellite technologies. Now we have so many satellites in space that are beaming back, with dish television and so on, and companies are going to that and there are so many subscribers. There are technologies out there that could be employed to address some of these remote communities. I think we're doing a disservice to First Nations if we're not ensuring that they're connected economically in terms of economic development and e-commerce. Some products that are being developed on these First Nations could be sold through websites and so forth. We need to look at that. Please elaborate on that for me.

Mr. Carisse: In regard to asset inspections, we have an asset condition reporting system under which, on a three-year cycle, all the publicly funded assets in every community are inspected by qualified assessors. They go into the water treatment plants, the schools and they will also go into community buildings, et cetera. Wherever the department has put funding towards a public asset they will go in on a three-year cycle.

This is one of the ways we can see whether the O&M is properly being applied, whether the asset is being properly maintained and whether there is any deterioration. However, on a yearly basis there is a performance assessment on water, which is a little bit different. It does not go into the detail of engineering, but you get folks going in to ensure that the system is performing and they'll look at the books to make sure that good drinking water is coming out of the system.

To ensure that the funds are locked, it goes into chief and council. By coding we're able to determine exactly what money goes into what community for what purposes. It's a bit different on the receiving end for the First Nation because they do receive a block of funds and consider the priorities of the chief and council when deciding where they want to put that funding.

le comité pourrait-il chercher à s'assurer que des fonds sont bloqués pour répondre à des besoins cernés et qu'ils ne soient pas réaffectés ailleurs? Les chefs et les conseils pensent peut-être qu'il y a d'autres priorités, mais une fois de plus, la santé et le bien-être des membres des Premières Nations sont en jeu. Pouvez-vous me donner des précisions à ce sujet?

Mon autre question porte sur la concurrence relative au service à large bande entre Bell, Rogers et TELUS. Quels types de mécanismes faut-il envisager pour s'assurer que la concurrence existe et qu'il n'y a pas de monopole d'un grand acteur canadien dans certaines communautés? J'apprécierais que vous nous donniez plus de renseignements à ce sujet.

À une époque où la concurrence augmente et où nous voulons nous assurer que les communautés n'ont pas à souffrir du fait qu'une entreprise ne veut pas investir, que font les Affaires autochtones pour inviter, dans un scénario de PPP peut-être, d'autres parties intéressées ou de petites entreprises en démarrage qui possèdent des technologies d'avant-garde et des liens avec un réseau de satellites?

Je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous en ce qui concerne les technologies par satellite. Il y a maintenant beaucoup de satellites qui envoient des signaux, de services de télévision par antenne parabolique, par exemple, d'entreprises dans ce secteur et d'abonnés. Il existe des technologies qui pourraient être déployées pour servir certaines de ces communautés éloignées. Je pense que nous ne rendons pas service aux Premières Nations si nous ne nous assurons pas qu'elles sont reliées économiquement, par le développement économique et le commerce électronique. Certains produits mis au point par les Premières Nations pourraient être vendus sur des sites Internet, par exemple. Il faut y réfléchir. Pouvez-vous me dire ce que vous en pensez?

M. Carisse : En ce qui concerne les inspections des biens, nous avons un système de rapport sur la condition des biens qui prévoit l'inspection, dans un cycle de trois ans et par des inspecteurs qualifiés, de tous les biens financés par les deniers publics. Ces inspecteurs vont dans les usines de traitement de l'eau, dans les écoles, dans les immeubles communautaires, et cetera. Pour tous les biens publics dans lesquels le ministère a investi, il y a une inspection tous les trois ans.

C'est un moyen de voir si l'exploitation et l'entretien se font correctement, si le bien est bien entretenu et s'il y a détérioration. Tous les ans, il y a une évaluation de rendement pour l'eau, ce qui est un peu différent. Je n'entrerai pas dans les détails techniques, mais des inspecteurs vont sur place, contrôlent que les systèmes fonctionnent bien et examinent les registres pour s'assurer que le système produit de la bonne eau potable.

Afin de bloquer le financement, il est versé au chef et au conseil. En codant le financement, nous pouvons déterminer exactement quel montant va à quelle communauté et à quelles fins. C'est un peu différent pour la Première Nation bénéficiaire, parce qu'elle reçoit un montant global et examine les priorités du chef et du conseil pour décider à quoi serviront les fonds.

I don't disagree. There are areas such as water for the O&M especially. I think it's a disservice to the community if the money doesn't go there and the assets start to deteriorate. That being said, I am not a chief, I am not in the chief's shoes, so there are priorities that they have to fit everything against. I think it would be good to listen to leadership and their views on that. We're working in Ontario on how we can ensure that.

Mr. Schauerte: An inspection will identify a deficiency quite well, but historically, if no one acted on that deficiency, the report was put on a shelf and we would see the same deficiency three years later when we looked at the asset.

How can we influence behaviour and action coming out of an inspection? We're starting with our Ontario region and the First Nations there to change the tools we use and the dialogue we have on an annual basis with the First Nations to have more follow-up once an inspection is done and those deficiencies are noted. We will now expect to see those deficiencies listed as capital projects on the First Nation's next capital plan when it comes forward the next year and that they devote funding to it. It can't just sit on an unfunded column. We will expect them to start identifying funding to it, on top of other priorities.

We're hoping that over time we can start to change the behaviour and make it more common. Once they have that report in hand and they're looking at the deficiency, it is hoped that they will recognize what they have to address over the coming 12 months to ensure their facility stays in proper working order.

Mr. Carisse: In regard to monopoly with telecommunication companies, the issue we face with a lot of these communities, such as in northern Ontario, is that there is no competition. It was Bell Aliant and that's it. If there is competition, definitely, it's for the benefit of the department and for government, but also for the benefit of the communities to get that competition. However, in certain areas there just is not that competition. It does not exist. For northern Ontario, it was Bell Aliant that we could work with. Thankfully, Bell Aliant came forward with money on the table to make that project happen.

I agree with you in regard to the satellites. There will be some communities on satellite for a very long time. The difference with fibre is that it's scalable. Once it's in there they're saying you're good for the next 20, 30, 40 years possibly, whereas with satellite you were always limited to the amount of bandwidth and there are latency issues.

Je suis d'accord. Il y a des domaines comme l'eau et l'exploitation et l'entretien plus particulièrement, pour lesquels je pense qu'on ne rend pas service aux communautés si l'on ne s'assure pas que des fonds leur sont affectés directement et si les biens commencent à se détériorer. Cela dit, je ne suis pas chef, je ne suis pas dans les souliers d'un chef, et je comprends que les chefs doivent jongler avec les priorités. Je pense qu'il serait bon d'entendre les dirigeants exprimer leurs points de vue à ce sujet. Nous travaillons actuellement en Ontario pour trouver une façon de le faire.

M. Schauerte : Une inspection permet de repérer une lacune, mais par le passé, lorsque personne n'y donnait suite, le rapport allait sur une tablette et la même lacune ressortait trois ans plus tard quand le bien était inspecté à nouveau.

Comment pouvons-nous influencer le comportement et provoquer une intervention après une inspection? Nous commençons par notre région de l'Ontario et les Premières Nations de cette province pour modifier nos outils et notre dialogue annuel avec les Premières Nations afin d'obtenir un meilleur suivi après une inspection, lorsque de telles lacunes sont constatées. Nous nous attendons maintenant à ce que ces lacunes signalées soient considérées comme des projets d'immobilisations dans le prochain plan d'immobilisations de la Première Nation l'année suivante et que la Première Nation y affecte des fonds. La lacune ne peut pas se retrouver dans une colonne sans financement. Nous nous attendons à ce que les Premières Nations commencent à financer ces activités, en plus des autres priorités.

Nous espérons qu'avec le temps, nous pourrions commencer à changer le comportement et à le répandre. Lorsqu'ils auront ce rapport en main et qu'ils examineront les lacunes, nous espérons qu'ils reconnaîtront qu'il faut les corriger au cours des 12 mois suivants, afin de s'assurer que leur installation reste en bon état de fonctionnement.

M. Carisse : En ce qui concerne le monopole des sociétés de télécommunications, le problème dans un grand nombre de collectivités, comme celles du Nord de l'Ontario, c'est qu'il n'y a pas de concurrence. Il y a Bell Aliant et c'est tout. Lorsque la concurrence existe, c'est avantageux pour le ministère et pour le gouvernement, mais aussi pour les communautés. Mais dans certaines régions, il n'y a pas de concurrence. Elle n'existe pas. Dans le Nord de l'Ontario, nous pouvions travailler seulement avec Bell Aliant. Heureusement, Bell Aliant a investi pour que le projet puisse se réaliser.

Je suis d'accord avec vous au sujet des satellites. Quelques communautés seront servies par des satellites pendant encore très longtemps. La différence avec la fibre, c'est qu'elle est évolutive. Une fois en place, ils disent qu'elle est bonne pour les 20, 30, voire 40 années suivantes, tandis qu'avec les satellites, on est toujours limité par la capacité de la bande passante et il y a des problèmes de décalage.

That being said, technology is changing. I've heard recently about different types of radio waves that they would like to use to try to access communities, not just on reserve but off reserve too, and that it's a certain bandwidth that is not being used right now. We keep looking at technology, and as with any piece of infrastructure that gets into communities, feasibility studies are done.

For the schools, or for water, or for band council offices, we look at connectivity. What is the possibility? What works for connectivity? We are approached often. We are approached by either a telco or a First Nation. We try to work out a deal with the different players that are there, but if we can have competition, by all means.

The Chair: I will ask the deputy chair to have the last word tonight.

Senator Dyck: I was expecting you were going to do it.

The Chair: I will wrap up.

Senator Dyck: Again, I thank all the committee members and our panel, especially, for presenting us with a whole host of information and some interesting ideas. Thank you for that.

The Chair: I would like to echo that, too. This has been a very useful overview. I think we managed to cover all the many subjects that you raised in your introduction, and I will echo Senator Dyck that everyone's contribution was very helpful.

I will just inform members that we do have a meeting on Tuesday, and I understand we have lined up the First Nations National Building Officers Association and the National Aboriginal Economic Development Board. Some of the other organizations that have been mentioned tonight have been given invitations. I should also let the committee know that there will not be a meeting on Wednesday of next week.

Thank you, witnesses, and thanks, everyone, for your great questions.

(The committee adjourned.)

Cela dit, la technologie est en train d'évoluer. J'ai entendu parler récemment de différents types d'ondes radio qu'ils aimeraient utiliser pour tenter d'accéder aux communautés, pas seulement dans les réserves, mais aussi hors des réserves. Il y a une certaine bande passante qui n'est pas utilisée actuellement. Nous continuons de chercher des technologies et, comme pour toute nouvelle infrastructure dans les communautés, des études de faisabilité sont effectuées.

Pour les écoles ou pour l'eau, ou pour les bureaux des conseils de bande, nous recherchons la connectivité. Quelle est la possibilité? Qu'est-ce qui fonctionne pour la connectivité? On s'adresse souvent à nous. Une société de télécommunications ou une Première Nation vient nous voir. Nous essayons de conclure une entente avec les différents acteurs, et lorsqu'il peut y avoir de la concurrence, nous sommes ravis.

Le président : Je demanderai à la vice-présidente de présenter le mot de la fin ce soir.

La sénatrice Dyck : Je m'attendais à ce que vous le fassiez.

Le président : Je conclurai.

La sénatrice Dyck : Encore une fois, je remercie tous les membres du comité et nos témoins, tout particulièrement, qui nous ont présenté une foule de renseignements et quelques idées intéressantes. Je vous en remercie.

Le président : Je suis tout à fait d'accord. Ce survol a été très utile. Je pense que nous avons réussi à traiter de tous les sujets que vous avez abordés dans votre exposé et je suis d'accord avec la sénatrice Dyck que la contribution de tout le monde a été très utile.

J'informe les membres que nous nous réunissons mardi. Je crois comprendre que nous entendrons la First Nations National Building Officers Association et le Conseil national de développement économique des Autochtones. Quelques autres organisations qui ont été mentionnées ce soir ont reçu des invitations. J'informe aussi le comité qu'il n'y aura pas de réunion mercredi prochain.

Merci aux témoins et merci à tous pour vos excellentes questions.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Tuesday, November 26, 2013

Aboriginal Affairs and Northern Development Canada:

Karl Carisse, Senior Director, Innovation and Major Policy Transformation Directorate;

Tara Hutchinson, Senior Policy Analyst.

Canada Mortgage and Housing Corporation:

Debra Darke, Vice-President, Regional Operations and Assisted Housing;

Jeannie Dempster, Director, Strategic Policy Coordination.

Wednesday, November 27, 2013

Aboriginal Affairs and Northern Development Canada:

Karl Carisse, Senior Director, Innovation and Major Policy Transformation Directorate;

Annie Comtois, Senior Program Manager, Planning, Monitoring and Reporting Directorate;

Patrick Haggerty, Senior Policy Manager, Innovation, and Major Policy Transformation Directorate;

Paul Schauerte, Senior Policy Manager, Program Design and Regional Partnerships.

TÉMOINS

Le mardi 26 novembre 2013

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada :

Karl Carisse, directeur principal, Direction de l'innovation et de transformations politiques majeures;

Tara Hutchinson, analyste principale en matière de politiques.

Société canadienne d'hypothèques et de logement :

Debra Darke, vice-présidente, Activités régionales et aide au logement;

Jeannie Dempster, directrice, Division de la coordination des politiques stratégiques.

Le mercredi 27 novembre 2013

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada :

Karl Carisse, directeur principal, Direction de l'innovation et de transformations politiques majeures;

Annie Comtois, gestionnaire principale des programmes, Direction de la planification, surveillance et production de rapports;

Patrick Haggerty, gestionnaire principal en matière de politiques, Direction de l'innovation et de transformations politiques majeures;

Paul Schauerte, gestionnaire principal en matière de politiques, Développement des programmes et de partenariats régionaux.